L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1493 - VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018 — 2,10 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1969-8232

Bélair
Pailleuses
Bols mélangeurs



Demandez une **DÉMO**

Distributeur exclusif Nièvre

Depussay

Nevers	06 03 79 10 69
Alluy	06 03 75 39 25
Luzy	06 01 28 65 29
Perroy	06 03 77 79 40



Encarts: DAFP (sur certains cantons) - Eveneco (sur certains cantons)

Côte d'Or

› Pommes de terre

La récolte a la frite



Nièvre

› Ma Smart Agri

L'agriculture connectée au Marault



Yonne

› Vendanges 2018

«Le vignoble est content»



G. BUCHEZ

Nouvelle chargeuse

TM320 S MAX

demandez un ESSAI



ecoMAX

Dans la gamme JCB AGRI, vous trouverez le TELESCOPIC ARTICULÉ adapté à votre exploitation: 4 modèles et versions, de 62 à 145 cv

JCB AGRI
La Puissance d'un Leader

03 86 20 17 38
www.gbuchez.fr

Élevage charolais inscrit IBR A - TGS
Gaec CADOUX Bernard et fils
89420 St André en Terre Plaine -Tel. 06 89 18 05 87 ou 06 79 50 15 71



HOLIDAY CHAMPION PARIS 2017
RAPPEL DE CHAMPIONNAT PARIS 2018
FILS D'HOLIDAY À VENDRE

PORTES OUVERTES
28, 29 et 30 septembre *au pré*
26, 27 et 30 octobre *à l'étable*

BAISSE D'EFFECTIF

40 taureaux de 18 mois - 20 génisses de 18 mois - 100 mâles repro de l'année - 30 vaches
Les champions de l'élevage seront présentés - Livraison possible - Prix raisonnables
VENTE PERMANENTE DE REPRODUCTEURS
E-mail: gaeccadoux@yahoo.fr - http://pagesperso-orange.fr/charolaiscadoux

Sommaire

Côte-d'Or

04 • Pommes de terre: Des bonnes frites de chez McDo
05 • GIE Charolais évaluation: Prêts pour le 25 septembre
06 • Équins: Deux grandes championnes
07 • Nos fermes ont la cote: Rendez-vous ce week-end

Nièvre

08 • Enseignement: Une rentrée chargée
09 • Agridemain: Clap de fin pour la fête des moissons
10 • Diversification: Le Potager d'ici vous attend…

Yonne

11 • Laitière: Les producteurs-transformateurs laitiers se rassemblent
12 • Grandes cultures: L'introduction d'un atelier élevage en système céréalier
13 • Vendanges 2018: «*Le vignoble est content*»
14 • Politique: Visite dans l'Yonne «*de la cave au grenier*»

Région

15 • Sommet de l'élevage: À ne pas manquer
16-17 • Concours national: Une journée 100% charolais à l'Agropole du Marault
18-19 • Chasse: Une année charnière sur fond de réforme

Filières

20 • Cultures Tournesol: Récolter dès que possible les parcelles à maturité

Infos Services

21 • Firmes & Machinisme
22-23 • Analyses & Tendances
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Paroles de jeune

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur: SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139231 € (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Associés principaux: FDSEA Côte-d'Or; FDSEA Nièvre; FDSEA Yonne •
• Gérante et Directrice de publication: Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef: Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction: Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris Cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

AgrBourgogne.fr

Commission paritaire des journaux et publication 0521 T 88045 - ISSN: 1969-8232
Dépôt légal: à parution - Tirage moyen par numéro: 6200 ex.
Prix de l'abonnement annuel: 103 € - Prix au numéro: 2,10 €
Imprimeries: Roto Centre - 348, Rue Marcel Paul, 45770 Saran
Origine du papier: France / Belgique - Taux de fibres recyclées: 91 %
Certification: PEFC/FSC - « Eutrophisation »: P tot 0,01 kg/tonne

en bref

Sécheresse Maïs, tournesol et betterave très affectés

Les récoltes 2018 affichent un « *net recul* » pour la quasi-totalité des grandes cultures, surtout les cultures d'été (maïs, tournesol, betteraves), a indiqué le 11 septembre le service statistiques du ministère de l'Agriculture. Agreste révise à la baisse la production de blé tendre, à 34,6 Mt (contre 35,1 Mt en août), soit -5,5 % par rapport à 2017. « *Les cultures d'été ont été impactées par la canicule* », poursuit une note. La production de betterave est chiffrée à 41,1 Mt, en recul de 11,1 % sur un an, avec un rendement de 85,1 t/ha contre 95,2 t/ha en 2017. En tournesol, Agreste table sur 1,2 Mt (1,3 Mt prévu en août), le rendement de 22,5 q/ha marquant une baisse de 18,5 % par rapport à l'année dernière. La production de pommes de terre de consommation et de demi-saison, à 6,1 Mt (6,4 Mt en août), est prévue en recul de 4,5 % sur un an mais supérieure de 7,7 % à la moyenne quinquennale. Celle de protéagineux marque une chute de 14 % par rapport à 2017, avec 842000 t (908000 t estimé en août). Le soja est affiché à 407000 t, en baisse de 1,8 % sur un an avec un rendement de 26,4 q/ha contre 29,2 q/ha l'an dernier.

Glyphosate François de Rugy précise sa feuille de route

Dans un entretien accordé au quotidien Le Monde, le 10 septembre, le ministre de l'Écologie François de Rugy, précise sa position sur la sortie du glyphosate: « *La formule retenue de la sortie négociée en trois ans me convient, elle se traduit de manière très concrète: le renouvellement des autorisations de mise sur le marché (AMM, N.D.L.R.) de produits contenant du glyphosate sera accordé pour une durée n'excédant pas trois ans* », annonce le ministre. Il rappelait l'impératif d'aider « *les agriculteurs à le faire, car nous ne devons pas les mettre dans l'impasse* ». Par ailleurs, il justifie, comme suit, la position du gouvernement sur le glyphosate: « *des études prouvent les effets durables sur la santé, la pollution durable des sols, donc on va en sortir*».

Dégâts de gibier Les forestiers privés négocient des indemnités

La Fédération nationale des syndicats des forestiers privés de France (Fransylva) se félicite des discussions engagées par le secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire sur les dégâts de gibier. Selon son communiqué du 7 septembre, la première discussion s'est tenue le 6 septembre, avec autour de la table « *toutes les parties prenantes* » réunies. Cela « *force la Fédération nationale des chasseurs à sortir de son tête-à-tête avec le ministère et débloque enfin une situation enlisée depuis des années* », se réjouit Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.
Selon la fédération, les dégâts de gibier entravent le renouvellement des peuplements forestiers, et représentent un surcoût. « *Le grand gibier retourne certaines plantations, broute les jeunes plants et écorce les arbres, dégradant leur qualité,* assure Fransylva. *À terme, c'est toute une filière économique basée sur la récolte de produits de qualité (bois d'œuvre) qui est compromise* ». Or depuis la disparition du Fonds national forestier début 2000, qui mobilisait des aides au reboisement, les forestiers « *n'ont plus qu'un fonds stratégique, c'est-à-dire, rien* », regrette Antoine d'Amécourt. Ce dernier espère que lors des prochaines discussions, agriculteurs et forestiers sauront « *se serrer les coudes* » pour aboutir à la mise en place d'une indemnisation équitable pour tout le monde.

PRI info

Côte-d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Accueil Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat). Nous organisons des sessions collectives au Point Accueil Installation, contactez Maëlle Sureau au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

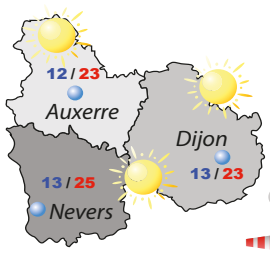
Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez-vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'État). Contact : Carole Simon et Christophe Bossaron (Chambre d'agriculture) au 03 86 93 40 15.

Yonne Le Point Info Transmission Association

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

la météo présentée par Dijon Céréales

Vendredi 14 Septembre

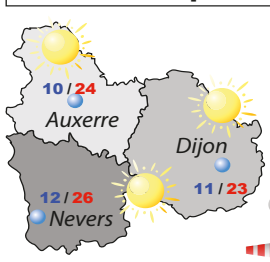


Ensoleillé
Un temps ensoleillé s'annonce pour ce vendredi. Les vents seront faibles.

T° mini : 11 à 13°C
T° maxi : 20 à 24°C
Vents : Nord-Ouest 10 km/h

Saint Materne
Soleil : 07h27 - 20h07
Lune : 12h47 - 22h53

Samedi 15 Septembre



Agréable
Le ciel sera clair et le soleil généreux ce samedi. Les vents souffleront faiblement.

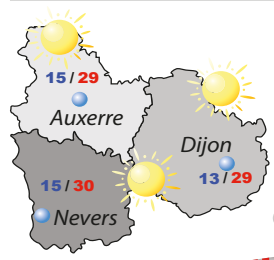
T° mini : 9 à 11°C
T° maxi : 22 à 25°C
Vents : Nord-Est 10 km/h

Saint Roland
Soleil : 07h28 - 20h05
Lune : 13h54 - 23h26

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Dimanche 16 Septembre



Belle journée
Une belle journée en perspective, avec un soleil bien présent. Les vents seront modérés.

T° mini : 14 à 16°C
T° maxi : 27 à 30°C
Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Sainte Edith
Soleil : 07h29 - 20h03
Lune : 14h56 - N.C.

Prévisions à 7 jours

Lundi 17 Septembre au Mercredi 19 Septembre

Quelques orages ce lundi. Le soleil sera bien présent mardi et mercredi.

Vents : Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini : 8 à 10°C T° maxi : 28 à 30°C

Du Jeudi 20 Septembre au Dimanche 23 Septembre

Un temps agréable et ensoleillé s'annonce pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini : 6 à 8°C T° maxi : 27 à 29°C

clin d'œil



© Acip/Chaunu

Rentrée économique du Crédit Agricole Champagne-Bourgogne

Consommation : Olivier Dauvers renverse la table

Le Crédit Agricole Champagne-Bourgogne a organisé le 7 septembre dernier sa traditionnelle réunion de rentrée à destination d'élus, d'officiels et de représentants de la filière agricole. En « guest star », Olivier Dauvers, spécialiste de la grande distribution et des questions agricoles et agro-alimentaires en Europe. Ses propos décoiffants et volontairement iconoclastes n'ont pas manquer de bousculer l'assistance. Morceaux choisis.



Le big bang était aussi dans la salle, un peu bousculée dans ses certitudes et confrontée à la nécessité de revoir certains positionnements stratégiques

D'entrée de jeu, le ton est donné, on ne se positionne plus du champ à l'assiette mais de l'assiette au champ. Car en matière de consommation c'est le consommateur qui a la main, chéri par la grande distribution, influencé de toutes parts par des messages subliminaux, pétri de contradictions souvent, mais seul maître de son porte-monnaie. Les changements des modes de consommation bouleversent les pratiques et les certitudes du monde agricole ; avant d'espérer peser d'une quelconque façon sur un marché, il vaut mieux bien connaître l'assiette du consommateur et ses attentes.

Un big bang commercial

Les demandes des consommateurs évoluent rapidement, alors que la grande distribution, piégée dans une guerre des prix qui n'est pas prête de s'arrêter, doit aussi s'adapter face à la concurrence de nouveaux acteurs et à la fragmentation de l'offre. Face à ce qu'Olivier Dauvers qualifie de *«big bang commercial»*, le monde agricole doit changer de paradygme et s'ouvrir à ces nouvelles réalités. L'observation du marché de l'alimentaire et de l'agroalimentaire permet d'isoler quelques grandes tendances, mais encore faut-il les interpréter correctement. La demande en bio croît de 17% l'an, alors que ce marché ne représente que 5% de l'agroalimentaire. C'est cependant une tendance lourde à ne pas négliger. Ce succès repose sur une promesse essentielle aux yeux des consommateurs, déçus et inquiets face à certaines dérives et à l'opacité de l'industrie agroalimentaire : la santé, la sécurité alimentaire...

Le succès de différentes démarches nutritionnelles s'explique par cette forte attente des consommateurs en matière de réassurance. La grande distribution est donc confrontée elle aussi *«à la nécessité d'apporter un niveau de réassurance inouï au consommateur»*. Un consommateur qui au final a toujours raison et mène le jeu. Inutile de souligner la marginalité de certaines démarches, car mises bout à bout, toutes ces évolutions entraînent une transformation profonde de la demande. Un exemple : l'apparition d'un jus de fruits *«vegan»* peut prêter à sourire, mais c'est un fait que les jus sont souvent clarifiés avec de la gélatine de porc. Ce qui peut rebuter plus d'un consommateur, même s'il n'est pas vegan !

Fait rassurant : *«un client sur deux est prêt à payer pour l'origine française garantie»*. Ainsi, la marque territoriale *«Produit de Bretagne»* est l'une de celles qui marche le mieux. Olivier Dauvers distingue deux grandes attentes des consommateurs :

- la santé par la nutrition, les bénéfices personnels, la satisfaction de l'ego...
- l'équitable, l'éthique, la planète, les solidarités...

Seulement, certaines attententes paient mieux et plus rapidement : *«la consommation c'est d'abord de l'égoïsme»*, la recherche d'un bénéfice personnel. En replaçant le consommateur comme acteur principal et décisionnaire, la formule *«C'est qui le patron ?»* a fait un tabac car elle a trouvé le bon ressort d'achat.

«La bonne nouvelle c'est que le client s'inquiète beaucoup sur la nature de sa consommation» argumente l'intervenant. Et ces inquiétudes concernent à 80% les fruits et légumes, la viande, le poisson, les produits industriels... Ce qui explique la croissance des demandes *«sans»* : sans OGM, sans pesticides, sans gluten ajouté, sans... sans... sans... La liste ne cesse pas de s'allonger. Contrairement aux idées reçues, le consommateur est prêt à payer plus *«si cela en vaut la peine»*. *Les statistiques montrent que «pour une petite part de sa consommation et en fonction de leurs moyens, tous les clients sont prêts à monter très haut si le résultat est à la hauteur de la promesse»*.

Consolider l'offre et la rendre plus lisible

Cette toile de fond de la consommation des ménages brossée, reste à examiner le décor : 90% des Français font leurs courses chaque semaine dans les grandes surfaces. C'est une tendance lourde qui n'est pas prêt de changer. Mais la consommation stagne (0% de croissance), c'est une autre tendance lourde qui explique la guerre des prix féroce que se livrent les grands et les moins grands de la distribution. Une guerre qui ne s'arrêtera que lorsque l'on arrêtera d'accroître les surfaces. *«Pour la première fois, les grands de la distribution ont perdu des parts d'estomacs, -2% en 5 ans»* précise Olivier Dauvers.

Pour gagner plus, tous les distributeurs se donnent un même objectif : *«augmenter la valeur en faisant croître le prix de la calorie vendue»*. Le rayon charcuterie s'enrichit d'un espace traiteur, le point chaud devient *«atelier farine»*... L'alimentaire devient un enjeu économique majeur, car dans le non alimentaire, le e-commerce a déjà gagné la guerre.

Nous vivons donc, conclu l'intervenant *«une époque formidable mais inquiétante quant aux changements et aux bouleversements induits»*. L'agriculture est confrontée à ce qui équivaut à *«une révolution culturelle»*. Au premier chef, Olivier Dauvers recommande de considérer que *«les clients que sont les distributeurs et les consommateurs sont la solution plus que le problème»*. Reste que le secteur agricole doit continuer de poser *«la question du rapport de force au sein des filières»* et comprendre que *«le vrai problème de la ferme France se situe au niveau de sa compétitivité»*.

Pour cet observateur éclairé, *«la bataille à gagner absolument c'est celle de l'affichage de l'origine des produits»*, contre Bruxelles si nécessaire. Il faut obtenir à tout prix l'obligation de précision et de lisibilité de l'origine de toutes les matières premières sur les produits transformés. Stratégie selon lui beaucoup plus efficace à long terme que le blocage passager d'un Leclerc. Car là encore, le maître du jeu reste le consommateur, rassuré quant à l'origine et donc la qualité et la sécurité des produits utilisés. Ce qui ne peut à terme qu'augmenter la valeur des produits de base en jouant sur *«la préférence alimentaire nationale»*. À l'avenir seuls de puissants collectifs économiques issus du monde agricole pourront selon Olivier Dauvers *«consolider l'offre et la rendre plus lisible»*.

AMK



▶ *Point de vue*

La viande va augmenter… Pour qui ?

On peut lire ou entendre depuis quelques jours que la viande va augmenter. Pour nous, ce serait une bonne nouvelle mais il nous a paru indispensable de transmettre à la presse locale quelques précisions qui s'imposent :
L'ajustement du prix de vente au coût de production, comme cela est d'ailleurs prévu dans les États Généraux, serait légitime si, bien évidemment, il profite bien à celui qui subit les augmentations de charges : l'agriculteur. La FDSEA de Côte d'Or et l'ensemble du réseau FNB travaillent depuis maintenant deux ans sur la mise en place du dispositif « Éleveur & Engagé » qui permettrait de rémunérer les producteurs en fonction de leur coût de production. Si quelques avancées ont été obtenues, les difficultés pour garantir un prix juste pour les producteurs restent importantes.
De plus, dans une situation telle que celle que nous connaissons, nous craignons, au contraire, que le prix « producteurs » soit revu à la baisse. Quand les fourrages et autres aliments manquent, quand leur prix flambe et que les trésoreries sont au plus bas, certains d'entre nous peuvent être contraints de vendre les animaux qu'ils ne pourront pas nourrir. Cela peut créer des déséquilibres de marché que les opérateurs de la filière savent bien utiliser pour tirer le prix au plus bas.
D'autre part, nous regrettons d'être systématiquement pointés du doigt quand les prix à la consommation augmentent. Nous avons connu, il y a quelques années, la « polémique » de l'augmentation du prix du pain, puis l'année dernière celle du beurre. Tout et n'importe quoi a été dit sur ce sujet, sauf peut-être que nous, producteurs, n'avons pas profité de ces embellies de marché.
Il est également important de rappeler qu'après ces épisodes, très courts, les prix dans les rayons et les étals n'ont jamais été revus à la baisse malgré des chutes marquées et durables des matières premières.
Le travail qui reste à accomplir est d'ampleur et les prochaines échéances arrivent à grands pas. Le contexte climatique de ces dernières années va nous demander de nouvelles adaptations. Cela ne se fera pas tout seul. Évidemment, nous avons tous de quoi nous occuper largement sur nos exploitations mais la défense collective reste notre meilleure option. Aussi, n'hésitez pas à vous impliquer pour partager vos points de vue et mettre en œuvre vos idées.

Martial Gros, président de la commission Bovins Viande FDSEA

Pommes de terre

Des bonnes frites de chez McDo

Jean-Luc Faudot et Bertrand Piffaut récoltaient la semaine dernière leurs 14 ha de pommes de terre, destinés à alimenter la célèbre chaîne de restauration rapide américaine.

Une récolte qui a la patate ! Le tonnage du Gaec Sablons approchait les 60 t/ha de pommes de terre la semaine dernière à Chamblanc. *«Nous sommes sur un bon niveau de récolte, sachant que les volumes varient généralement de 40 à 60 t/ha selon les années»*, indique Jean-Luc Faudot. Ce rendement n'a été possible que grâce à l'irrigation, pas moins de onze tours d'eau ayant été nécessaires cet été. «*Il n'y a pratiquement pas eu de précipitations depuis fin mai, il a fallu arroser en conséquence, selon les besoins de la plante. Une année plus classique, nous n'effectuons généralement que cinq ou six tours d'eau. Sans eau, nous n'aurions sans doute pas dépassé les 15 t/ha lors de cette campagne*», précise le producteur de 53 ans. L'unique variété cultivée se nomme Innovator. *«Il s'agit de la pomme de terre à frites par excellence»*, informe Bertrand Piffaut, associé du Gaec, «*avec ses tubercules allongés et sa chair blanche, ce produit est très apprécié des chaînes de restauration rapide pour la consommation de frites*». Pour la troisième année consécutive, l'exploitation du val de Saône travaille avec McCain, le leader du marché des produits surgelés à base de pommes de terre. «*Dans le passé, nous étions orientés vers la consommation courante. Mais dans nos terres sableuses, la peau de nos pommes de terre, une fois lavée, n'était pas forcément très belle. Dans le même temps, les ménagères achètent de moins en moins de pommes de terre et privilégient l'achat de frites. Ce nouveau contrat nous convient parfaitement, le marché est porteur et la peau des pommes de terre ne pose plus de problèmes*», poursuit Jean-Luc Faudot.

Dernières tonnes bien payées

Le niveau du contrat passé avec McCain est assez complexe, Jean-Luc Faudot en résume les grandes lignes : «*le prix avait baissé cet hiver à cause d'une belle récolte en 2017 qui avait engendré des stocks relativement importants en France. Mais tout a changé cet été avec la sécheresse qui s'est généralisée un peu partout. La Picardie et, plus globalement, le nord de la France, sont de gros producteurs de pommes de terre qui ne peuvent pas toujours irriguer. Leurs faibles rendements cette année ont fait bouger les lignes. Notre contrat est composé de plusieurs parties, nous avons tout d'abord un prix de contrat jusqu'à 40 tonnes et un autre entre 40 et 45 tonnes. Au-delà, nous nous basons sur un prix de marché, et c'est celui-ci qui devient intéressant cette année. L'an dernier, il n'était que de 50 euros/t, alors qu'il est quatre fois plus important cette fois-ci. Les dernières tonnes de la récolte sont donc très intéressantes à aller chercher. Le prix global devrait se situer aux alentours de 130 euros/t pour cette campagne*». La pomme de terre représente, sur une moyenne de plusieurs années, la production la plus intéressante sur le plan économique du Gaec Sablons, également orienté dans la culture de blé, d'orge, de colza, de soja, de maïs grain, de maïs semences, de bulbilles d'oignons, sans oublier un petit élevage de génisses charolaises. «*Il est néanmoins possible de perdre de l'argent avec les pommes de terre, comme cela a été le cas il y a quelques années*», tempère Jean-Luc Faudot, «*l'implantation avait été très difficile et suivie du mauvais temps. Il avait manqué un tiers de pommes de terre à la levée… De l'implantation à la récolte, en passant par le buttage : cette culture nécessite beaucoup de travail avec un matériel spécifique et onéreux, que seule une Cuma peut se procurer. Les charges sont conséquentes et approchent les 4 000 euros à l'hectare : mieux vaut ne pas se rater. Cette année restera bonne, encore une fois grâce à l'irrigation : malgré une plantation relativement tardive au 20 avril, à la suite d'un printemps très pluvieux, le sec nous a notamment permis d'économiser trois fongicides. Les conditions de récoltes, elles, ont été quasi parfaites*».

AG



Les deux producteurs, le 4 septembre à Chamblanc.



Les pommes de terre de variété Innovator pèsent environ 400 grammes. Récoltée puis passée au déterreur, la production prend aussitôt la direction de l'usine de Matougues dans la Marne, où elle sera transformée en frites, avant d'être livrée à McDonald's.



L'arracheuse, dont l'achat avoisine les 150 000 euros, est la propriété d'une Cuma réunissant cinq exploitations. Trois personnes recrutées via le groupement d'employeurs Agri Ressources 21 sont mobilisées lors de l'exercice. Le chauffeur est salarié de deux exploitations et de la Cuma. Quatre heures de travail sont nécessaires pour récolter chaque hectare de pommes de terre.



GIE Charolais Évaluation

Prêts pour le 25 septembre

Le recrutement de la station de Créancey est aujourd'hui bouclé. Quarante-trois veaux ont été sélectionnés comme l'an passé.

Le millésime 2019 de la station d'évaluation de Créancey est désormais connu. Quarante-trois veaux issus d'élevages adhérents au contrôle de performances, nés de père et mère de race pure, inscrits au livre A + du HBC ont été retenus en ce début de mois. Chacun fera son entrée en station mardi 25 septembre en matinée. Ces futurs reproducteurs seront testés durant quatre mois dans les mêmes conditions d'élevage. Le protocole, identique à celui des années passées, gommera l'effet élevage et permettra de comparer les animaux sur leur potentiel de croissance. À noter que chacun des veaux sera également génotypé. La station apporte aussi de nombreuses garanties (sanitaires et spermatogenèse). La date de la vente aux enchères est d'ores et déjà connue : elle se déroulera vendredi 8 février 2019.



Deux commissions ont opéré la semaine dernière en Côte-d'Or et dans plusieurs départements limitrophes.

Nombreux postulants

Une soixantaine d'élevages de Côte-d'Or, mais aussi de Saône-et-Loire, de l'Allier, de la Haute-Marne, de Moselle, de la Nièvre, de Haute-Saône et de l'Yonne présentaient un ou plusieurs veaux cette année. Les deux commissions de sélection n'ont donc pas chômé pour se rendre dans l'intégralité de ces élevages. Comme cela est le cas depuis plusieurs années, ce recrutement en ferme était organisé conjointement avec la station de Jalogny. Il y a quelques années, la sélection se faisait à la station, sous forme de rassemblement, ce qui mobilisait les éleveurs presque une journée avec des frais de déplacement et frais sanitaires sur tous les veaux proposés, au risque que les veaux ne soient pas retenus. Le recrutement en ferme offre des avantages pour l'éleveur (gain de temps, moins de frais) et pour la station (plus de veaux proposés avec des origines plus élargies, puisque certains veaux proviennent de départements plus éloignés. Cela permet également à la commission de voir la morphologie des parents).

Au plus près des attentes

La première commission était constituée de Joffrey Krumm (technicien contrôle de performances et station), David Doyer (éleveur acheteur en station), Anthony Amand et Philippe Terrand (éleveurs apporteurs de veaux). La seconde commission était composée de Matthieu Javelle (technicien contrôle de performances), Christian Pitois (éleveur apporteur de veaux), Frédéric Borne (éleveur apporteur et président de la station d'évaluation de Jalogny) et Fabrice Desplantes (éleveur acheteur en station). « Nous avons fait appel à un second éleveur acheteur cette année, sachant que nous n'en avions qu'un seul jusqu'à présent. Leur avis compte énormément, car le but est de coller au plus près des attentes des futurs acheteurs. J'en profite pour remercier l'ensemble des commissions ainsi que les éleveurs apporteurs qui sont des passionnés de technique et de génétique, ces derniers sont utilisateurs de la station mais pas seulement : vous les trouverez également sur les concours, lors de portes ouvertes ou tout autre évènement sur le thème de la génétique », ajoute Jean-Pierre Godot, président de la station d'évaluation.

AG

Témoignage

Christian Pitois, éleveur à Fain-lès-Moutiers, participait pour la première fois à cette commission de sélection : « Ce fut une belle journée et une belle expérience, un accueil chaleureux nous a été réservé à chaque fois. Les deux commissions se sont réunies en début de matinée dans un premier élevage, afin d'établir les modalités et la ligne de conduite à suivre devant l'exercice. Nous nous sommes ensuite divisés en deux. Avec ma commission, nous avons visité onze élevages dans la journée, une grille était à remplir sur chaque animal. De belles bêtes ont été présentées, nos résultats respectifs étaient assez proches les uns des autres en fin de journée. Dommage qu'il n'y ait pas eu davantage d'animaux présentés ».

Récolte du soja

Précoce et hétérogène

La moisson de soja a commencé dès le 28 août dans le val de Saône. Les résultats sont la plupart du temps décevants.



Les rendements varient de 15 à 35 q/ha autour de Beaune et Seurre.

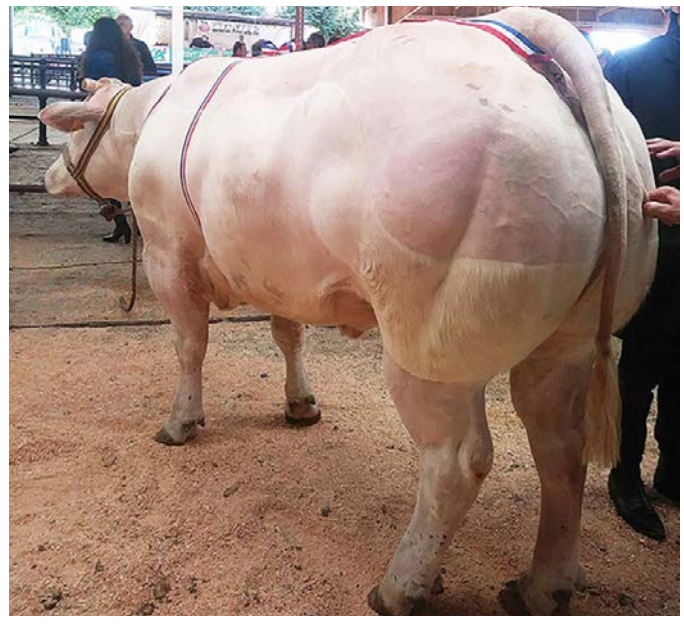
Du simple au double, voire plus. La récolte de soja donne des résultats très variables dans le sud du département. *«Nous sommes globalement dans une moyenne basse, la canicule est passée par là. Les rendements corrects sont à mettre à l'actif des parcelles irriguées. Pour le reste, les rares précipitations et le type de terre font aussi la différence»*, indique Julien Grandpierre, agriculteur à Jallanges, rencontré la semaine dernière à la coopérative de Seurre. Celui-ci a été l'un des premiers à récolter, dans un secteur Beaune/Seurre comptant 1 850 hectares de soja. *«Un technicien de Bourgogne du Sud confirme l'importance des écarts, allant de 15 à 35 q/ha»*, ajoute l'exploitant, *«une autre donnée caractérise cette moisson : sa précocité. Il faut remonter plusieurs années en arrière pour assister à une récolte aussi précoce, peut-être 2003»*. La qualité de la production s'avère correcte avec un taux de protéines de 45%, pour un rendement final qui devrait se situer aux alentours de 25 q/ha pour Julien Grandpierre : *«c'est nettement moins que ce que l'on peut prétendre une année où tout va bien. Dans mon cas, je n'ai pas pu irriguer, je l'ai fait dans des pommes de terre et du maïs semences»*. La récolte de ses autres cultures d'automne est aujourd'hui imminente : *«celle du maïs grain s'annonce plus que moyenne, la problématique est la même que pour le soja. Les terres limoneuses et sableuses connaissent le plus de difficultés, le comptage d'un expert a évalué les terres limoneuses à 70 q/ha secs»*. L'habitant de Jallanges mise davantage sur le maïs semences, cultivé pour la cinquième année consécutive sur son exploitation : *«j'espère atteindre mon rendement de référence qui est de 3 t/ha, celui-ci varie dans chaque exploitation suivant les variétés de maïs et les obtenteurs. Les charges sont déjà bien élevées cette année avec huit tours d'eau effectués. Cette culture est généralement celle qui apporte le plus de marge, je ne peux pas en faire davantage avec les contraintes qu'elle a. Par exemple, nous avons l'obligation d'isoler la culture, celle-ci ne doit pas être à moins de 200 mètres d'un autre maïs»*.

AG

En image

Concours de boucherie

Oh, la belle vente ! Pour leur première participation au concours de Saint-Christophe-en-Brionnais le 1er septembre, les membres du Gaec Loiseau, de Meilly-sur-Rouvres, ont remporté le prix spécial éleveur naisseur, l'un des sept grands prix de cet évènement. La génisse de trois ans et demi, ayant gagné sa place sur le ring pour être vendue aux enchères, a été acquise par la boucherie De Sousa à Montceau-les-Mines au prix de 12 euros/kg, au plus grand plaisir des éleveurs côte-d'oriens, se voyant récompensés de leur travail quotidien.
Le Gaec Loiseau bat de très loin son précédent record de vente, de près de 50 %. *«Un niveau de prix qui n'a bien évidemment rien à voir avec celui pratiqué en ferme»*, tiennent à préciser les éleveurs.



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▸ Agenda

16/09 Porte ouverte de la Ferme du Pigeonnier
La chèvrerie de la Ferme du Pigeonnier, à Montceau-et-Écharnant près de Bligny-sur-Ouche, ouvre ses portes ce dimanche 16 septembre de 10h à 18h. Élisabeth et Bernard Lagrange proposeront la visite de leur élevage caprin avec transformation fromagère. Un marché de producteurs locaux se tiendra en marge de cette journée, un repas champêtre sera proposé le midi avec apéritif, pavé, frites, fromages et dessert.

Charolais : inscriptions pour l'Auxois sud
La Fédération Charolaise de Côte-d'Or et le Comice Auxois-Sud organisent pour la 11ème année, le concours de l'Auxois sud samedi 27 octobre. Celui-ci rassemblera reproducteurs et reproductrices à Pouilly-en-Auxois. Tous les éleveurs souhaitant présenter leur savoir-faire et ainsi participer à la promotion de leur élevage sont invités à participer à cette manifestation où de nombreuses ventes sont enregistrées chaque année. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles au secrétariat de la Fédération charolaise et seront à renvoyer avant le 26 septembre. Renseignements au 03 80 90 68 80.

28,29 et 30/09 Journées commerciales de la Fédération charolaise
La Fédération Charolaise de Côte-d'Or organise comme chaque année ses journées commerciales d'automne. Ces rendez-vous dans les élevages se dérouleront du 28 au 30 septembre et proposeront la vente de reproducteurs inscrits au HBC, avec garanties sanitaires, de race pure et de performances. La liste des éleveurs est disponible sur le site de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or (www.cote-dor.chambagri.fr), visible sur le site simongenetic.com. Le document peut également être demandé au secrétariat de la Fédération (03 80 90 68 80 ou lydie.perrin@cote-dor.chambagri.fr)

▸ Formation

11/10 - Bretenière
13/11 - Créancey 29/11 – Bretenière L'essentiel du droit du travail pour les maîtres d'apprentissage
Contact : Aline Parize, CA21
03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

11 et 12/10 Duesme
Initiation à la géobiologie
Contact : Marie-Claude Guerrier, CA21 - 03 80 90 68 76
marie-claude.guerrier@cote-dor.chambagri.fr

5/11 et 10/12 ; 15/11 et 13/12 - Bretenière Maître d'apprentissage : accueil et encadrement de l'apprenti
Contact : Aline Parize, CA21 - 03 80 68 66 28
aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

Équins

Deux grandes championnes

Le spécial Traits Auxois a livré son verdict le week-end dernier à Semur.

Du haut, du très haut niveau : le National 2018 de la race Trait auxois a réuni 95 femelles, une quarantaine de poulains et 25 étalons les 8 et 9 septembre sur le cours Général De Gaulle. Les plus beaux animaux sélectionnés dans les concours qualificatifs *«Modèles et allures»* organisés cet été dans la région étaient tous présents. De cette très belle édition ensoleillée, suivie par de nombreux spectateurs, on retiendra notamment le titre de championne jeune décerné à Flamme d'Huilly appartenant à Florian Bizouard. Cette pouliche de trois ans succède à Flicka d'Huilly, lauréate en 2017 et également née chez l'éleveur d'Allerey. La nouvelle championne s'était qualifiée le 4 août à Liernais, terminant deuxième derrière Flicka d'Huilly, justement, avant de la dépasser lors de cette ultime épreuve.

Chez les adultes, le titre a été remporté par Belle de Challas, une jument de six ans appartenant à Gilles Vailleau, de Charmoy. Sa qualification avait été acquise lors du concours de Saint-Symphorien-de-Marmagne le 21 juillet. Le Saône-et-Loirien de 56 ans, également éleveur de bovins charolais et de porcins, participait à son vingtième concours de Semur-en-Auxois et remporte son deuxième titre chez les adultes après celui acquis il y a une douzaine d'années. Gilles Vailleau a déjà vu plusieurs de ses produits s'imposer à Semur.

L'éleveur se déplacera pour la cinquième fois au salon de l'agriculture en février prochain.
Retrouvez le palmarès dans notre prochaine édition.

AG


Flamme d'Huilly, lauréate chez les jeunes.


Belle de Challas, première chez les adultes.

MFR Auxois sud-Morvan

Et oui, c'est la reprise

Les cours ont repris ces derniers jours à Pouilly-en-Auxois. Rencontre avec deux jeunes bacheliers, fils d'agriculteurs, venant d'entrer en BTS Acse par apprentissage.

Les vacances sont terminées ! Le chemin de l'école redevient une habitude pour tous les jeunes Côte-d'oriens. Sur le site de Pouilly de la MFR Auxois sud-Morvan, les BTS Acse ont été les premiers à reprendre les cours, le 28 août, sous la direction de Nadine Jeannin, arrivée cet été en provenance de la maison familiale rurale de Vertus dans la Marne. Deux fils d'agriculteurs habitant le département figurent dans la classe de première année.

Futurs installés
Alexandre Bouteilley, pour commencer, vient de Cissey sur la commune de Merceuil. Le jeune homme de 18 ans a obtenu son Bac Agroéquipement en juin à Liernais et a décidé de poursuivre ses études dans le même établissement. *«La Maison familiale dispose de deux sites, Liernais et Pouilly, je n'ai fait que changer de site. Tout se passe bien ici en alternance, je suis à la MFR depuis trois ans, alors j'ai logiquement continué dans cette voie»*, indique ce fils d'agriculteurs travaillant dans une ferme de polyculture-élevage. Comme ses camarades de classe, Alexandre Bouteilley passera la moitié du temps en cours, l'autre partie en apprentissage : *«j'irai travailler une semaine sur deux chez Frédéric Chainard, à Villeneuve-en-Montagne en Saône-et-Loire, dans une autre exploitation de polyculture élevage, avec des ovins. Je suivrai le même rythme durant les deux ans de la formation. Plus tard, je souhaite m'installer, mais ce ne sera sans doute pas à la sortie du BTS, je tenterai de travailler à côté»*.

Cap sur la gestion
Valentin Martinet souhaite également s'installer en agriculture d'ici quelques années. Après son Bac CGEA (Conduite et gestion de l'exploitation agricole), option systèmes à dominante élevage décroché à Fontaine il y a deux mois, le jeune étudiant de 19 ans s'est orienté dans le BTS Acse pour une raison bien précise :


Alexandre Bouteilley (Merceuil) et Valentin Martinet (Venarey-Les Laumes) devant leur nouvel établissement.

«Mon père me l'a toujours dit, pour être chef d'entreprise, il faut être calé en économie. Cette formation de la MFR devrait m'apporter les bagages nécessaires, tout en m'apportant de l'expérience avec l'alternance. Tous les agriculteurs ou presque vendent aujourd'hui leurs productions aux mêmes prix : dans ce contexte, c'est souvent la gestion qui fait la différence, alors mieux vaut être armé avant de s'installer». Comme Alexandre Bouteilley, Valentin Martinet a beaucoup travaillé cet été sur la ferme familiale de polyculture-élevage : *«j'en ai profité un maximum car l'été prochain, je travaillerai chez Michel Ferry à Charigny, l'exploitation qui m'accueille pour mon BTS. Durant ces deux ans, je vais réfléchir à mon orientation à la sortie du BTS. Aujourd'hui, il n'est pas simple de trouver une ferme sans trop s'endetter, mais j'ai des projets : il faudra faire les bons choix !»*

AG

Agrilocal 21

Un rendez-vous à ne pas manquer

L'année 2018 marque un virage dans les actions visant à rapprocher les restaurants collectifs des producteurs locaux dans le département. Depuis le début de l'année, le Conseil départemental de la Côte-d'Or déploie un nouvel outil, « Agrilocal 21 », dont l'objectif est de faciliter la mise en relation et les achats entre producteurs et acheteurs publics. Cette plateforme est déjà utilisée par une trentaine de départements français. Au premier semestre, quatre établissements tests se sont prêtés au jeu : ils se sont inscrits sur la plateforme Agrilocal et ont été approvisionnés par des agriculteurs mobilisés par la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or. Depuis cet été, Agrilocal21 est ouverte à tout utilisateur du département via le site www.agrilocal21.fr. Pour continuer ce développement, le Conseil départemental et la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, en partenariat avec la Chambre régionale d'agriculture, le CERD et le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, co-organisent un temps de rencontre convivial entre fournisseurs de produits locaux et acheteurs de la restauration collective de Côte-d'Or. L'évènement aura lieu le mercredi 3 octobre de 10h à 16h à la salle des fêtes de Messigny-et-Vantoux. Cette journée sera l'occasion de tisser des liens entre producteurs et chefs de la restauration collective, au-delà des marchés publics passés via la plateforme. Retours d'expérience de la phase test, dégustations d'échantillons, présentation des fermes et échanges sur les pratiques de consommation dans les établissements seront au rendez-vous. Inscriptions avant le 19 septembre. Contact : Gérard Mignerot (03 80 63 64 80, agrilocal21@cote-dor.fr).

À noter

Recherche maître d'apprentissage pour BTS technico-commercial

Lucie, âgée de 20 ans, diplômée d'un Bac pro technicien conseil vente en alimentation - option vins et spiritueux, recherche un maître d'apprentissage pour son BTS technico-commercial qu'elle souhaiterait suivre à la Maison familiale de Grandchamp.
Dans le cadre de son Bac pro, elle a réalisé des stages chez des cavistes ainsi que dans des domaines viticoles, ce qui lui a permis d'acquérir des compétences dans la vente et le conseil clients, la gestion et le réapprovisionnement des stocks, la réalisation de dégustations mais aussi dans la vinification.
Les entreprises qui pourraient l'accueillir, dès la rentrée, pour ses 2 années d'apprentissage : caviste, maison des vins, négoce en vin, domaine viticole. Elle est mobile en transport en commun sur les secteurs de Beaune, Nuits St Georges, Gevrey Chambertin…
Pour plus de renseignements, contacter le Service Juridique Emploi de la FDSEEA 21 au 03 80 68 67 68 ou sje@fdsea21.fr

Nos fermes ont la cote

Nouvelle édition ce week-end

L'association Demain en main organise plusieurs portes ouvertes ce dimanche en Côte-d'Or.



Cinq exploitations agricoles accueillent le grand public ce dimanche 16 septembre, à l'occasion de «Nos Fermes ont la Cote». Cet évènement fête cette année sa septième édition et offre une nouvelle fois la possibilité de visiter gratuitement des exploitations agricoles. La découverte d'animaux, de cultures et du métier de paysan est au programme.
À Saulon-la-Chapelle, Ludovic Maret présentera toutes les facettes de son entreprise Poul'et Compagnie dédié aux volailles, de 10 heures à 18 heures, avec un repas servi à midi. La famille Poinsot-Laffage, du Gaec des 3 Provinces à La-Villeneuve-sur-Vingeanne, partagera son amour du métier de 10 heures à 19 heures, avec la possibilité de se restaurer sur place le midi (réservation au 06 26 36 20 35) et d'acheter de caissettes de viande, à réserver également pour le jour même.
L'exploitation laitière du Gaec Salomon ouvrira ses portes de 10 heures à 18 heures à Savoisy avec la participation des Jeunes agriculteurs de Châtillon-Laignes-Montigny pour un barbecue fermier et des dégustations locales. Dans le pays beaunois, Jean-Paul Bouley (EARL du Moulin Brûlé) présentera sa future charte de bon voisinage et sa recherche d'amélioration des pratiques à Argilly de 10 heures à midi et de 14 heures à 17 heures. Emmanuel Bonnardot (EARL des Bruyères) parlera des sols à Bonnencontre (voir encadré). Programme détaillé sur www.fdsea21.fr rubrique communication et sur la page Facebook *«FDSEA de côte d'or»*.

AG

Zoom sur L'association Demain en main

En activité depuis 2011, Demain en main assure l'animation et la promotion de l'agriculture auprès du grand public. Cette association valorise le dynamisme de l'agriculture, les métiers agricoles, les produits locaux de qualité et les territoires ruraux. Elle s'appuie sur les compétences et le réseau d'exploitations de la FDSEA et des JA, et bénéficie du soutien de partenaires réguliers. La Ferme Côte-d'Or, Made in Viande et la Fête des moissons figurent également sur l'agenda de l'association.

Rendez-vous à...

L'EARL des Bruyères



Agriculteur à Bonnencontre près de Seurre sur une ferme de 240 ha dédiée aux grandes cultures, Emmanuel Bonnardot recevra les visiteurs sur une parcelle de trèfle semences dimanche de 14 heures à 18 heures. Cet exploitant de 52 ans, qui participera pour la première fois à *«Nos fermes ont la cote»*, abordera notamment le fonctionnement du sol et l'utilisation des produits phytosanitaires : *«Dans le cadre des journées du patrimoine, il me semble intéressant de parler d'un patrimoine que nous avons tous en commun : le sol. Nous dresserons un profil pour voir les différentes couches de terres et apprécier la vie souterraine. Ce que nous voyons en surface est souvent le reflet de ce qu'il se passe en profondeur : sensibiliser le grand public à cette thématique en abordant la vie des plantes et l'utilisation des produits phytosanitaires me semble pertinent».*
Emmanuel Bonnardot labourait ses champs la semaine dernière : *«pour moi, la charrue est l'élément fondamental de mon travail. Je la considère comme un outil vertueux en termes d'utilisation de produits phytosanitaires. Je travaille seulement sur une vingtaine de centimètres et ne dilue pas la matière organique. Les résidus du précédent sont enfouis et je redémarre une nouvelle culture sur un sol propre».*
Emmanuel Bonnardot a réduit significativement ses doses de produits phytosanitaires ces dernières années en traitant localement, en binant ses cultures et en utilisant la technique du GPS dans ses différentes interventions (une démonstration sera d'ailleurs proposée dimanche). L'arrêt du Reglone, défanant du trèfle, a été permis par l'utilisation de faucheuses mécaniques.
Dimanche, le gérant de l'EARL des Bruyères évoquera sans doute la campagne 2018, qualifiée de *«moyenne»* avec les conséquences de l'excès d'eau du printemps, mais *« loin d'être catastrophique »* avec la hausse des prix céréaliers.
D'autres cultures étaient sur le point d'être récoltées la semaine dernière à Seurre : *«les premiers échos du soja fauché en Saône-et-Loire ne sont pas très bons avec plusieurs résultats variant de 15 à 18 q/ha. J'espère me situer entre 20 et 30 q/ha, je pense qu'il y aura un gros différentiel entre les cultures irriguées et celles qui ne le sont pas, de l'ordre de 30 % en volume. Pour le maïs, qui commencera d'être récolté durant la deuxième quinzaine de septembre, il pourrait manquer un peu de grains, mais surtout du PMG, car la canicule n'a pas permis un bon remplissage».*
Ancien président de la FDSEA de Côte-d'Or, Emmanuel Bonnardot glisse un mot syndical sur l'irrigation : *«notre secteur a été limité en termes d'irrigation cette année à cause du faible niveau de la Saône, alors que les nappes étaient pourtant bien remplies. Dans des productions comme celle du soja, l'irrigation n'est ni plus ni moins qu'une assurance récolte. L'administration doit vraiment nous dire de quelle manière nous devons nous assurer : devons-nous continuer à investir dans du matériel d'irrigation ou bien le vendre et opter pour une assurance plus classique ? La France doit aller plus loin dans l'anticipation du changement climatique, en se dotant, enfin, de réserves d'eau qui seront bénéfiques à tous».*

STOKER ÉNERGIES



FOD (fuel ordinaire domestique
GNR (gasoil non routier)
FUEL GRAND FROID (livraison et pompe)
ADDITIFS

Contactez-nous
03 80 90 52 13

Route de Saulieu – 21320 Pouilly-en-Auxois

HORAIRE
du lundi au vendredi
De 8h à 12h et de
13h30 à 18h

CONTACT
Nathalie PREFOT
nprefot@stoker.fr

▸ Formations

25/09 Comptes courants d'associés
GAEC & Sociétés organise une formation sur les comptes courants d'associés le mardi 25 septembre de 9h à 17h à la chambre d'agriculture de Nevers. À l'ordre du jour: définition des CCA, leur alimentation, les conséquences fiscales et sociales d'un abandon de CCA, la transmission d'un CCA … Gratuit pour les contributeurs Vivea (autre participant 140€). Intervention d'une juriste fiscaliste. Contact : Maëla Guegan au 03 86 93 40 92 ou gaec.societes58@orange

27/09 Dégâts de gibier
La FDSEA 58 organise une formation sur les dégâts de gibier *«droits et devoirs des agriculteurs»* le jeudi 27 septembre de 9h à 17h à la chambre d'agriculture de Nevers. Gratuit pour les contributeurs Vivea. Intervention de Laurent Woltz de la FNSEA. Contact : Lucie ou Maëla au 03 86 93 40 92 ou formation.fdsea58@orange.fr

16/10 Transmission de son exploitation
GAEC & Sociétés organise une formation sur la transmission de son exploitation le mardi 16 octobre de 9h à 17h à la Chambre d'agriculture de Nevers. À l'ordre du jour: l'impact des régimes matrimoniaux dans la transmission, les baux, les donations … Gratuit pour les contributeurs Vivea (autre participant 140€). Intervention d'une juriste fiscaliste. Contact : Maëla Guegan au 03 86 93 40 92 ou gaec.societes58@orange.fr

18-19/10 Gérer son temps
La FDSEA 58 organise une formation sur la gestion du temps les 18 et 19 octobre la chambre d'agriculture de Nevers. Gratuit pour les contributeurs Vivea. Intervention de Sophie MArcot (consultante qui a accompagné pendant plus de 15 ans des exploitants pour repenser leur organisation). Contact : Lucie ou Maëla au 03 86 93 40 92 ou formation.fdsea58@orange.fr

18, 19/09 Démonstration *«mes parcelles»*
La Chambre d'Agriculture organise deux jours de démonstration de l'outil *«mes parcelles»*. lundi 18 septembre à 9H, témoignage de Jean-Lux Marx à la Chambre d'Agriculture de Nevers. Mecredi 19 septembre à 9h, témoignage de l'EARL Bertin, à la Marie de Saint-Benin-d'Azy, 58270

27/09 L'agroforesterie, une opportunité pour les agriculteurs bio ?
BioBourgogne organise unes formation sur l'agroforesterie le jeudi 27 septembre à Châteauneuf Val de Bargis, de 9h à 17h30
Matin : salle de la Halle, après-midi : sur le terrain
Au Programme : Aspects agroécologiques de l'agroforesterie, enjeux techniques, visite sur le terrain d'une parcelle agroforestière (mise en place et suivi grâce au témoignage de l'agriculteur).
Renseignements et inscription: Lola Jeanningros, animatrice-conseillère Bio Bourgogne lola.jeanningros@biobourgogne.org - 06 30 02 24 01

Enseignement

Une rentrée chargée

Depuis une semaine, les élèves du département ont repris le chemin de l'école. C'est le cas également du Legta de Nevers-Challuy où les projets pédagogiques ne vont pas manquer d'occuper une bonne partie de l'emploi du temps du proviseur Jean-Marc Guiberteau.


Le proviseur Jean-Marc Guiberteau devant les nouveaux élèves le 7 septembre dernier.

La rentrée se présente bien pour le Legta de Challuy. En cette rentrée 2018, ce sont 667 élèves qui sont inscrits sur l'ensemble des sites que compte le Legta de Challuy. Dans le détail, le site de Plagny compte 117 élèves, celui de Challuy 262, à Cosnes, ils sont 103 et 185 au CFA à Nevers. Nouveauté de cette rentrée, le Bac Pro horticulture disparaît au profit d'une option Technicien de Conseil Vente en produit Alimentaire (TCV). «*Nous avions d'énormes difficultés à remplir cette option horticole. De plus, elle n'était plus en adéquation avec la demande des professionnels. Nous avons préféré la remplacer*» explique Jean-Marc Guiberteau, le proviseur avant de poursuivre. «*Ce constat est national, beaucoup d'établissements comme le nôtre ne parviennent pas à remplir ce type de formation horticole*». Cette option TVC était déjà proposée l'an passé aux classes de seconde, mais elle est étendue à la première cette année. Mais pour lui il faudra attendre une année supplémentaire pour une généralisation totale vers les terminales.

Un nouveau chai pour Cosnes

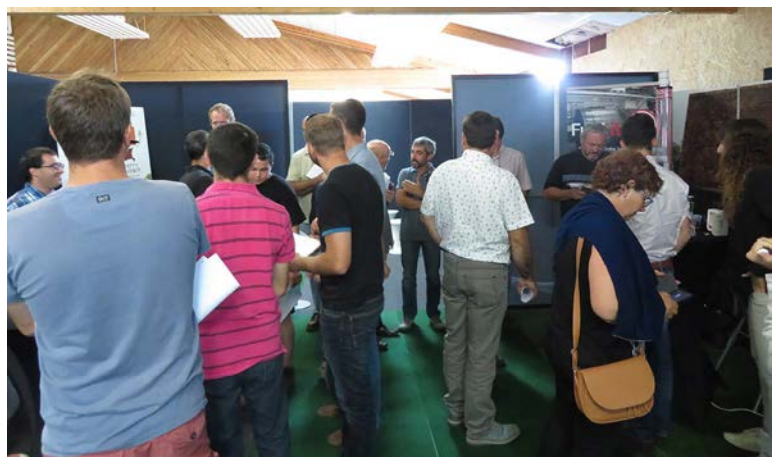
L'année au Legta de Challuy ne va pas manquer de projets. À commencer par la réalisation par le Conseil régional d'un chai pédagogique. «*Cela fait un moment que l'on sollicite les instances régionales, jusqu'à présent nous n'avions eu la validation nécessaire. Désormais nous allons avoir un nouveau bâtiment pour permettre aux élèves de la filière viticole d'avoir des outils adaptés au métier. L'appel d'offres pour ce projet va être lancé en 2019. C'est un outil qui très clairement nous manquait*» estime le proviseur. Sur le même site, la demande d'ouverture d'un BTS Vigne et Vin en apprentissage va être lancé prochainement. «*Nous espérons l'ouvrir en septembre 2019. Pour l'instant les différentes étapes se franchissent positivement*» espère Jean-Marc Guiberteau. L'objectif pour lui est de faire de ce site, un centre viticole encore plus étoffé.
Concernant le site de Plagny, un projet de magasin de vente en circuit cours est dans les tuyaux. L'objectif est de permettre aux élèves de vendre l'ensemble des productions de l'EPL. «*L'idée c'est d'inaugurer cette boutique à la fin du premier trimestre 2018*». espère Jean-Marc Guiberteau. Enfin depuis la rentrée, l'établissement a recruté une chargée de mission, Sarah Ghibaudo. Son rôle est d'étudier durant trois ans dans toute la région, l'utilité et la pertinence des systèmes en polycultures dans les lycées agricoles.

Théophile Mercier

Ma Smart Agri

Premier rendez-vous de l'agriculture connectée au Marault

L'Agropole du Marault, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, CerFrance Alliance centre, le Herd-Book Charolais et Agronov ont organisé le premier rendez-vous de l'agriculture connectée, Ma Smart Agri le 5 septembre dernier, en marge du concours national HBC.


Une «*smart* » journée, qui a vu une affluence continue aux visites organisées sur l'espace de Ma smart Agri dans le cadre de l'Agropole du Marault.

L'objectif était clair, l'ambition à la hauteur des enjeux : permettre aux acteurs du territoire de se familiariser avec les dernières innovations technologiques proposées à façon pour le monde agricole et faciliter la rencontre entre le monde de l'innovation, les start-up et les utilisateurs potentiels. Le travail en réseau permet de multiplier les échanges et les opportunités pour les entreprises comme pour leurs clients. Une trentaine d'entreprises étaient donc réunies dans un mini-salon attenant aux espaces dédiés au concours charolais. Six thématiques en démonstration : Surfaces agricoles – Commercialisation et promotion – Eau, déchets et énergie – Mon élevage connecté – Transformation – Exploitation agricole.
L'apport du numérique ne peut plus être ignoré lorsqu'il s'agit de gagner en compétitivité en améliorant sa productivité. Les technologies de pointe ne sont plus seulement réservées aux plus grosses exploitations, l'innovation est à la portée de toutes et tous, du fait notamment de la réactivité et de la créativité de nombreuses start-up qui se sont intéressées au domaine de la production agricole et de l'agroalimentaire. La Smart Agriculture investit le domaine professionnel de l'agriculture de précision. De nouveaux outils et de nouveaux services se déploient avec la volonté de rester justement connecté à l'évolution de la demande et des besoins très diversifiés des agriculteurs, dans toutes les productions.
Dans chaque espace, les nombreux visiteurs ont pu découvrir des solutions innovantes facilitant la gestion des fonds de cuves, le suivi du parc matériel, le suivi génétique de leur élevage, le pilotage de l'exploitation, la promotion et la vente de leur production et produits, le bien-être animal, etc. Les groupes de visites se sont ainsi succédés, l'objectif étant d'initier des partenariats et de prendre date pour aller plus loin ensemble. Les nouvelles pratiques d'aujourd'hui pourraient pour la plupart devenir courantes dans quelques années, à condition de ne pas perdre de vue que les agriculteurs ont besoin de solutions facilement exécutables et à faible coût, afin de ne pas peser sur la compétitivité des fermes.

AMK

Agridemain

Clap de fin pour la fête des moissons

La clôture de la fête des moissons s'est déroulée le jeudi 6 septembre à Charrin sur l'exploitation de Stéphane Aurousseau. Une soirée conviviale qui vient clôturer le travail collectif des agriculteurs du département.



Stéphane Aurousseau (micro en main) présente les caractéristiques économiques de l'exploitation.

Cent cinquante, c'est le nombre de personnes présentes à cette soirée de clôture de la fête des moissons. Une soirée portée par la FDSEA 58 et le réseau #agridemain. Un dernier rendez-vous orienté sur l'exploitation porcine du Gaec Aurousseau composé de Stéphane et de son fils Quentin. Les deux agriculteurs ont d'ailleurs proposé une visite de leur toute nouvelle porcherie. Chaque année, 1 600 bêtes sortent engraissées du bâtiment sous l'appellation Porc Fermier d'Auvergne sous le cahier des charges Label Rouge. Pour sa toute première intervention en public, Quentin Aurousseau a présenté les spécificités du métier et les différentes étapes de l'élevage porcin. «*Nous ne faisons pas de naissance, nous achetons des porcelets de 8 kg et 180 jours plus tard, ils font 123 kg de moyenne. Les bêtes progressent de 640 grammes par jour, il nous faut environ 3 kg d'aliments pour produire 1 kg de porc vif à 1,47 euro, prix producteur*» explique le jeune exploitant. La question du prix a ensuite été détaillée par Stéphane. «*Sur la filière porc fermier d'Auvergne en Label Rouge, nous sommes en 2017 à un prix de vente à 1,97 €, c'est très stable d'une année à l'autre, 1,92 € en 2016 et 2,04 € en 2013 par exemple. À titre de comparaison, un porc standard qui est élevée en porcherie et qui ne sort pas dehors vaut entre 1,29 euro et 1,33 €, et le porc bio est payé 3,60 €*» a-t-il tenu à préciser. Les échanges avec le public se sont poursuivis autour du repas où il a été par exemple question de l'agriculture biologique ou encore des questions sur le bien-être animal. À noter la présence durant toute la soirée de Sophie Fonquernie, vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté ; Joël Mathurin, le préfet de la Nièvre ; Sylvain Rousset le directeur adjoint de la DDT de la Nièvre et Éric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture.

Toutes ces personnalités ont tenu par leur venue à souligner le succès mais aussi le travail effectué par l'ensemble des agriculteurs du département.



150 personnes ont participé à cette soirée dont le préfet de la Nièvre, Joël Mathurin, Sylvain Rousset le directeur adjoint de la DDT, Sophie Fonquernie, vice-président du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté et Éric Bertrand, le président de la Chambre d'agriculture.

Une troisième édition réussie

La troisième édition de Agridemain Tour dans la Nièvre s'est achevée sur un nouveau succès. Débutée le 4 août dernier à Pazy chez Éric Roubeau, cette fête des moissons s'est donc refermée le 6 septembre chez Stéphane Aurousseau à Charrin. Au final, c'est un peu plus de 800 personnes qui ont répondu présent lors des sept rendez-vous qui ont été organisés à travers le département, contre deux lors de la première édition. La Nièvre est d'ailleurs le premier département à organiser autant d'évènements. Ce qui prouve la motivation des exploitants agricoles à témoigner de leur métier, mais aussi l'engouement de la part du public. Car c'est la grosse satisfaction de cette édition 2018 : 80 % du public n'était pas issu de l'agriculture. Au-delà de cette fête des moissons, le réseau agridemain forme et accompagne tout au long de l'année des «*ambassadeurs de l'agriculture*». Si vous aussi, vous souhaitez faire partie de ce mouvement et accompagner cette démarche de promotions des métiers agricoles, vous pouvez contacter cette association qui vous donnera la marche à suivre pour devenir l'un des cinquante ambassadeurs de France. En attendant, à l'année prochaine.

THÉOPHILE MERCIER

À noter

Les courses landaises maintenues

Contrairement à ce que nous avions annoncé dans notre édition du 7 septembre, les courses landaises sont bien maintenues au programme de la fête de l'agriculture ce samedi 15 septembre. «*Nous sommes parvenus à faire reconnaître le caractère sportif de cette animation auprès des autorités compétentes*» explique Cédric Bernier, le président des Jeunes Agriculteurs. «*Ces dernières avaient estimé qu'il pouvait y avoir un risque de maltraitance des animaux. Or, il s'agit bien d'un sport avec une Fédération Française des Courses Landaises reconnue par le ministère des Sports. Nous vous donnons donc rendez-vous ce samedi à 11 h, 14 h 30 et 17 h pour cette animation inédite*» a conclu Cédric Bernier.



Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr



Agenda

15/09 Portes ouvertes
Le Gaec Chevalier Père&Fille vous invite à leur opération portes ouvertes les samedi 15 à 14h et dimanche 16 septembre à 11h. Au programme : visite des animaux, marché de producteur et diverses animations. Repas offert sur réservation. Renseignements : 06 02 72 97 58

15/09 Fête de l'Agriculture



Les Jeunes Agriculteurs du canton de Corbigny organise la finale départementale des labours à Pazy. A partir de 10h, concours de labours et course de traînes-cul. Restauration sur place sur réservation au 06 84 02 11 88

15/09 Concours Jugement de Bétail
Le comité des foires de Dornes organise un concours de jugement de bétail toute la journée dans l'allée du Château. Ouvert aux bovins toutes catégories inscrits et non-inscrits. Renseignements : 06 07 78 24 04

18/09 Marché de producteurs locaux
La Chambre d'Agriculture organise mardi 18 septembre de 15 à 19h, un marché de producteurs locaux à l'espace test de la Baratte, La Maison Maraîchère, 5 rue de la Chaume 58000 Nevers. Visite guidé sur demande.
Contact : lepotagersdici58@gmail.com.

22/09 Concours de labours
Les JA du cantons de Moulins-Engilbert organisent leur concours de labours le 22 septembre à partir de 13h30 au lieu-dit Fossembé sur la commune de Saint-Honoré-les-Bains. Jeux d'adresse et de précision tout au long de l'après-midi. Repas le soir à Villapourçon au lieu-dit Montsercin. Inscriptions au 07 50 84 31 98

▶ Agenda

30/09 Repas de l'amicale des anciens du lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy

L'amicale des lycées agricoles de Magny-Cours/Challuy organise son traditionnel repas le dimanche 30 septembre à 12h. Celui-ci aura lieu au restaurant «*Le Paddock*» à Magny-Cours.
Pour le plaisir des petits et des grands: salle de jeux avec baby-foot, billard, simulateur de conduite, terrain de pétanque, court de tennis, hamman, sauna, et piscine extérieure chauffée.
Tarifs: 30€ pour les adhérents et 34€ pour les non adhérents. Inscriptions au 07.86.88.82.50

0/09 Journée des opportunités

La chambre d'Agriculture organise une journée sur les opportunités agricoles. Cette journée se déroule au Gaec 2 Pain à Achun, 58110.
Au programme : témoignage des frères Larue et l'après-midi, forum des opportunités réparties en cinq villages de la production animale, jusqu'au énergies renouvelables.
Renseignements : au 06 31 81 73 50

Terres de Bourgogne



Retrouvez tous nos dossiers
www.agribourgogne.fr/dossier

Diversification

Le Potager d'ici vous attend…

Quoi de mieux que de manger des produits locaux ? Mardi 18 septembre, l'espace test de la Baratte ouvre ses portes pour une deuxième édition d'un marché de producteurs à partir de 15 h 00 sur le terrain de la maison maraîchère, 5 rue de la chaume à Nevers.



Photo : Pascal François
Imprimerie du Conseil départemental de la Nièvre

Faisons un petit retour dans le temps. Afin de développer et redonner du sens au maraîchage dans le quartier de la Baratte, deux « couvées » ont été créées dès 2013 avec des porteurs de projets différents en lien avec la couveuse d'entreprise Potentiel.
L'objectif principal de l'espace-test était de relancer une filière économique maraîchère locale en aidant des porteurs de projets, mais aussi, de promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement grâce à une production biologique, et de permettre aux habitants de Nevers de bénéficier de produits frais avec un circuit ultracourt du producteur au consommateur.
C'est avec Guillaume Debeer, que la première « couvée » de l'espace test a vu le jour de 2013 à 2016. Il a su mettre à profit cet environnement et développer la Baratt'abio. Suite à son installation en tant que maraîcher professionnel, la deuxième « couvée », constituée de Jean-Marie Lambert et Raphaël Revenu a fondé « Le Potager d'ici ». Sur une surface de 2,5 hectares, dont 1 000 m² sous serres, ils vendent leurs productions sur Nevers et fournissent plusieurs restaurants locaux friands de légumes bios cueillis le matin même…
Pour rappel, vous pouvez retrouver les deux « couvées » sur les marchés de Nevers : Le Potager d'ici, le samedi matin au marché Carnot, le vendredi après-midi au marché de la Résistance et sur le site de la Baratte le mardi de 16 h à 19 h La Baratt'abio, quant à elle est présente les mercredis et samedis matin au marché Saint-Arigle de 07 h 30 à 12 h 30.

Organisation du marché

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise en partenariat avec le Conseil départemental de la Nièvre, la ville de Nevers, BioBourgogne, et Semeurs du Possible, un marché composé d'une dizaine de producteurs. Ils seront installés au sein même de l'espace test de la Baratte chez Jean-Marie Lambert et Raphaël Revenu. Vous pourrez y retrouver les légumes du Potager d'ici, du miel, des huiles, des fromages de vache et de chèvre, de la bière, des terrines, des brioches et du pain, ainsi que des escargots.
Le marché sera ouvert de 15 h à 19 h Une visite spécifique pour l'école Lucie Aubrac est prévue au sein des jardins de la Baratte afin de sensibiliser les plus jeunes… Et pour les plus grands, des visites guidées de l'espace-test pourront être organisées sur demande. Si vous souhaitez savourer de bons produits, alors ce rendez-vous est fait pour vous. La dizaine de producteurs nivernais vous attendra afin de partager avec vous leurs savoir-faire, et leurs spécialités.

Clémence Guillaumet,
Conseillère en Diversification,
Chambre d'agriculture de la Nièvre,
Tél. : 03 86 93 40 20.

▶ À noter

Marché aux culards et formés à la Sicagemac le 24 septembre 2018 (et non pas le 10 septembre)

Attention, pour les éleveurs non qualifiés cheptel indemne IBR il vous faudra un résultat négatif de prise de sang, datant de moins de 15 jours pour pouvoir vendre vos culards ou formés.
Nous décalons donc la date du marché aux culards et formés au 24 septembre, pour que vous puissiez faire le nécessaire.

Sicagemac

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

18 & 19 octobre à Nevers



« Si l'avenir m'intéresse c'est parce que je vais y passer le reste de ma vie. »
Charles Franklin Kettering

N'est-il pas temps de vous occuper de votre temps ?

Formation

Gérer son temps

- *Reprendre la main, CHOISIR plutôt que subir….*
- *Appliquer des méthodes éprouvées pour OPTIMISER le FONCTIONNEMENT sur son exploitation*

Programme

- Analyser sa situation, clarifier ses objectifs
- Diagnostic: où puis-je gagner du temps? Cartographie des déplacements sur la ferme
- Prioriser et structurer le temps
- Bâtir son **plan d'action concret** équilibre vie pro/ vie perso
- Gagner du temps en **communiquant**



Les plus….

- *Exercices très concrets*
- *Pour changer ses pratiques **tout de suite** au retour sur l'exploitation*
- *Plan d'action concret à la fin*
- *Gagner du temps **sans dépenser** (pas d'investissement à prévoir….)*

Intervenante: Sophie Marcot, consultante, qui a accompagné pendant plus de 15 ans des fermes pour repenser leur organisation; elle en a tiré une méthode et un livre

fdsea 58 — **INSCRIPTION AU 03 86 93 40 92** — vivea

Transformation laitière

Les producteurs-transformateurs laitiers se rassemblent

Les producteurs-transformateurs de lait icaunais se sont réunis le 30 août dernier pour partager leurs préoccupations et échanger sur leurs besoins. L'occasion d'envisager la création d'un collectif.


Les transformateurs laitiers de l'Yonne ressentent le besoin d'un collectif.

« On ne sait même pas combien on est dans le département…» À l'initiative de cette réunion, Mathilde Boulanger et Audrey Bardos, productrices de fromage à Vincelles et Champs-sur-Yonne, ont fait le constat de l'absence totale de «*filière*» réunissant les producteurs-transformateurs de lait de l'Yonne. Et pourtant, les deux productrices travaillent ensemble, et apprécient grandement de pouvoir échanger et s'entraider. Elles ont alors proposé à la Chambre d'agriculture de réunir «*celles et ceux qui transforment le lait*», pour voir si ce besoin de partage et de regroupement est ressenti par d'autres producteurs au sein du département. Ils (avec une grande tendance féminine…) étaient une quinzaine à se rassembler, guidés par la Chambre d'agriculture, Alysé et le Centre fromager de Bourgogne. Les deux productrices avaient vu juste. Les présents, jeunes installés ou producteurs «*avec un peu plus de bouteille*», ont été enthousiastes à l'idée de créer un collectif pour répondre à leurs préoccupations et leurs besoins, exprimés pendant la réunion :

- la constitution d'un groupe pour se connaître, partager ses connaissances, ses expériences, ses compétences, mais aussi pouvoir réaliser des formations sur des thèmes communs.
- le besoin d'appui technique spécifique à la transformation fromagère, sur les procédures à suivre, la réglementation sanitaire, les méthodes alternatives, etc.
- la possibilité d'achat en commun pour envisager des économies de charges.
- l'organisation du remplacement avec des compétences en transformation fromagère, difficile à trouver aujourd'hui.
- le besoin de vraies références technico-économiques pour les projets d'installation.
- la mise en place d'une communication commune.

Tout le monde s'est accordé sur la nécessité de se rassembler pour répondre à ces besoins. C'est pourquoi, après un tour d'horizon des groupes existant dans les autres départements, les producteurs-transformateurs décideront à leur prochaine rencontre des modalités les plus adaptées. Le rendez-vous est donné au mardi 25 septembre à 14 h à la Chambre d'agriculture. Les absents de la première réunion sont les bienvenus pour cette deuxième rencontre, où le collectif sera créé, les priorités de travail et l'implication de chacun des membres définis.

ORIANNE MOUTON

▶ Agenda

Concours photo sur le thème des vendanges

Le Crédit Agricole lance un concours photo sur Instagram pour valoriser les acteurs de la filière viticole. Le thème des vendanges sera mis à l'honneur avec à la clé des lots de 125 à 400€ pour les gagnants sélectionnés par le jury le 1er octobre. Pour participer, il suffit de publier sa photo (sur un profil public) avant le 30 septembre avec le Hashtag VendangesEnChampagne-Bourgogne et de s'abonner à la page @CA_ChampagneBourgogne.

27/09 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita se tiendra le jeudi 27 septembre à la chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03.80.52.93.52-dijon@apecita.com

15 et 16/09 Portes ouvertes de l'observatoire astronomique Pierre Fayadat à Joigny

L'observatoire astronomique accueillera du public de 10h à 17h samedi 15 et dimanche 16 septembre dans le cadre des Journées du patrimoine. Au programme : visite guidée, animations et observations du soleil aux instruments. 5 rue du Luxembourg à Joigny

21/09 Marché à la ferme Bouy Vieux à Brienon-Sur-Armançon

De 16h à 22h, la ferme Bouy Vieux organise le «Show Patate», avec un marché à la ferme regroupant des producteurs, artisans et artistes locaux. Retrouvez des jeux et ateliers autour de la patate. Le soir, un repas avec les producteurs et un karaoké sont prévus.

Formation

Se former à Facebook dans un but professionnel

Le réseau social «Facebook» fait partie des trois sites web les plus visités au monde. Avec une activité de vente directe, d'accueil de prestation de service ou une production très spécifique, un chef d'exploitation a maintenant tout intérêt à utiliser les outils de communication disponibles s'il veut valoriser ses produits et développer sa société. Grâce à un tel outil, l'exploitation peut être présente sur le réseau social et échanger avec ses clients, ses prospects éventuels et divers partenaires. Pour que cette présence sur le Net soit efficace, il faut que des échanges aient lieu, que la page «Facebook» soit attractive et active autrement, porteuse d'une bonne image.

Vous vous interrogez sur la pertinence d'un réseau social pour votre exploitation et ne savez pas comment vous y prendre ? Nous vous proposons une formation pour vous initier à cet outil. Cette immersion pourra se faire en douceur avec d'abord une formation à distance, de chez vous, entre le 27/09 et le 12/10, via une plateforme de micro-learning. Vous pourrez alors accéder aux modules mis à votre disposition : tutoriels vidéo de présentation. Ensuite, riche de vos découvertes, vous viendrez avec vos questions et approfondirez les techniques et la gestion d'une page dans le cadre d'une formation en salle d'informatique, le 16 octobre au lycée agricole de La Brosse.

Pour toute information : contactez Alice Demolder, Chambre d'agriculture de l'Yonne au 03 86 94 26 33.



▸Rendez-vous

Haies, cours d'eau et agriculture : le triplé gagnant

L'entretien d'un cours d'eau fait partie des nombreuses interrogations des exploitants. Développement d'herbier, dépôt de sédiments et effondrement des berges entraînent le bouchage des drains et sont souvent les premières préoccupations des exploitants. Dans certains cas, pourtant, une des solutions serait l'implantation d'une haie qui pourrait, grâce à son ombre, empêcher le développement de plantes invasives. Le futur entretien du cours d'eau en est ainsi facilité, avec moins de contraintes pour l'exploitant riverain. Au-delà de l'aspect environnemental (entretien d'un cours d'eau, protection liée au ruissellement, maintien de la qualité de l'eau…), l'installation d'une haie peut avoir un intérêt économique pour l'exploitant en lui procurant une diversification par la valorisation du bois produit : bois chaudière ou élaboration de plaquettes. L'implantation d'une haie doit donc être réfléchie sous plusieurs axes : son emplacement, le choix des essences, les différents usages attendus…

Dans le but de vous apporter les informations requises pour vous aider à réaliser les travaux nécessaires et étudier les possibilités de valorisation d'une ripisylve, la FDSEA de l'Yonne en partenariat avec le Syndicat des Eaux du Serein et la Fédération Régionale des Cuma de Bourgogne Franche Comté organisent une journée le 25 septembre à Massangis. Dans la matinée, vous pourrez appréhender le fonctionnement d'un cours et son entretien, comprendre l'intérêt d'implanter une haie pour sa protection. Au-delà de l'aspect environnemental, il vous sera également démontré, avec l'intervention d'Etienne Bourgy, chargé de projet en énergie à la chambre d'agriculture, comment une haie en bordure de cours d'eau peut être une diversification économique rentable. L'après-midi, vous serez amené, sur une haie déjà installée, à comprendre comment choisir les arbres à valoriser pour répondre au double objectif de maintien d'un cours d'eau en bon état écologique et de valorisation économique optimal du bois. La Cuma Terr'eau, fera également une démonstration et montrera l'utilisation d'une déchiqueteuse. Si vous êtes intéressés pour participer à cette journée, contactez la FDSEA au 03 86 49 48 10.

Grande cultures

L'introduction d'un atelier élevage en sytème céréalier

Introduire un atelier d'élevage ovin dans un système grandes cultures : des ateliers complémentaires favorisant la rentabilité de l'exploitation. La polyculture élevage ferait-elle son retour dans le paysage agricole ?

Dans le paysage agricole, les récentes générations de paysans ont progressivement supprimé la partie *«élevage»* de *«polyculture-élevage»* pour diverses raisons : trop grande astreinte de l'élevage, manque d'intérêt, périodes de faible rentabilité… Pourtant, depuis peu, des ateliers d'élevages reviennent chez les céréaliers. La Cialyn, Alysé et la Chambre d'Agriculture ont lancé un plan de développement ovin l'hiver dernier, suite à plusieurs sollicitations de céréaliers souhaitant installer un troupeau de brebis chez eux et la demande existant dans la filière ovine. Jérôme Laviron, conseiller en élevage chez Alysé, explique l'origine du projet : *«La filière est en déclin depuis 30 ans, avec des petites troupes qui sont abandonnées peu à peu, car elles présentent trop de contraintes… Mais le prix de l'agneau est remonté et s'est stabilisé depuis 4 ou 5 ans, alors que les céréaliers se posent de plus en plus de questions sur leurs rendements et remettent en cause la rotation classique colza-blé-orge, notamment sur les plateaux. En plus, aujourd'hui, il y a des contraintes liées aux bassins de captage, avec l'obligation de réintroduire de l'herbe dans la rotation, difficilement valorisable en système céréalier pur. On note aussi un retour de l'intérêt pour l'élevage. Dans l'éducation agricole, les jeunes qui ne juraient que par les tracteurs et les céréales il y a quelques années se tournent de plus en plus vers l'élevage»*.

Les organismes agricoles ont travaillé sur la thématique et communiquent auprès des céréaliers intéressés avec des arguments basés sur la rentabilité d'une telle association : *«L'agneau… une nouvelle culture sur votre exploitation ! Sécuriser son revenu avec des brebis. La production ovine, une réponse adaptée aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux qui assurent la durabilité d'une exploitation»*.

Ce type de projet de diversification s'adresse, selon les spécialistes, aux céréaliers souhaitant *«développer l'exploitation sans augmenter la surface, installer un jeune, embaucher ou conforter un salarié, ou encore optimiser les temps de travaux»*(1).



Franck Baechler et ses bêtes en pleine dégustation de couvert végétal à Innov'Agri.

«Une diversification bienvenue»

À Cruzy-le-Chatel, l'EARL des Herbues en est à sa cinquième génération d'agriculteurs. Jadis, il y avait un troupeau ovin, puis des vaches, puis… uniquement des cultures. 200 ha conduits aujourd'hui en semis direct et en première année de conversion bio. Sur ces sols argilo-calcaires de plateaux de Bourgogne sont cultivés : blé, orge de printemps et d'hiver, pois d'hiver et de printemps, trèfle porte-graine, fétuque, avoine de printemps, mélange orge et petit pois, lentilles, pois chiche, sorgho, luzerne et prairies temporaires et permanentes.

Quand Romain Bonenfant rejoint l'exploitation en 2011, il ne se voit rien faire d'autre que de l'élevage. *«Et ça a été une diversification bienvenue !»* raconte le jeune homme. *«Après les trois dernières années compliquées en grandes cultures, heureusement pour le portefeuille de l'exploitation qu'il y avait les moutons !»* Romain élève 400 brebis de race Romane et île de France, qu'il commercialise en coopérative sous deux Label Rouge. Il réalise trois périodes d'agnelages pour pouvoir commercialiser ses agneaux aux meilleurs moments de l'année (Noël et Pâques).



Romain Bonenfant est satisfait de la complémentarité des deux ateliers de l'exploitation.

Complémentaires mon cher Watson !

Romain est satisfait de ce système, et se rend bien compte de la complémentarité du troupeau avec les grandes cultures. En plus de l'autonomie alimentaire des brebis grâce aux productions de la ferme, le fumier permet de fertiliser les sols. La luzerne, aux multiples avantages agronomiques, a pu être réintroduite dans la rotation. La culture en place pour trois ans permet d'apporter de l'azote au sol (et aux brebis !), de décompacter le sol et favorise l'implantation racinaire des cultures suivantes. Les couverts sont pâturés à partir de fin août jusqu'en octobre. Cela permet de casser les tiges, donc d'entamer la phase de destruction du couvert, mais aussi de nettoyer les parcelles tout en apportant de la fumure directe et d'alimenter les brebis avec une source d'azote *«pas cher»*. Le tout nécessite seulement l'implantation de clôtures mobiles et la surveillance des pieds des brebis, qui peuvent être sujettes au piétin en conditions boueuses. Les deux ateliers sont totalement indépendants sur l'exploitation, mais s'apportent des bénéfices mutuels. Quand on lui demande s'il recommanderait l'installation d'un atelier ovin chez un céréalier, Romain répond *«Oui, mais il faut quand même aimer l'élevage, il ne faut pas faire ça pour faire pâturer les couverts uniquement… Ils ne sont pas toujours adaptés aux brebis ! Sur le plan économique, c'est intéressant et ça nécessite peu d'investissements, une bergerie et un bâtiment de stockage, mon installation m'a coûté 200 000 €, bientôt amortis. Ici, pour le matériel de fenaison, il y a des Cuma de vaches laitières dans le village d'à côté. Je réfléchis à avoir quelques vaches en plus, pour valoriser l'ensilage le moins beau, des Highland cattle ou des Angus en extérieur»*.

Tout le monde dehors

Franck Baechler est céréalier à Crouy sur Cosson dans le Loir-et-Cher. Il a présenté son système et ses avantages au salon agricole Innov'Agri à Outarville (45). Fort de son expérience de conseiller sur le respect et l'amélioration de la qualité des sols, l'installation en agriculture de conservation a été une évidence pour Franck, qui cultive pommes de terre, blé, triticale, seigle, maïs, millet et orge. Pour compléter son système, il a choisi d'introduire deux types d'élevage en petits effectifs, dont la viande est commercialisée en direct : des vaches Angus et des brebis Sologne. La rusticité de ces deux races permet un système intégralement en extérieur, éliminant le besoin d'investissement dans les bâtiments. Franck fait du pâturage tournant dynamique tout l'été sur ses prairies, puis passe aux couverts végétaux et enfin au maïs à partir de septembre. L'investissement global a surtout été concentré dans les clôtures mobiles, la clé de la réussite étant pour l'agriculteur d'avoir la plus grande mobilité possible avec les bêtes : *«aller là où il y a du vert»*. Pour lui, l'introduction de l'élevage a permis la valorisation des couverts végétaux, la sécurisation de l'outil de production, l'amélioration de la diversité biologique des sols, la baisse des intrants chimiques donc de l'IFT sur l'exploitation, et enfin la diminution des charges de mécanisation.

Orianne Mouton

(1) Si vous êtes intéressé par la thématique, contactez Jérôme Laviron, Alysé au 03 86 92 36 35. La structure organisera prochainement des formations et des portes ouvertes.

Vendanges 2018

«Le vignoble est content»

Alors que les vignes destinées aux vins tranquilles grouillent d'activité depuis le début de semaine dernière dans l'Yonne, les sourires se dessinent sur les visages des viticulteurs, agréablement surpris par les résultats.


Les viticulteurs sont agréablement surpris par les rendements.

«*Normalement, toutes les qualités sont réunies pour faire un super millésime !*» Après le crémant récolté la dernière semaine d'août, Jean-Baptiste Thibaut, viticulteur à Quenne et élu à la Chambre d'agriculture, a commencé les vendanges pour le vin rouge le 4 septembre. «*Tout le monde a commencé dans ces eaux-là*». Ce sont maintenant les blancs qui sont récoltés depuis le 6 septembre. C'est général dans la zone, plus les vendanges progressent, plus les sourires s'installent : «*Le vignoble est content !*» confie le viticulteur, «*on a un état sanitaire comme on en a rarement vu ! Il n'a pas plu depuis deux mois et demi donc aucune pourriture. Toutes les conditions sont à l'optimum : on n'a pas eu de gelée ni de grêle ici… Le seul point d'ombre sur ce millésime a été le coup de sécheresse, mais finalement, ça n'a pas tant pénalisé le raisin que ça !*» Alors qu'ils attendaient des rendements limités par le manque d'eau, les viticulteurs sont agréablement surpris par les quantités présentes. Guillaume Morvan, conseiller vigne et vin à la Chambre d'agriculture explique «*Les vignes ont beaucoup souffert de la sécheresse, elles ont perdu leur apex(1) à cause du stress hydrique, ce qui fait que le peu de pluie tombée a été entièrement valorisé dans les raisins, et pas dans le développement de la vigne au travers de nouvelles feuilles*».

Des vendanges sans stress

Avec un état sanitaire aussi exceptionnel et un ciel sans nuages, pas de panique dans les rangs ! A Quenne, Jean-Baptiste est serein : «*Personne ne se stresse, chacun peut laisser mûrir son raisin à sa guise, pour atteindre l'équilibre sucre/acidité souhaité en fonction de ce qu'il veut faire. Beaucoup n'ont pas encore commencé la récolte au 7 septembre, ils attendent que ça monte encore. Chez moi, j'ai des degrés vraiment sympas, entre 12 et 13,20 en rouge et 11 à 13 en blanc*». Les viticulteurs soufflent en ce qui concerne les niveaux d'acidité, sujet préoccupant avec une chaleur et un manque d'eau faisant redouter un manque. Le spécialiste de la Chambre d'agriculture ne s'attendait pas à un tel taux : «*l'acidité est présente sous deux formes dans le raisin : l'acide malique, qui est quasiment absent cette année à cause de la sécheresse, et l'acide tartrique, en quantité inattendue. Les fortes pluies du printemps ont dû permettre une bonne formation de ces acides*». État sanitaire excellent, bonnes surprises en rendements, jolie couleur de raisin, acidité satisfaisante… Après trois années aux conditions difficiles, marquées par le gel et la grêle, 2018 promet un millésime exceptionnel en terre icaunaise !

Orianne Mouton

(1) L'apex caulinaire se situe au bout de la tige de la vigne ou au niveau des nœuds présents sur sa tige. C'est à cet endroit qu'a lieu la genèse des nouvelles feuilles.

En bref

Le prélèvement à la source entrera bel et bien en vigueur le 1er janvier 2019

Le passage à la DSN (déclaration sociale nominative) a été assez compliqué en son temps. Toutes les plateformes dématérialisées n'ont pas géré correctement ce changement exposant les employeurs à des sanctions. Nous sommes vigilants à ce que cette nouvelle évolution se passe pour le mieux pour les adhérents du service paie à la FDSEA. À compter de cette date, tous les employeurs devront disposer, éventuellement via un tiers déclarant, d'une solution logicielle intégralement compatible avec le prélèvement à la source (PAS). Le passage au prélèvement à la source vous fait peur ? Vous vous posez des questions sur la mise en œuvre du PAS ?
Pensez à faire appel au service emploi de votre FDSEA. Notre juriste et notre chargée de paie sont là pour répondre à vos questions. Contactez Laetitia Clerc ou Claire Toussaint au 03 86 49 48 10.

Terres de Bourgogne
agribourgogne.fr



191
catastrophes naturelles
dans le monde en 2016
contre 140 en 2006.

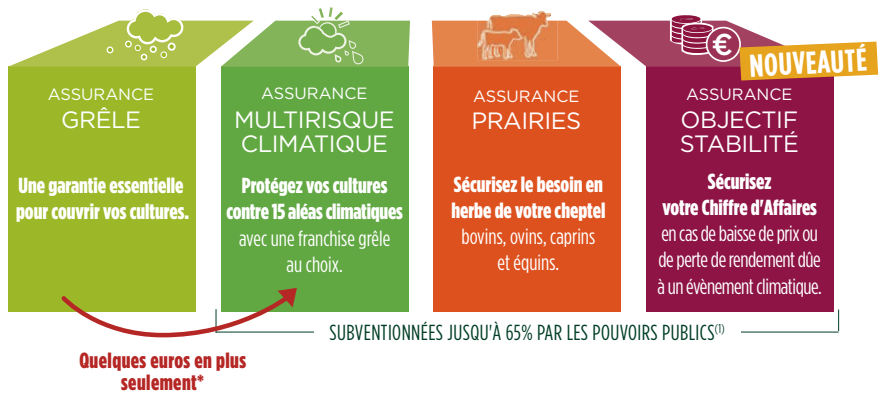
166
milliards de dollars
de dommages causés par les catastrophes naturelles
dont 73,3% non-assurés.

TOUT SAVOIR SUR L'ASSURANCE CLIMATIQUE #5

Gel, grêle, inondations… face à la fréquence accrue de ces phénomènes climatiques, personne n'est à l'abri. S'assurer devient essentiel pour la pérennité de votre activité.

En tant qu'acteur engagé du monde agricole, nous comprenons vos attentes et avons à coeur d'y répondre en vous proposant **une couverture complète jusqu'à l'assurance de votre Chiffre d'affaires**.

Pour quelques euros par hectare* après subvention, Groupama Paris Val de Loire vous propose de **couvrir vos cultures contre 15 aléas climatiques**, avec CLIMATS MULTIRISQUE.



Mieux comprendre la subvention de l'assurance multirisque climatique

Niveau 3 : Garanties complémentaires non subventionnables
- Rendement complémentaire
- Frais supplémentaires(2)
- Rachat de franchise à la parcelle pour la grêle et la tempête

Subventionné jusqu'à 45% (1)

Niveau 2 : Garanties complémentaires subventionnables
- Majoration possible du capital assuré
- Complément de prix
- Assurance des pertes de qualité(3)
- **Franchise 25%** à la culture

Subventionné jusqu'à 65%

Niveau 1 : Contrat socle
- Capital assurable selon barème national(4)
- Rendement moyen historique assuré
- Indemnisation des **pertes de quantité des récoltes** dues à des aléas climatiques
- Seuil de déclenchement 30 % à la culture

Seuil de déclenchement : niveau de perte de production pris en compte pour le déclenchement des indemnisations.

Groupama PARIS VAL DE LOIRE

* Selon la franchise choisie : 7 cts /litre après subvention pour un capital assuré de 10 000 € /ha avec une franchise «grêle et gel» de 15% par appellation.
(1) Niveau de subvention maximal prévu par les Pouvoirs Publics : le montant total de la subvention est fonction du montant total des cotisations éligibles dans les limites de l'enveloppe budgétaire allouée par l'État, et avant application individuelle de la modulation définie par les textes communautaires, selon réglementation en vigueur. Cette aide est disponible dans le cadre du Programme National de Gestion des Risques et d'Assistance Technique du Ministère en charge de l'Agriculture : http://agriculture.gouv.fr/gestion-des-risques. L'Union européenne participe à ce dispositif, au titre du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader). (2) Frais de resemis, frais supplémentaires de production et de récolte. (3) Cultures visées par Convention Spéciale. (4) Valeur plafond fixée annuellement par le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (CNGRA).
Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire 60 bd Duhamel du Monceau CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 161 avenue Paul Vaillant-Couturier - 94258 Gentilly Cedex - 382 285 260 RCS Créteil - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4 Place de Budapest 75436 Paris Cedex 09. www.groupama.fr - Crédit photo : Médiathèque Groupama, Flaticon - Document et visuels non contractuels. Création : Communication commerciale Groupama Paris Val de Loire - 09/2018.

Politique

Visite dans l'Yonne «de la cave au grenier»

Neuf ambassadeurs sont venus dans l'Yonne le 31 août dernier pour une immersion en région. Au programme des visites : la coopérative viticole la Chablisienne, le port de Gron et le silo d'Ynovae.



Les ambassadeurs ont clôturé cette journée par la visite du silo d'Ynovae, aux côtés des acteurs locaux.

« Nous avons visité l'Yonne de la cave au grenier ! Du chablis aux silos d'Ynovae » L'ambassadeur de la France en Zambie, tout comme ses huit confrères, a grandement apprécié la journée passée en région.

À l'issue de la conférence des ambassadeurs 2018, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères en charge du tourisme et du commerce extérieur a souhaité que ces derniers se rendent sur les territoires, au contact des acteurs économiques locaux. Neuf d'entre eux, ambassadeurs de la France en Zambie, Croatie, Ukraine, Vanuatu, Philippines, Côte d'ivoire, Moldavie, Géorgie et Bosnie-Herzégovine, sont venus dans l'Yonne. Ils ont d'abord découvert ce qui a fait la renommée mondiale du département : non pas l'AJA mais bien le vin de Chablis. Ils ont pu admirer *«l'excellence de la filière viticole à travers la visite de la coopérative La Chablisienne»* selon Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires. *«L'excellence de la logistique»* a été présentée également avec la visite présentation de LogiYonne au port de Gron et *«l'intégration de cette filière logistique à l'environnement local, le volet agricole que l'on retrouve avec Ynovae et ses silos»*. Le secrétaire d'État a rappelé l'objectif de cette journée : *«conforter les liens entre la diplomatie et l'économie dans les régions. Nous prenons résolument le virage de la diplomatie économique, le gouvernement a la volonté de simplifier l'exportation. Un territoire rural comme le nôtre peut aussi avoir sa chance dans la mondialisation»*.

Propos clairement illustrés par l'ambassadeur de la France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson : *«En Côte d'Ivoire, une bouteille de chablis coûte entre 20 et 30 €, à cause du nombre d'intermédiaires existants… Mon rôle et ma volonté sont de faciliter les contacts directs !»*

ORIANNE MOUTON

Formation

Cours d'eau et entretien: quel casse-tête !

De nombreux cours d'eau traversent notre département. En tant que riverains : particuliers, communes ou agriculteurs, des obligations réglementaires existent concernant leur entretien. Quelles sont-elles ? Quelles sont les procédures à respecter ? Quels types d'interventions sont possibles ? Gérer la présence d'embâcles, l'envasement du lit ou la coupe de la ripisylve restent les principales interrogations des agriculteurs. Vous vous êtes peut-être déjà posé ces questions sans être en capacité d'y répondre et dans ce cas, vous n'avez engagé aucune action sur le cours d'eau riverain.

La FDSEA se propose de vous aider dans votre prise de décisions en vous permettant de suivre une formation sur le thème : « Comment entretenir un cours d'eau ? ». La notion de cours d'eau et les différentes possibilités pour les entretenir ont évolué au cours du temps et des réglementations. Le service environnement de la DDT intervient sur ce sujet, précise le rôle de la police de l'eau et rappelle les procédures et interventions possibles. La différenciation entre un fossé et un cours d'eau est également abordée. Afin d'intervenir dans les bonnes conditions et d'appliquer les méthodes adéquates, l'Institution d'Entretien des Rivières va expliquer le fonctionnement d'un cours d'eau et les conséquences de travaux sur son écoulement ainsi que les actions correctives à mener si nécessaire. En complément, le syndicat Mixte du Bassin-Versant Armançon apporte son expertise terrain et sa connaissance du territoire. En effet, pour mettre en application les notions abordées, une mise en situation sur le terrain est prévue sur le Tonnerrois. Au-delà d'une remise à jour des connaissances, cette formation, qui se déroulera le 27 septembre prochain à la salle du syndicat de rivière à Tonnerre, est l'occasion d'appréhender et de comprendre le fonctionnement d'un cours d'eau afin d'intervenir sans risque et dans le respect de la réglementation. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la FDSEA au 03 86 49 48 10, des places sont encore disponibles.
Contact : Sandrine Vatinelle, animatrice productions végétales de la FDSEA.

FDSEA

Philippe Loussot est le nouveau directeur de la FDSEA de l'Yonne

La FDSEA de l'Yonne accueille depuis le 27 août son nouveau directeur, Philippe Loussot.



Le nouveau directeur de la FDSEA 89, Philippe Loussot.

Il n'a pas de chapeau rond, mais il est breton ! Le nouveau directeur de la FDSEA 89 et d'AVE 89 (groupement d'employeur) a pris ses nouvelles fonctions fin août. Il est, à l'origine, titulaire d'un bac agricole et d'un BTS en gestion des milieux forestiers.
Mais en parallèle de son emploi de conseiller à la Chambre d'agriculture, spécialisé en cartographie des sols et potentiels de production des milieux, il a repris une formation en biologie pour obtenir le titre d'ingénieur en environnement. Au fil de sa carrière, Philippe Loussot s'est immergé dans le syndicalisme agricole. Il a passé six années à la FNSEA en tant qu'animateur réseau et formateur pour les élus, directeurs et animateurs du réseau dans toute la France. Puis, avant de rejoindre l'Yonne, il a pu forger son expérience dans le syndicalisme départemental avec deux années passées comme directeur-adjoint de la FDSEA de la Manche, où l'activité intense se traduit par un bureau d'études, un service syndical, un service emploi, la gestion d'une marque de producteurs… et de nombreux agriculteurs !

«Renforcer nos liens avec toutes les productions»

Connaissant le département et son activité syndicale pour y avoir organisé des formations, le nouveau directeur s'est rapidement plongé dans les dossiers de l'agriculture icaunaise, et s'active déjà pour faire avancer les problématiques urgentes : la sécheresse et ses dégâts, les dérogations pour les SIE ou encore la stratégie à adopter face à l'arrivée du loup, sans oublier les élections Chambre d'agriculture qui approchent à grands pas. *«En arrivant dans l'Yonne, je découvre une équipe très active, tant côté salariés que côté élus. Mon travail consiste à respecter les orientations syndicales de notre conseil d'administration, qui réfléchit en ce moment à ses priorités. Nous allons ensuite déployer nos équipes autour de ce projet, qui sera bâti pour que tous nos territoires icaunais, tous nos producteurs, quelles que soient leurs productions et leurs modes de production, bénéficient de notre investissement total dans leur défense syndicale»*.

ORIANNE MOUTON

Sommet de l'élevage

À ne pas manquer

Le Sommet de l'élevage se tiendra à Cournon-d'Auvergne du 3 au 5 octobre prochain. Nul doute, le salon est bien LE rendez-vous incontournable des professionnels de l'élevage !



Les 3, 4 et 5 octobre et pour sa 27e édition, le Sommet de l'élevage sera de retour durant trois jours au Parc des expositions de Cournon-d'Auvergne. Leader européen incontesté du secteur bovin viande et s'imposant chaque année un peu plus comme l'événement national de référence des éleveurs laitiers de zones agro-climatiques difficiles, le Sommet est aujourd'hui une vitrine exceptionnelle du savoir-faire français en matière de reproduction animale et de génétique.

Cette nouvelle édition s'annonce sous les meilleurs auspices avec 2000 animaux d'élite, 1500 exposants attendus, venus de 32 pays pays, de multiples conférences de haut niveau (voir encadré), sans oublier des rencontres d'affaires, concours d'envergure, animations et nouveautés marquantes. De quoi offrir un panorama complet du secteur de l'élevage français aux quelques 95 000 visiteurs professionnels attendus.

Côté concours…

En 2018, la race Salers sera présente en concours national durant les trois jours du salon avec les 400 meilleurs animaux français de la race en compétition. Seule race française à compter à la fois un rameau laitier et un rameau allaitant, elle compte aujourd'hui plus de 223 000 vaches réparties sur l'ensemble du territoire national.

évidemment, la race Charolaise sera fièrement représentée et concourera, comme les races Limousine, Blonde d'Aquitaine, Aubrac, Gasconne, Parthenaise, Bazadaise, Blanc Bleu Belge et Hereford. Sans oublier, le Concours européen Simmental (48 animaux) et les concours des races Holstein, Montbéliarde, Brune, Normande, Abondance, Tarentaise et Jersiaise pour les bovins lait.

Quant aux ovins, les moutons Charollais pourront démontrer leurs nombreuses qualités dans la catégorie des races herbagères à côté des autres concours Texel, Suffolk et Ile de France.

Au total, plus de 2 000 animaux à haut potentiel génétique rigoureusement sélectionnés seront présents pour participer à ces concours et autres présentations animales.

Côté exposants

Le Sommet présente également une offre commerciale complète grâce à la participation de 1 500 sociétés exposantes dont 300 étrangères, venant de 32 pays. Les délégations étrangères sont particulièrement choyées au Club d'Affaires International installé dans le hall de la prestigieuse salle de spectacles du Zénith d'Auvergne.

La Turquie, pays à l'honneur

Après l'Iran en 2017, c'est au tour de la Turquie d'être le pays invité d'honneur de cette 27e édition. L'agriculture turque reste une activité importante dans le pays. Avec 52 milliards en dollar américains (USD), elle représente 6,1 % du PIB et 19,4 % de la population active soit 5,5 M de personnes en 2017. Plus de 2/3 de sa production agricole est végétale, suivie de 1/4 par la production animale, 5 % pour la production sylvicole et de seulement 3 % pour la pêche. Disposant d'une très grande variété de microclimats et de 23,4 M ha de terres agricoles, le pays est quasi autosuffisant pour de nombreux produits. Cette importante production place la Turquie au 7e rang de l'économie agricole mondiale. Du point de vue de la production animale, la Turquie est également un très grand pays d'élevage avec 34 M d'ovins, 16 M de bovins (dont 6 M de vaches laitières) et 10 M de caprins. Compte tenu de son importance, l'élevage reste dans les priorités du ministère de l'Agriculture, qui axe une grande partie de ses soutiens vers son développement.

«La France et la Turquie sont complémentaires» explique Benoît Delaloy, responsable international du Sommet. *«Les races bovines françaises sont très appréciées par les professionnels turcs grâce à leur excellent rendement et leur viande peu grasse. J'espère que cette invitation comme pays à l'honneur contribuera à développer encore davantage les échanges entre nos deux pays»*.

Des conférences *«au sommet»*

Lieu de débats et de colloques, le Sommet de l'élevage va proposer cette année 50 conférences et débats traitant de sujets de fonds: les technologies, la recherche, la génétique, la Pac, la santé animale, les flux commerciaux... Quelques repères dans une liste non exhaustive.

à tout seigneur tout honneur : on pourra mieux connaître le marché turque et la Turquie, invitée d'honneur en assistant le 3 octobre à une conférence présentant les priorités de l'agriculture turque et ses opportunités dans le secteur de l'élevage notamment.

Autre invité dont les éleveurs se seraient bien passé : la sécheresse. Cette évolution climatique a certainement inspiré le thème de la conférence organisée le jeudi 4 octobre pour les éleveurs laitiers : *«L'étable de demain dans les zones arides et semi-arides»* (climatisation contrôlée grâce à une serre accolée au sud et une prairie artificielle au nord).

D'autres conférences vont s'intéresser à différents thèmes et enrichir les connaissances et la réflexion :

Mercredi 3 octobre

- écoantibio - Antibiothérapie responsable
- L'alimentation biologique des volailles de chair
- Récolte du maïs fourrage
- Grassman (bouquet d'applications mobiles sur les fourrages)
- Le réseau agri-sentinelles
- Relations et ressources humaines en élevage
- Actions du projet bio Reine Mathilde
- Diversification et la pluriactivité
- Récolte et la conservation des prairies, quoi de neuf ?
- Les différences phénotypiques entre Prim'Holstein et Montébliarde et leurs conséquences,
- La filière ovine néo-zélandaise.

Jeudi 4 octobre

- Présentation de Sant'Innov
- Nouvelles missions des experts foncier dans le cadre d'une expertise environnementale et évaluation d'un préjudice écologique
- Témoignage d'un éleveur sur life beef carbon
- Conférence technique sur l'élevage biologique (Bio Thema)
- Le Pacte pour un engagement sociétal
- Adaptation des pratiques culturales au changement climatique
- Production de viande d'agneaux dans le cadre de pratiques agroécologiques
- Vers une diminution de la fertilité des sols en agriculture biologique ?
- Pas d'agroécologie sans élevage paysan
- économie de la viande bovine

Vendredi 5 octobre

Panser vaches : alimenter sans UFL ni PDI
Comment protéger vos animaux des courants d'air ?
Agriculture de précision : vers un élevage connecté ?
Bien raisonner la fertilisation des prairies
Former et informer sur le bien-être animal
Agriculture durable
BVD, en route vers l'éradication
Luz'Co : la luzerne en collectif
Agriculture et pollinisateurs

Cette liste de rendez-vous n'étant pas exhaustive retrouvez plus de précisions sur les rendez-vous à : www.sommet-elevage.fr

fendt.fr
FENDT
Nouveau Fendt 900 Vario
La performance à son apogée
Il peut faire plus, et le faire mieux !
Synonyme de performances et de rentabilité, le 900 Vario tient ses engagements grâce à de nombreuses innovations. Sa nouvelle motorisation répondant aux normes Tier IV finale; sa régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore la coupure de tronçons SectionControl ne sont que quelques exemples des nouveautés qui forgent cette nouvelle gamme.
BOUCHERON SAS
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
21 Vénarey-les-Laumes 03 80 97 01 50
et son agent :
BSA 89 Cussy les Forges 03 86 33 11 24
ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08
89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS


Concours national

Une journée 100% charolais à

Le Herd-Book Charolais a organisé le 5 septembre dernier, le premier concours national de veaux de l'année. L'occasion d'évoquer les problématiques rencontrées par la filière avec Pascal Langevin, le président du HBC.


Le Herd-Book Charolais a accueilli près de 200 animaux issus de 69 élevages et provenant de 19 départements.

Ça s'est bousculé ! Ce mercredi 5 septembre, le public est venu nombreux assister au premier concours de veaux de l'année à l'Agropole du Marault. *«Un rendez-vous qui doit donner le «la» de l'année et de la santé de la profession»* a estimé Pascal Langevin, le président du Herd-Book Charolais. Et il sait de quoi il parle, puisque ce type de concours existe au Marault depuis 1997. *«Le HBC a encore aujourd'hui un attachement profond à Magny-Cours. Ces concours sont devenus des rendez-vous incontournables de la profession»*.

Pour cette édition 2018, un effort a été fait de la part du HBC pour rassembler dans cette compétition tous types d'élevages. *«C'était une volonté de la part de la profession qui réalise de plus en plus de vêlages d'automne. Il était donc normal que l'on puisse faire une place à ce type de veaux dans nos concours»* estime-t-il.

«Pour participer, il faut bien sûr que la bête soit inscrite mais aussi que la viande soit mieux réparties dans le but de favoriser un bon rendement des carcasses, tout en préservant évidemment la qualité maternelle» explique Pascal Langevin.

Côté compétition, le HBC a accueilli près de deux cents animaux issus de soixanre neuf élevages et provenant de dix neuf départements. Dans la catégorie Veaux mâles d'automne et veaux mâle, les prix reviennent au Gaec Micaud (Ygrande, Allier) pour Obama et Ouistiti. Chez les veaux femelles d'automne, le Gaec Maréchal (Toulon-sur-Arroux) remporte le prix d'honneur avec Nina Ricci.

Quant au prix d'honneur catégorie veaux femelle, le prix d'honneur est décerné à la SCEA Pichard (Montceau-les-Mines) pour Oxygène. A retenir également, le prix d'ensemble des veaux femmes, a été attribué à Pierre Bernardet (Decize, Nièvre).

Le prix d'ensemble veaux mâles faibles effectif revient lui au Gaec Lacour père et fils (Saint-Vincent-des-Près, Saône-et-Loire). L'ensemble des résultats est à retrouver sur le site internet charolaise.fr.

«On sent un ras-le-bol»

Derrière l'effervescence suscitée par le concours, se cache une réalité qui est moins drôle et que le président du Herd-Book Charolais, Pascal Langevin a bien ressentie durant toute la journée. *«On sent un ras-le-bol de la part des éleveurs»* nous dit-il sans détour avant de poursuivre. *«Le prix de la viande pratiqué actuellement ne permet pas à l'éleveur de s'en sortir»* ajoute-t-il.

Face à ce phénomène, l'inscription pratiquée par le HBC permet aux adhérents de s'assurer une certaine sécurité. D'après le président du HBC, le nombre de reproducteurs inscrits serait en nette hausse. *«Ce n'est certainement pas quelque chose qui va sauver totalement la filière, néanmoins l'inscription permet à l'éleveur de valoriser son cheptel. L'inscription doit d'ailleurs rester une référence pour valoriser au mieux ses bêtes. L'éleveur doit absolument donner une image positive de son métier»* estime-t-il.

Depuis quelque temps, Pascal Langevin constate également que la génomique devient une monnaie d'échange entre vendeurs et acheteurs. Certainement une piste supplémentaire à suivre dans la conduite des élevages.



THÉOPHILE MERCIER

Vente aux enchères

Un résultat à l'image du contexte

Il ne restait plus une place. Les 400 sièges disponibles autour du ring à l'Agropole du Marault ont tous été occupés par des curieux venus nombreux ce mercredi 5 septembre pour assister à la vente aux enchères Nationale organisée par l'Ufragec. Pour cette vente aux enchères 24 veaux ont été présentés à la vente. La mise à prix a été estimée à 3 500 euros. Martial Tardivon, chef des ventes à la Sicafome de Moulins-Engilbert et Stéphane Billoux, inspecteur racial aux HBC, ont assuré l'animation de l'après-midi. La bête la mieux vendue a été adjugée à 18 600 euros. Elle appartient au Gaec Boileau du Puy de Dôme. Un veau qui s'était déjà distingué le matin même, terminant à la deuxième place du concours d'Honneur organisé par le Herd-Book Charolais. Autres chiffres à retenir, c'est la moyenne des ventes estimée à 6 217 euros pour 50 % d'invendus. Pour Stéphane Billoux *«cette vente 2018 reflète bien les difficultés que traversent les élevages allaitants, aussi bien sur le plan économique que climatique avec une sécheresse très importante. À titre de comparaison en 2017, nous avions eu 31 bêtes de présentées pour seulement 18 invendus. Néanmoins, ces rendez-vous sont des moments qui restent importants pour l'ensemble de la profession»*.



l'Agropole du Marault



Prix d'Honneur Veaux femelles d'automne. Nina Ricci du Gaec Maréchal (71)



Prix d'Honneur Veaux Mâle d'automne. Obama du Gaec Micaud (03).



Prix d'Honneur Veaux Mâles. Ouistiti du Gaec Micaud (03)



Prix d'Honneur Veaux femelles. Oxygène de la SCEA Pichard Hugues (71).

Innovation technologique

Une appli smartphone HBC pour tous les éleveurs charolais



Bonne nouvelle pour les éleveurs de bovins charolais, tous les éleveurs et pas seulement les adhérents du HBC : le Herd-Book Charolais vient de mettre gratuitement à leur disposition une application facile à installer et à utiliser sur un smartphone. Ce nouvel outil est conçu *«comme une plate-forme de services»*. Il permet aux élevages, même non inscrits, d'accéder à tous les animaux disponibles à la vente, de géolocaliser les élevages inscrits, de suivre l'actualité de la race, les ventes et les concours. Dans la version destinée aux adhérents du Herd-Book charolais, l'appli facilite la gestion du troupeau en permettant d'accéder en temps réel à toutes les données de l'élevage (inscriptions, fiche animal, pedigree, arbre généalogique, etc.). Les éleveurs adhérents au HBC peuvent également mettre en vente leur animal en quelques clics.

«L'appli se veut un véritable outil technique et génétique, au service de la filière», explique Florence Marquis, directrice du HBC, elle vise d'abord *«à faciliter la vie des éleveurs»*. *«C'est à la fois un prolongement et un complément des ventes aux enchères, avec la volonté d'ouvrir des débouchés toute l'année»*. Un atout important selon ses concepteurs: *«la modularité»* d'un système qui n'est pas figé, mais destiné au contraire à évoluer au rythme des nouvelles versions et mises à jour à venir.

La version grand public de l'application est téléchargeable gratuitement sur AppStore et Google Play.

Chasse française

Une année charnière sur fond de réforme

La réforme de la chasse française est en cours. Une réforme qui vise à rendre la chasse plus accessible, tout en la replaçant au cœur des territoires. Le monde agricole attend quant à lui de pouvoir évaluer sur le terrain l'efficacité de cette nouvelle répartition des pouvoirs au sein du monde de la chasse.

Il y a encore une trentaine d'années, un agriculteur sur deux et même un peu plus, était chasseur. Aujourd'hui on n'en dénombre plus qu'un sur cinq, ce qui explique en partie une certaine difficulté à travailler en commun sur des sujets de plus en plus sensibles, comme celui des dégâts de gibier, alors que les agriculteurs travaillent dans un monde en tension, où les enjeux économiques sont multiples. Ce qui lie encore aujourd'hui le monde de la chasse à celui de l'agriculture, c'est le partage d'un même territoire et certaines problématiques communes à la ruralité. Ce partage du territoire est source de frictions, les intérêts économiques des deux populations s'avérant souvent divergents et les usages contradictoires.

Agriculteurs et chasseurs doivent donc sans cesse travailler à accorder leurs violons, avec plus ou moins de succès. Les agriculteurs veillent à préserver leur outil de travail et leur revenu, tandis que les chasseurs encouragent le monde agricole à développer des pratiques qui soutiennent la biodiversité et favorisent le maintien du petit gibier. Fruit de cette collaboration sous pression réciproque, un partenariat qualifié de « gagnant-gagnant » a été initié entre agriculteurs et chasseurs, sous l'égide de la FNSEA, de l'APCA, de la Fédération nationale de la chasse et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage : Agrifaune. Renouvelé pour la période 2016-2021, ce partenariat Agrifaune expérimente et diffuse des pratiques agricoles visant par exemple à améliorer la gestion des bordures de champs, à concilier pastoralisme et faune sauvage ou encore à développer les couverts végétaux en intercultures.

Des points noirs persistants

Tout n'étant pas pour le mieux dans le meilleur des mondes, de sérieux points noirs subsistent sur le terrain, notamment en ce qui concerne les dégâts de gibier, leur augmentation, le niveau d'indemnisation et la gestion cynégétique de la faune sauvage. Certaines causes exacerbent les conflits sur les territoires : l'indemnisation des cultures à forte valeur ajoutée, la concentration d'animaux dans certaines zones de chasse, les dégâts aux prairies, les risques sanitaires élevés de certains gibiers porteurs de maladies graves, économiquement pénalisants pour les élevages.

Sur le principe, la réforme globale de la chasse qui se met en place vise à mieux responsabiliser les territoires dans la gestion des dégâts de grands gibiers, tout en rendant la chasse plus accessible économiquement. Reste que le monde agricole est en attente d'effets concrets et observables sur le terrain. Au-delà du concept politique, la ruralité pour ses acteurs économiques se vit au quotidien, entre avantages et inconvénients partagés. L'équilibre économique de ces territoires est fragile et encore plus fragilisé par l'évolution climatique. Raison de plus pour ne pas rater l'application de cette réforme en préservant au mieux l'acte de production agricole.



Photo: Réussir

Chaque année les sangliers infligent près de 50 millions d'euros de dégâts aux terres agricoles. Une situation d'urgence pour les chasseurs soumis à une forte pression économique.

AMK

Morvan

Des cerfs qui font débat

Depuis plusieurs années, des cerfs ont élu domicile dans le Morvan au nord d'Autun à la limite de la Côte-d'Or. Dans un secteur favorable à l'espèce, cette présence nouvelle fait débat. Les forestiers redoutent des dégâts aux plantations et les éleveurs craignent la tuberculose dont les foyers côte-d'oriens sont à seulement quelques dizaines de kilomètres de là.

Depuis environ huit ans, des cerfs sont observés dans la partie morvandelle de la Saône-et-Loire, notamment sur la commune de Barnay. Éleveur et chasseur dans la commune, Jean-Pierre Mauguin dit en avoir observé une harde de seize animaux en 2013 et à plusieurs reprises, l'éleveur en a aperçu de différents âges, cerfs et biches, sur son exploitation et alentours. Au fil des années, la population se serait écartée sur les communes voisines, s'implantant à Voudenay, Bard-le-Régulier, Savilly, Manlay en Côte-d'Or et Lucenay-l'Évêque.

À première vue, l'apparition de ces majestueux animaux sauvages dans le Morvan n'aurait pas dû être une mauvaise nouvelle. Sauf que, comme le souligne Jean-Pierre Mauguin, également délégué au GDS, *« les foyers de tuberculose de la Côte-d'Or sont à moins de cinquante kilomètres de chez nous »*.

Vecteur de la tuberculose

Un risque qui a immédiatement conduit l'agriculteur à alerter les organisations sanitaires, agricoles et de chasse du département. *« Le cerf est le gibier le plus sérieux vecteur de la tuberculose, devant le blaireau et le sanglier. C'est aussi l'animal qui se déplace le plus loin »*, informe l'agriculteur.

Safari Armurerie
Atelier de réparation - Essais en stand de tir
19, Rue de la Boutière - 71150 CHAGNY
Tél. : 03 85 87 26 76 - E-mail : armureriesafari@wanadoo.fr
Notre site : www.armureriesafari.fr

Dégâts aux jeunes douglas

Si les forestiers ont toujours été défavorables au retour du cerf en Saône-et-Loire, c'est à cause des dégâts aux arbres et plantations forestières. Des nuisances que Jean-Pierre Mauguin a déjà pu constater dans ses propres plantations de sapins de douglas. *« Les cerfs mangent les têtes des jeunes sapins et ils se lassent moins vite que les chevreuils. Ils s'en prennent aussi aux écorces et les mâles se font les bois sur les troncs »*, indique l'agriculteur. Des dégâts qui sont très mal indemnisés et qui pourraient se généraliser si l'espèce s'implante davantage, estime Jean-Pierre Mauguin.

Deux poids deux mesures ?

La première année où l'administration a attribué un bracelet de chasse pour un cerf sur le secteur concerné, c'était un daguet et c'est Jean-Pierre Mauguin lui-même qui a abattu l'animal. Mais depuis, les prélèvements ont été peu nombreux. L'an dernier, sa société de chasse a obtenu une attribution pour un jeune animal, sujet difficile à chasser, déplore l'agriculteur. Lors de la seule occasion qui s'est présentée, l'animal n'a pas pu être tiré faute d'avoir pu formellement identifier son âge. Pour Jean-Pierre Mauguin, il faudrait davantage de possibilités de prélèvement, avec des attributions plus souples. En Côte-d'Or, assure-t-il, *«les chasseurs obtiennent les bagues qu'ils veulent »*. Ce qui semble loin d'être le cas en Saône-et-Loire, regrette-t-il. Un manque d'harmonisation qui agace l'agriculteur.



Pour Jean-Pierre Mauguin, le risque numéro un avec le cerf, c'est la tuberculose.



Dégâts attribués aux cerfs sur la commune de Barnay.

MARC LABILLE

Christophe Petit à Vincelles

Une contrainte transformée en atout !

Sur son exploitation typiquement bressane, Christophe Petit a choisi de s'engager dans un plan de gestion bocager. De contraignantes à entretenir, ses haies hautes sont devenues à la fois une source de bois énergie, un atout environnemental et un plus paysager.

Christophe Petit exploite 135 hectares à Vincelles, en bordure de Seille, tout près de Louhans. La structure comporte une centaine d'hectares de cultures céréalières ; le reste étant consacré à des prairies nourrissant chaque année une soixantaine de génisses charolaises à l'engraissement. Les prairies inondables sont conduites selon le cahier des charges d'une mesure agro-environnementale impliquant fauches tardives (20 juin, 4 juillet, 15 juillet) et aucun engrais ni produit phytosanitaire.

Sur cette exploitation typique du bocage bressan, la question des haies s'est posée il y a deux ans. *« On avait l'habitude de couper le bois de nos haies puis on brûlait les branches et parfois même on les arrachait. Il me restait pas mal de haies hautes sur ma ferme avec la contrainte de devoir les entretenir. La question était : qu'est-ce qu'on en fait ? Faut-il continuer à les arracher ? »*, se souvient Christophe Petit. À l'initiative du président du syndicat local et alors que la démarche Agrifaune était lancée avec la fédération départementale des chasseurs, la FDSEA, la chambre d'agriculture et l'ONCFS, un groupe de travail s'est constitué localement. Plusieurs agriculteurs – dont Christophe – se sont immédiatement montrés intéressés par l'idée de préserver et valoriser ces haies. *« Nos haies avaient un potentiel de bois et nous étions au tout début du bois plaquettes et de l'exploitation au lamier »*, confie l'intéressé qui précise que s'il était prêt à conserver ses haies, il fallait que *« ce qu'elles lui coûtent en entretien soit couvert par leur valorisation »*.

La première étape a été un état des lieux des haies de l'exploitation réalisé par Thierry Peyrton de la Fédération départementale des chasseurs. Treize kilomètres de haies et bosquets ont été inventoriés sur l'exploitation de Christophe Petit. À la question *« que voulait-il faire de ce bocage ? »*, l'agriculteur a répondu qu'il préférait conserver cet atout paysager *« qui redore l'image de l'agriculture vis-à-vis de la société »*.

13 kilomètres de haies hautes

Avec l'expertise de Thierry Peyrton, Christophe s'est doté d'un plan de gestion sur 25 ans. Le bois est exploité pour la production de plaquettes collectées par la coopérative Bourgogne du sud (lire encadré). Grâce à ce débouché mis en place avec d'autres agriculteurs et encadré par la fédération des chasseurs et la coopérative, Christophe apprécie d'avoir beaucoup moins de travail à accomplir qu'en récoltant tout en bois bûche. *« Tout est mécanisé »*, résume-t-il.

Sa tâche se limite à abattre les arbres entiers à la tronçonneuse et à les andainer à l'aide de son chargeur. Le broyage est assuré par un prestataire. Avec deux autres agriculteurs également impliqués dans un plan de gestion bocager, Christophe assure le transport des plaquettes jusqu'à un site de collecte tout proche (à Branges).

Charges d'entretien largement couvertes

L'an dernier, l'agriculteur avait réalisé 150 € de bénéfice pour 35 tonnes de plaquettes produites à partir de branches élaguées par un prestataire à l'aide d'un lamier. Le coût d'élagage s'élevait à 600 € et Christophe avait livré pour 750 € de plaquettes à sa coopérative. Les frais de déchiquetage sont pris en charge par la coopérative qui les retire de la rémunération des plaquettes. *« 150 € couvre mes charges d'entretien »*, assure l'agriculteur. Utilisé pour effectuer des *« rattrapages »* sur des haies vieillissantes, le lamier offre un travail *« très propre »*, fait valoir Christophe.

La coupe des bois est réalisée dans l'hiver, en décembre-janvier. Le broyage est effectué au mois d'avril, lorsque la portance des parcelles le permet et juste avant les semis de printemps, indique l'agriculteur. *« Détenue par un prestataire local, la machine mue par un tracteur de 300 CV, transforme entre 30 et 40 mètres cubes de plaquettes par heure avec des troncs jusqu'à 40 cm de diamètre. Pour la bonne granulométrie des plaquettes, des arbres entiers sont préférables pour garantir un juste équilibre entre les grumes et les branches »*, informe Thierry Peyrton.

Plus un seul cm de haie de perdu

« Depuis que mon plan de gestion bocager est en place, plus un seul centimètre de haie n'a été perdu sur mon exploitation ! », se félicite Christophe Petit. Grâce à la préservation de ses haies, mais aussi aux fauches tardives dans le cadre des MAE ainsi que ses couverts d'intercultures[1], l'agriculteur observe un retour des lièvres, des faisans et même de quelques perdrix sur son exploitation. Un effet cynégétique qui s'ajoute aux bénéfices agronomiques des intercultures : moins de liserons et de chiendent malgré l'abandon du glyphosate compensé par davantage de travail du sol, explique Christophe. L'agriculteur signale aussi que la production de ses haies lui fournit du bois bûche pour le chauffage ainsi que des piquets en robinier faux acacias. Quelques grumes de chêne ont même pu être valorisées auprès de scieries, fait valoir Christophe Petit.

Marc Labille



Christophe Petit qui, avec Thierry Peyrton de la fédération des chasseurs, a mis en place un plan de gestion bocagère sur son exploitation.

(1) Mélanges fournis par la coopérative Bourgogne du sud et dont le prix des semences est aidé à hauteur de 25 % HT par la fédération des chasseurs.

Trois mélanges sont distribués par la coopérative : Prosol azote (vesce printemps, phacélie, trèfle Alexandrie) ; Chlorofiltre mtr (moutarde, trèfle d'Alexandrie, radis) et Agrifaune vmp (moutarde, vesce, phacélie).

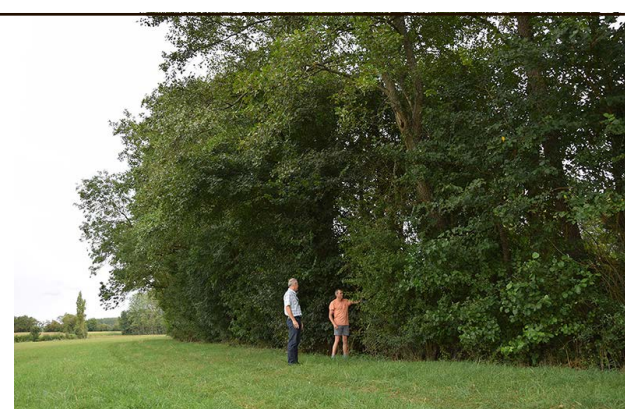
▶ Zoom sur…

Une filière locale de plaquettes bocagères

Pour le débouché plaquettes, la fédération départementale des chasseurs et les agriculteurs locaux ont sollicité la coopérative Bourgogne du sud afin qu'elle prenne en charge la gestion de la production ; chantiers, stockage, logistique, commercialisation. *« L'Ademe apporte son soutien pour l'animation de cette action et ainsi développer une filière locale de plaquettes bocagères. Le Pays de la Bresse bourguignonne relaie largement et régulièrement l'information »*, informe Thierry Peyrton. Le débouché ciblé est le chauffage collectif auprès de collectivités locales. *« Les premières collectivités que nous fournissons sont les communes de Sagy et Savigny-en-Revermont. Nous développons aussi une filière paillage de végétaux à destination des particuliers. Bourgogne du sud distribue des plaquettes conditionnées en sacs de 40 litres dans son réseau Gamm Vert. 1 600 sacs ont ainsi été écoulés la première année et les perspectives sont bonnes »*, révèle Thierry Peyrton. Un troisième débouché est exploré dans la litière de volailles de Bresse ou de bovins. *« Aujourd'hui, notre production de plaquettes atteint environ 1 000 mètres cubes par an. Elle provient de dix exploitations ainsi qu'un syndicat de rivière »*, rapporte Thierry Peyrton. La Bresse possède de nombreuses haies hautes représentant une ressource abondante. *« Au départ, on comptait beaucoup sur l'essor des chaufferies collectives au bois plaquette alors que le prix du fuel était alors très élevé. Mais la baisse des prix des carburants a freiné momentanément le développement du chauffage au bois. Aujourd'hui que le prix du fuel est reparti à la hausse, de nouveaux projets de chaufferies collectives aux énergies renouvelables voient le jour. En 2019, nous effectuerons un bilan et si la démarche est économiquement satisfaisante, nous essayerons de l'étendre à plus grande échelle, avec d'autres collectivités »*, conclut Thierry Peyrton.

Repères Une véritable sylviculture

Le plan de gestion bocagère est financé à 80 % par la Région. Le montage du dossier est assuré par la fédération départementale des chasseurs qui accompagne l'agriculteur et le conseille techniquement. *« Le bocage est intégré au système d'exploitation en valorisant ses différentes fonctions : lutte contre le changement climatique, érosion des sols, auxiliaires… En plus de sa production de bois et de son intérêt faunistique. Calé pour une durée de 25 ans, le plan de gestion est adapté en fonction des objectifs de l'agriculteur et fait appel à une véritable sylviculture. D'ailleurs un technicien du Centre régional de la propriété forestière vient conseiller l'exploitant lors de la réalisation du plan de gestion. On veille à ce que l'exploitant valorise au mieux ses bois »*, explique Thierry Peyrton.



En bordure de Seille, la haie ou ripisylve doit être entretenue avec soin car elle a de nombreuses fonctions protectrices vis-à-vis du cours d'eau (température de l'eau, érosion des berges, etc.).



Tournesol

Récolter dès que possible les parcelles à maturité

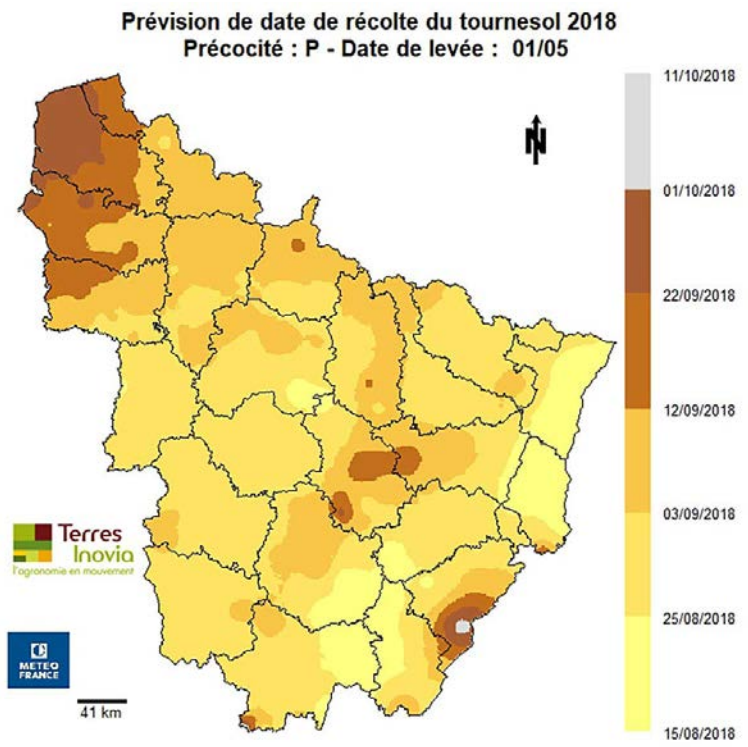
La période de maturité des tournesols s'avère étalée cette année. Des parcelles en surmaturité sont déjà identifiées (et récoltées pour certaines) depuis la mi-août, ce qui est exceptionnel. Les parcelles moins précoces évoluent rapidement depuis une quinzaine de jours avec des températures élevées et le climat sec. Il faut se préparer à récolter sans attendre les parcelles au fur et à mesure qu'elles mûrissent pour ne pas entamer le potentiel de rendement. D'après nos projections, le gros des récoltes devrait se dérouler sur septembre.

Une culture fragile à maturité



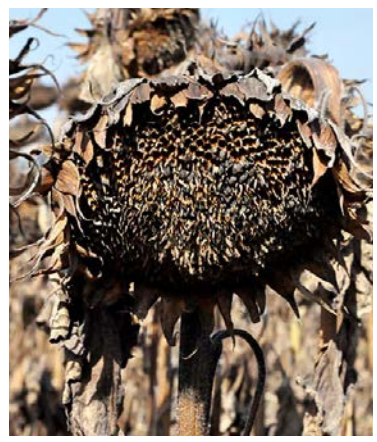
Dégâts d'oiseaux sur tournesol à surmaturité.

Contrairement au maïs et au soja, le tournesol est relativement fragile à maturité. Les oiseaux, les maladies de fin de cycle (sclérotinia, botrytis) et les évènements climatiques comme une forte pluviométrie peuvent occasionner très rapidement des pertes de rendement. Il est impératif de récolter dès que la maturité est atteinte. Attendre a aussi des conséquences sur le taux d'humidité. Ce dernier à tendance à remonter avec le raccourcissement des journées automnales et les températures en baisse.



Les récoltes devraient être précoces en 2018.

Récolter en plusieurs fois si nécessaire



La maturité du tournesol n'est pas toujours homogène dans les parcelles. Il ne faut pas hésiter à récolter en plusieurs fois pour limiter les pertes de rendement et de qualité ainsi que pour éviter des frais de séchage.

Quand c'est noir, c'est trop tard…

Les feuilles sont complètement desséchées, le capitule est brun noir et les tiges brunes. Une récolte trop tardive expose à l'égrenage et aux pertes dues au vent, oiseaux et maladies.



Stade optimal de récolte à ne pas manquer

Le dos du capitule vire du jaune au brun. Les feuilles de la base et du milieu de la tige sont sèches. Quelques feuilles hautes sont encore un peu vertes. Les fleurons tombent d'eux-mêmes. La tige devient beige clair.

Trop tôt, trop d'eau (dans les grains) !



Les feuilles médianes, supérieures et la tige sont encore vertes. Le dos du capitule est jaune. La teneur en eau des graines est supérieure à 15 %. Récolter à ce stade augmente le taux d'impuretés et les frais de séchage. Le battage est difficile et la vitesse de récolte plus lente.

L.Jung - M.Geloen - Terres Inovia

Pour en savoir plus sur la récolte du tournesol rendez-vous sur www.terresinovia.fr rubrique tournesol



Engins de levage

Vérification périodique: tour d'horizon du contenu et des avaries rencontres

Encore assez méconnue, la législation impose une vérification générale périodique pour tous les engins de levage et de terrassement, à effectuer tous les 6 à 12 mois suivant la catégorie. Elle concerne les chefs d'établissements ou employeurs de main d'oeuvre. La responsabilité sera engagée vis-à-vis des salariés, apprentis ou tiers.

La visite dure en moyenne 45 min et comporte une centaine de points de vérification et se divise en 2 parties :

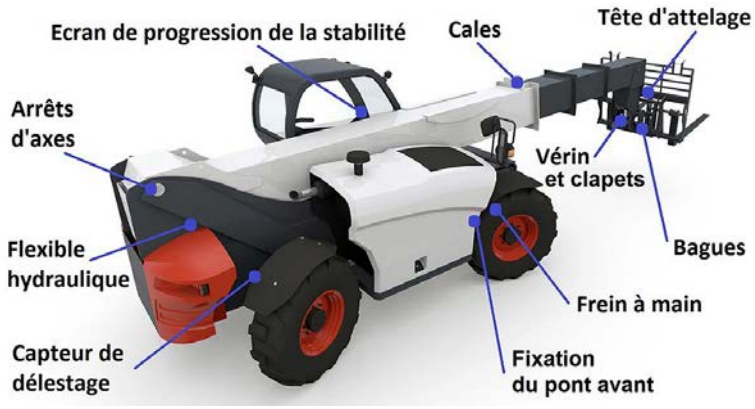
L'examen de l'état de conservation

Observation visuelle : intégrité du châssis, de la boulonnerie, de la flèche télescopique,
recherche des éventuelles fissures, de la présence des arrêts d'axes…

L'examen de fonctionnement

Vérification des jeux, test de maintien de levage, de maintien de charge, test des dispositifs de sécurité, test de
freinage (service et stationnement) etc.
Ici sur un télescopique, un essai de maintien de charge. Cela vise à anticiper la défa i l lance d'un composant hydraulique (clapet anti retour, vérin...) pouvant entraîner la chute brutale du bras au sol, même sans charge.
Parmi les avaries sérieuses et fréquemment rencontrées sur un chariot télescopique, on
observe :
- le système d'indication de stabilité horizontale déréglé ou shunté (1 machine sur 3)
- le frein de stationnement trop faible pour immobiliser l'engin en pente (1 machine
sur 5)
- un jeu important dans les pivots d'articulation de la tête d'attelage (1 machine sur
5)
- les fuites hydrauliques sur flexibles (1 machine sur 5)
- les arrêts d'axes desserrés ou manquants (1 machine sur 10)
- les interfaces d'attelage tordues ou abimées (1 machine sur 10)
On dénombre 1 à 2 cas par an d'avarie sur une des deux brides de fixation du pont avant
au châssis. Boulons desserrés ou sectionnés, le pont n'est alors tenu que sur un seul point.
Plus rassurant, les clapets de sécurité hydrauliques donnent satisfaction en maintien de charge même sur des engins ayant un nombre d'heures élevé.

FABRICE MAITROT
CONSEILLER MACHINISME
CUMA BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Les défauts les plus couramment rencontrés sur un chariot télescopique.



Un exemple d'Indicateur de stabilité horizontale, utilisé pour suivre la progression de la stabilité du télescopique lors de l'allongement de la flèche. Trop sensible, il se déclenchera avant d'atteindre les limites de stabilité de l'appareil. Trop peu sensible, le chauffeur ne pourra s'en servir pour se prémunir d'un basculement vers l'avant.

VOUS AVEZ UN PROJET ?
✔ d'installation ✔ de croissance
✔ de diversification ✔ d'association


...Sanders a des solutions et vous accompagne dans la création d'élevages de volailles CHAIR et PONTE
Rejoignez-nous !
Pour plus d'informations, contactez :
Dominique MARECHAL
au 06 14 27 25 44
dominique.marechal@sanders.fr
Jacques JONCOUR
au 06 12 32 06 30
jacques.joncour@sanders.fr
Matines
SANDERS
Nourrir nous engage
AURORE
Marketing Avril Spécialités Animales - Photo ©Yannick Thoraval - Fotolia - Mai 2018

Terres de Bourgogne
Retrouvez tous nos dossiers sur www.agribourgogne.fr/dossier

Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
Équipement de stabulation
JOURDAIN
NOUVEAU
à réserver dès maintenant
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

QUAD POLARIS SPORTSMAN 570
8 290 €TTC
6 908,33€HT*
*sans le coffre
Garage du Mouësse
Agent POLARIS The Way Out
51 Fg du Mouësse - Nevers - 03 86 57 06 28 - bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

BC Technique Import

Alexandre Clavier arrive en tant que directeur commercial



BC Technique Import, connue pour la distribution des outils de désherbage mécanique Hatzenbichler, renforce son équipe avec l'arrivée d'Alexandre Clavier à la direction commerciale. Mathias Bounon, gérant de la société basée à Vermenton (89), a créé ce poste pour faire face au développement de la structure sur le territoire national. Fils d'agriculteur, Alexandre Clavier est titulaire d'un BTS et d'une licence Pro Productions Végétales. Ce passionné d'agronomie a été auparavant second chef de culture dans une exploitation près de Bourges avant de rentrer chez Centragri, concession John Deere à St Germain du Puy. Durant 10 années, Alexandre Clavier est passé de vendeur, à directeur commercial avant de prendre la direction générale de la concession. Depuis début septembre, il a donc rejoint l'entreprise située dans les bâtiments agricoles de la ferme familiale en agriculture biologique depuis plus de 20 ans. Animé par la volonté d'accompagner l'agriculture de demain, Alexandre Clavier aura en charge le développement du réseau de distribution sur le territoire, de la gestion commerciale, des relations avec les fournisseurs. Avec à ses côtés une équipe commerciale constituée d'un chef des ventes, d'un vendeur et de deux agents commerciaux, il s'occupera également des ventes sur les régions Centre et Bourgogne Franche-Comté.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Laissac 11/09/2018	Bourg-en-Bresse 11/09/2018	St-Christophe-en B. 05/09/2018	National 05/09 au 11/09/2018
Vaches viande (V)	U	3,80 € →	3,45 € →	3,95 € →	3,83 € →
	R	3,35 € →	3,10 € →	3,68 € →	3,52 € →
	O	3,20 € →	-	-	3,24 € →
Vaches mixte (M)	R	3,25 € →	3,00 € →	-	3,25 € →
	O	3,15 € →		-	3,17 € →
Vaches lait (L)	O	2,95 € →	-	-	2,92 € ↗
	P	2,80 € →	2,40 € →	-	2,64 € ↗
Génisses VML	U	-	4,20 € →	4,50 € →	4,10 € →
	R	3,25 € →	3,55 € →	3,81 € →	3,57 € →
	O	3,20 € →	2,90 € →		3,16 € →
Taureaux VML	URO	2,75 € →	2,60 € →	3,05 € →	2,80 € ↗

VML : type viande, mixte, lait

Tendances locales

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **11/09/2018**

Effectif total: 577 - Taux de vente: 97%

BROUTARDS 6-12 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
CHAROLAIS	M	E	300-350	-	-	-	
			450-500	-	-	-	-
		U	200-250	-	-	-	
			250-300	2,96 €	3,05 €	2,99 €	-
			300-350	2,85 €	3,04 €	2,92 €	-
			350-400	2,71 €	2,87 €	2,77 €	-
			400-450	2,60 €	2,83 €	2,72 €	-
		R	200-250	2,89 €	3,17 €	2,98 €	-
			250-300	2,93 €	2,98 €	2,95 €	-
			300-350	2,75 €	2,83 €	2,79 €	-
			350-400	2,63 €	2,79 €	2,67 €	-
			400-450	2,51 €	2,66 €	2,62 €	-
	F	U	250-300	2,77 €	2,83 €	2,77 €	-
			300-350	2,72 €	2,85 €	2,78 €	-
			350-400	2,53 €	2,82 €	2,78 €	-
		R	250-300	2,53 €	2,68 €	2,59 €	-
			350-400	2,65 €	2,67 €	2,66 €	-

BROUTARDS : L'offre s'étoffe progressivement avec la présentation de nombreux lots de provenance locale dont l'excellente qualité contribue à créer une ambiance commerciale favorable et maintenir assez facilement les cours. Bonne demande en broutard> 380 kilos pour l'Italie (FCO 4 et 8 >10 jours) et plus value dans les sujets de 300 à 370 kilos pour l'Allemagne (FCO 4 et 8 > 60 jours).
LAITONNES : Vente normale en sujets < 300 kilos. Très forte demande en sujets de 300 à 400 kgs pour l'Italie: l'offre ne couvre pas les besoins et les tarifs progressent de façon animée.

Effectif total: 148 - Taux de vente: 86%

BOVINS MAIGRES 12-18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

CHAROLAIS	M	U	300-350	-	-	-	
			350-400	-	-	-	-
			400-450	2,57 €	2,60 €	2,60 €	
			500 et +	-	-	-	
		R	350-400	-	-	-	-
			400-450	-	-	-	-
	F	U	300-350	-	-	-	-
			350-400	2,45 €	2,63 €	2,50 €	-
			400-450	2,40 €	2,48 €	2,44 €	-
		R	350-400	-	-	-	-
			450 et +	-	-	-	-

GENISSES 18 MOIS : Bonne demande notamment dans les lots de génisses dont l'âge ne dépase pas 17 mois

Effectif total: 329 - Taux de vente: 90%

BOVINS MAIGRES +18 MOIS - COURS RELEVÉS (en €/kg vif)

		ÂGE					
VACHES CHAROLAISES	F	E	- 5 ans	2,13 €	3,25 €	2,40 €	-
			5 à 10 ans	2,09 €	2,79 €	2,39 €	-
GÉNISSES - TAUREAUX		U	- 5 ans	1,89 €	2,09 €	1,96 €	-
			5 à 10 ans	1,80 €	2,07 €	1,88 €	-
			+ 10 ans	1,69 €	1,93 €	1,79 €	-
		R	- 5 ans	1,72 €	1,89 €	1,84 €	-
			5 à 10 ans	1,64 €	1,79 €	1,74 €	-
			+ 10 ans	1,51 €	1,73 €	1,65 €	-
		O	- 5 ans	-	-	-	-
			5 à 10 ans	1,39 €	1,50 €	1,43 €	-
			+ 10 ans	1,39 €	1,50 €	1,43 €	-
		E	24 à 36 mois	2,22 €	2,81 €	2,41 €	-
		U	24 à 36 mois	1,97 €	2,16 €	2,04 €	-
		R	24 à 36 mois	1,87 €	1,98 €	1,91 €	-
	M	TAUREAUX					
		U	+ 500 kg	1,74 €	1,78 €	1,76 €	-
		R	+ 500 kg	1,50 €	1,61 €	1,56 €	-

VACHES/GENISSES 30 MOIS : De bons apports cette semaine avec de la qualité au rendez vous en général. Les lots bien préparés se vendent rapidement. La vente est plus difficile dans les sujets plus maiges ainsi que dans les vaches d'âges. Les cours sont reconduits dans l'ensemble avec une bonne ambiance et une demande certaine.

TAUREAUX : Cours en baisse à cause de sujets présentés moins préparés

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 10/09/2018

Bovins (306) Broutards	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
310 à 400 kg	850 - 1120	2,68 - 2,81
410 à 450 kg	1130 - 1200	2,65 - 2,82
Taurillons d'herbe		
355 à 395 kg	-	-
405 à 465 kg	-	-
Génisses		
330 à 460 kg (16-24mois)	-	-
430 à 770 kg (24-36mois)	780 - 1680	1,82 - 2,08
Laitonnes		
365 à 400 kg	970 - 1020	2,48 - 2,71
Taureaux		
620 à 1175 kg	1150 - 1960	1,61 - 1,86
Vaches		
Vaches légères	910 - 1160	
Vaches entre deux	1180 - 1350	
Vaches lourdes	1370 - 1710	

En broutards, la vente est fluide en sujets supérieurs, légère baisse en ordinaires. Peu d'invendus. Peu de sorties en laitonnes tirant les prix vers le haut. Demande sélective en génisses d'export pénalisant les femelles âgées (+de 16 mois) ou trop légères entrainant des invendus. Prés de 100 vaches à la vente cette semaine avec des animaux de bonne conformation et en état permettant un placement rapide à des tarifs plus fermes.
Bovins gras : 25
Génisses de viande : 3,68 à 4,10 Đ kg de viande.
Vaches de viande :3,40 à 3,66 Đ kg de viande.
La présentation demeure de bonne qualité avec des animaux lourds et bien finis qui correspondent à la demande entrainant une vente quasi-totale à des tarifs fermes.
Prochain marché le lundi 17 Septembre 2018 aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 29/08/2018

BROUTARDS 6-12 MOIS
Effectif total : 147 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Charolais	M	U	200 - 250	3,08 €	3,08 €	3,08 €	+0,25
			250 - 300	2,95 €	3,01 €	3,00 €	+0,12
			300 - 350	2,68 €	2,83 €	2,76 €	-0,03
			350 - 400	2,69 €	2,84 €	2,79 €	-
			400 - 450	2,61 €	2,69 €	2,67 €	-0,14
	F	U	250 - 300	-	-	-	-
			300 - 350	2,69 €	2,86 €	2,70 €	-0,06
	M	R	350 - 400	-	-	-	-

BROUTARDS : La vente est plus rapide cette semaine avec des lots homogènes. L'ambiance commerciale semble plus détendue.
LAITONNES : pas assez d'animaux à cette période

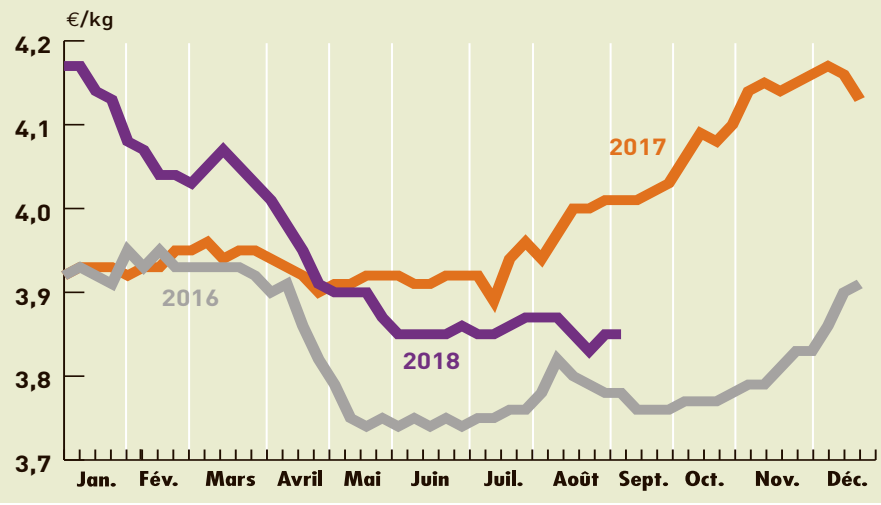
Bovins

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Centre-Est du 03/09 au 11/09/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,85 €	3,68 €	-			
Races mixte		-	3,37 €	3,37 €	3,37 €	-	
Races lait					-	3,19 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	3,40 €	3,32 €	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,06 €	3,92 €	3,82 €	3,52 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,06 €	3,88 €	3,81 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,12 €	3,92 €				
Races mixte				3,36 €	3,30 €		
Races lait					3,12 €	2,99 €	2,95 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+		
Viande mixte lait	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,66 €	4,24 €	3,96 €	3,82 €			

Tendance : commerce calme.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 03/09 au 11/09/2018*

Jeunes bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	3,89 €	3,85 €	3,88 €	-				
Vaches	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,78 €	4,64 €	4,12 €	3,93 €	3,62 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,93 €	3,77 €				
Races mixte					3,39 €	3,40 €		
Races lait						-	2,98 €	2,95 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-			
Viande +350 kg	4,73 €	4,47 €	4,20 €	-				

Tendances SEM. 37/2018

Bovins de boucherie

Le budget des ménages a été épuré par les vacances, la rentrée des classes et les nombreuses promotions (porcs, vins...). Le comportement des acheteurs des gros abattoirs ne fait pas apparaître pour le moment de volonté de peser sur les prix face à une offre assez modeste après la décapitalisation du début d'année. Sur les marchés, l'activité est plus calme, mais les tarifs sont stables dans la viande haut de gamme. Le commerce est régulier dans les bonnes Charolaises et les allaitantes de choix secondaire, avec des tarifs qui se maintiennent dans les vaches R correctement finies. Le tri reste marqué dans les vaches âgées ou sans viande. En réformes laitières, le marché est à l'équilibre et la tendance est au maintien des prix dans les bonnes vaches Prim'Holsteins ou Montbéliardes. L'écart de valorisation entre les vaches lourdes et finies et les légères en manque de finition se creuse. En jeunes bovins, le recul saisonnier de la demande que ce soit sur la France comme en Italie n'a pas d'impact sur les prix, face à la réduction de la production. Le commerce est calme, mais les tarifs se maintiennent dans les Charolais.

Broutards.

Les volumes tendent doucement à progresser. Le commerce se tend doucement dans les broutards lourds avec des tarifs qui restent à des niveaux convenables dans les lourds vaccinés FCO8/4. Le commerce se complique dans les mâles plus légers avec des tarifs qui s'orientent à la baisse. Dans les femelles, la demande italienne reste assez régulière dans les Charolaises, les Limousines vaccinées FCO. Cette gamme de marchandise est appréciée des abatteurs italiens, car elles présentent des carcasses plus légères. Dans les plus petites ou de conformation ordinaire, le placement est plus difficile avec un recul de la demande espagnole.

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les intégrateurs profitent du déséquilibre engendré par la progression saisonnière de l'offre pour donner un nouveau coup de serrage sur les prix dans les veaux Prim'Holsteins, Abondances ou Montbéliards avec un tri très sévère dans les veaux légers ou de moindre conformation qui n'ont plus de valeur commerciale. Les transactions sont laborieuses dans les croisés R et O de conformation. Cette gamme de marchandise est malmenée, notamment dans les femelles. Dans les bons croisés ou de race pure U de conformation, le commerce est un peu plus calme, mais les cours sont stables. ■

aLaurent Chupin

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 Marché de Sancoins (18) du 29/08/2018

BOVINS MAIGRES + 18 MOIS
Effectif total : 156 - Taux de vente : 100%

COURS RELEVÉS (EN EUROS/KG VIF)

RACE		Conformation	POIDS	MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
Vaches Charolaise	F	U	- 5 ans	1,86 €	2,07 €	1,94 €	-0,02
			5 à 10 ans	1,82 €	2,06 €	1,89 €	-0,03
			+ 10 ans	1,31 €	1,86 €	1,72 €	+0,01
		R	- 5 ans	1,79 €	1,94 €	1,89 €	+0,03
			5 à 10 ans	1,68 €	1,92€	1,79 €	-0,05
			+ 10 ans	-	-	-	-

Beaucoup trop d'animaux non annoncés ralentissent la fluidité de la vente. Cependant, les cours sont encore attractifs pour la saison

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **10/09/2018**

Effectif total: 955 - Taux de vente: 88%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX : La demande est en retrait et les cours fléchissent sensiblement malgré la présence d'acheteurs plus nombreux.		U	de 32 à 38 kg	2,61 €	3,13 €	2,95 €	-
			de 38 à 44 kg	2,46 €	3,04 €	2,78 €	-
			de 44 à 50 kg	2,18 €	3,33 €	2,66 €	-
			> 50 kg	1,98 €	2,60 €	2,36 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,39 €	2,82€	2,60 €	-
			de 38 à 44 kg	2,32 €	2,64 €	2,50 €	-
Effectif total: - Taux de vente :				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	M			-	-	-	-
	F	U	> 60 kg (F)	-	-	-	-
		R	< 60 kg (F)	-	-	-	
			> 60 kg (F)	-	-	-	-
		O	< 60 kg (F)	-	-	-	-
Effectif total: - Taux de vente :				AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		U	32 à 38 kg	-	-	-	
			38 à 44 kg	-	-	-	
			> 44 kg	-	-	-	
		R	38 à 44 kg	-	-	-	
Effectif total: 99 - Taux de vente : 89%				AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres		R	25 - 35 KG	44€	96 €	70 €	-
Effectif total: 13 - Taux de vente : 100%				CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	20€	37 €	29 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 03/09/2018*

Ovins : 260	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	70 - 100	1,94 - 3,06
Agneaux gras	110 - 136	2,28 - 3,18
Brebis	30 - 120	0,63 - 1,46
Béliers	80 - 125	-

Commerce plus actif en agneaux légers à des tarifs qui progressent. Placement plus discutés en agneaux lourds (+ de 44 kg) avec quelques invendus. Cours plus fermes en bonnes brebis.

Prochain marchés ovins le lundi 17 septembre aux horaires habituels.

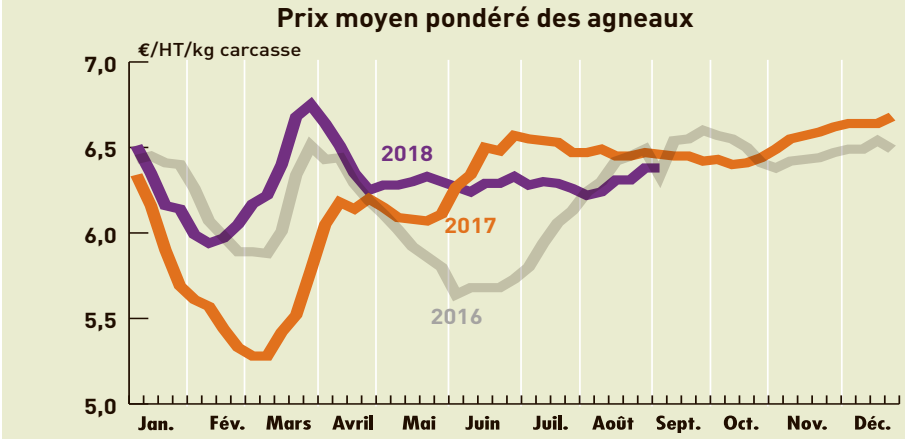
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,87 €	6,24 €
Couvert	16 -19 kg	7,01 €	6,75 €	6,17 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,38 €	6,15 €	2,39 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 27/08/2018 au 02/09/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,61	6,59	5,88	-	-	-	-
	Var.		-0,01	0,03	-0,05				
	R	6,17	6,35	6,42	-	6,80	6,73	6,60	-
	Var.	-0,12	-0,08	0,11		0,08	0,10	0,10	
	O	-	-	-	-	6,17	6,08	-	-
	Var.					-0,04	-0,14		
3 (couverts)	U	-	6,59	6,66	5,63	-	6,92	6,72	5,96
	Var.		-0,04	0,04	-0,06		0,06	0,04	
	R	6,23	6,40	6,43	5,44	6,82	6,75	6,51	5,93
	Var.	-0,04	0,02	0,07	-0,36	0,05	0,07	0,06	0,37
	O	6,17	6,28	6,23	-	6,25	6,17	6,06	-
	Var.	0,27	0,18	0,02		0,03	=	=	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	-	5,57	-
	Var.								
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : marché stable. Brebis : moins de demande, cours en légère baisse. **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

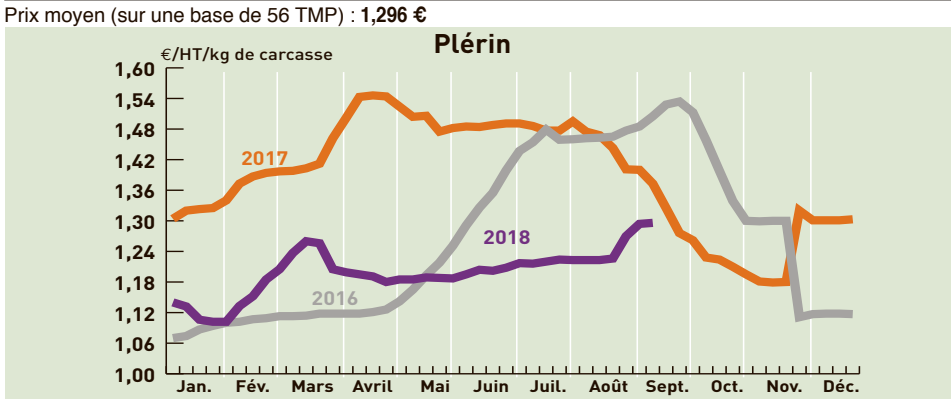
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 03 septembre 2018) :

«Marché actif en femelles et plus tendu sur les mâles.»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 744 porcs présentés) *Cotations du lundi 10 septembre 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,296 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

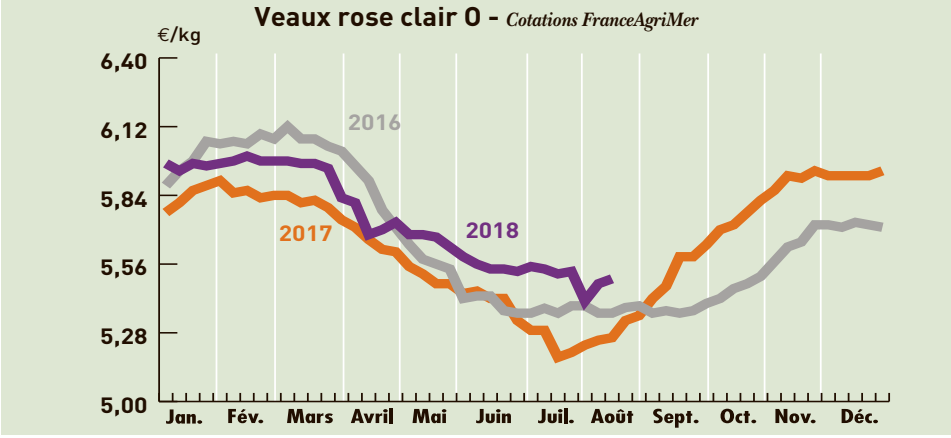
1,53 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,37 €	-	-
U	-	7,16 €	5,98 €	-
R	-	6,11 €	4,50 €	-
O	-	5,50 €	4,55 €	3,81 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	630	Malgré une demande très sélective, l'ensemble des cours est facilement reconduit.
La Talaudière	628	Vente plus facile en bonnes marchandises, toujours calme en veaux légers

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	206	=
Femelles	125	-1
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	110	- 1,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,80	0,20	7,14 %

Céréales

Marché du 11 septembre 2018

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	195	V	C
	fourrager	oct.-déc	190	N	C
Nord Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	195	V	C
	fourrager	oct.-déc	190	N	C
Aube/Yonne	meunier	sept-déc.	188,50	N	C
	fourrager	sept-déc.	182,50	N	C
ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	62-63 kg/hl	sept-déc.	187,50	N	C
Sud Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	sept-déc.	184	T	C
Nord Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	sept-déc	184	N	C
AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube/Yonne	51-52 kg/hl	sept-déc	165	N	C
Côte d'Or/Haute Saône	48-50 kg/hl		inc.		C
SEIGLE PANIFIABLE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or		-	inc.		C
TRITICALE — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or/Haute Saône		oct.-déc	185	N	C
Yonne			inc.		C
MAÏS — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	flat base juil. 2018	sept.	186	N	C
MAÏS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		oct.-déc.	179,50	N	C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire			inc.		C
SORGHO — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Yonne	alim.animale	-	inc.	-	C
POIS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager	sept-déc	207	N	C
Yonne	fourrager	sept-déc	205	N	C
Aube	fourrager	sept-déc	205	N	C
Luzerne déshydratée — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	18% 1ère main		inc.	-	-
Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6 mm 1ère main	-	inc.	-	-

Ovins

OVINS / CAPRINS

SICAFOME MOULINS-ENGILBERT **10/09/2018**

Effectif total: 955 - Taux de vente: 88%

RACE	SEXE	CONFORMATION	POIDS	AGNEAUX DE BOUCHERIE AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête) MINI	MAXI	MOYEN	VARIATION
AGNEAUX : La demande est en retrait et les cours fléchissent sensiblement malgré la présence d'acheteurs plus nombreux.		U	de 32 à 38 kg	2,61 €	3,13 €	2,95 €	-
			de 38 à 44 kg	2,46 €	3,04 €	2,78 €	-
			de 44 à 50 kg	2,18 €	3,33 €	2,66 €	-
			> 50 kg	1,98 €	2,60 €	2,36 €	-
		R	de 32 à 38 kg	2,39 €	2,82€	2,60 €	-
			de 38 à 44 kg	2,32 €	2,64 €	2,50 €	-
Effectif total: - Taux de vente :				OVINS DE BOUCHERIE +1AN AU KG VIF - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
	M			-	-	-	-
	F	U	> 60 kg (F)	-	-	-	-
		R	< 60 kg (F)	-	-	-	
			> 60 kg (F)	-	-	-	-
		O	< 60 kg (F)	-	-	-	-
Effectif total: - Taux de vente :				AGNEAUX LAITONS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
		U	32 à 38 kg	-	-	-	
			38 à 44 kg	-	-	-	
			> 44 kg	-	-	-	
		R	38 à 44 kg	-	-	-	
Effectif total: 99 - Taux de vente : 89%				AGNEAUX MAIGRES- COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Agneaux maigres		R	25 - 35 KG	44€	96 €	70 €	-
Effectif total: 13 - Taux de vente : 100%				CAPRINS - COURS RELEVÉS (en E/Tête)			
Caprins	F	O	-	20€	37 €	29 €	-

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 03/09/2018*

Ovins : 260	Prix moy. (animal)	Prix moy. (kg)
Agneaux maigre	70 - 100	1,94 - 3,06
Agneaux gras	110 - 136	2,28 - 3,18
Brebis	30 - 120	0,63 - 1,46
Béliers	80 - 125	-

Commerce plus actif en agneaux légers à des tarifs qui progressent. Placement plus discutés en agneaux lourds (+ de 44 kg) avec quelques invendus. Cours plus fermes en bonnes brebis.

Prochain marchés ovins le lundi 17 septembre aux horaires habituels.

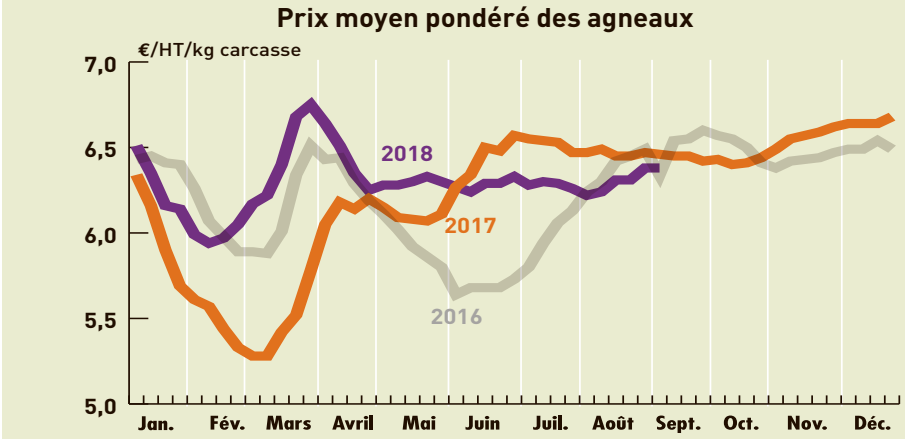
(prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Cat.	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,87 €	6,24 €
Couvert	16 -19 kg	7,01 €	6,75 €	6,17 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16 -19 kg	-	-	-

Prix moyens pondéré *(entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* *Cotations FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,38 €	6,15 €	2,39 €

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux de boucherie du 27/08/2018 au 02/09/2018

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	-	6,61	6,59	5,88	-	-	-	-
	Var.		-0,01	0,03	-0,05				
	R	6,17	6,35	6,42	-	6,80	6,73	6,60	-
	Var.	-0,12	-0,08	0,11		0,08	0,10	0,10	
	O	-	-	-	-	6,17	6,08	-	-
	Var.					-0,04	-0,14		
3 (couverts)	U	-	6,59	6,66	5,63	-	6,92	6,72	5,96
	Var.		-0,04	0,04	-0,06		0,06	0,04	
	R	6,23	6,40	6,43	5,44	6,82	6,75	6,51	5,93
	Var.	-0,04	0,02	0,07	-0,36	0,05	0,07	0,06	0,37
	O	6,17	6,28	6,23	-	6,25	6,17	6,06	-
	Var.	0,27	0,18	0,02		0,03	=	=	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	-	5,57	-
	Var.								
	O	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								

Zone nord : Agneaux : marché stable. Brebis : moins de demande, cours en légère baisse. **Zone sud :** Application du réseau

Commentaire FNB

ATTENTION, pas de commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis cette semaine :

INFORMATION : «Les éleveurs dénoncent toujours les modalités de formation des prix qui ont pour seul objectif de conserver des niveaux de cotations les plus bas possibles. Ces modalités consistent à déterminer un prix de base (communiqué à FranceAgriMer pour les cotations) puis un complément de prix versé plusieurs semaines après l'abattage (non communiqué à FranceAgriMer). Elles s'appliquent tout particulièrement aux bovins valorisés « Eleveur & Engagé ». Les cotations publiées par FranceAgriMer ne reflètent donc pas la réalité de la valorisation des bovins à l'entrée abattoir».

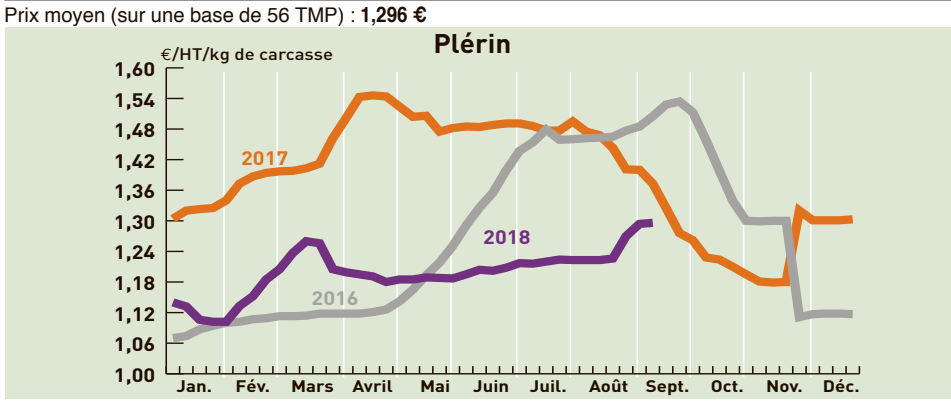
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 03 septembre 2018) :

«Marché actif en femelles et plus tendu sur les mâles.»

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (5 744 porcs présentés) *Cotations du lundi 10 septembre 2018*

Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,296 €**



Porcs abattus en Rhône-Alpes *Cotations FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

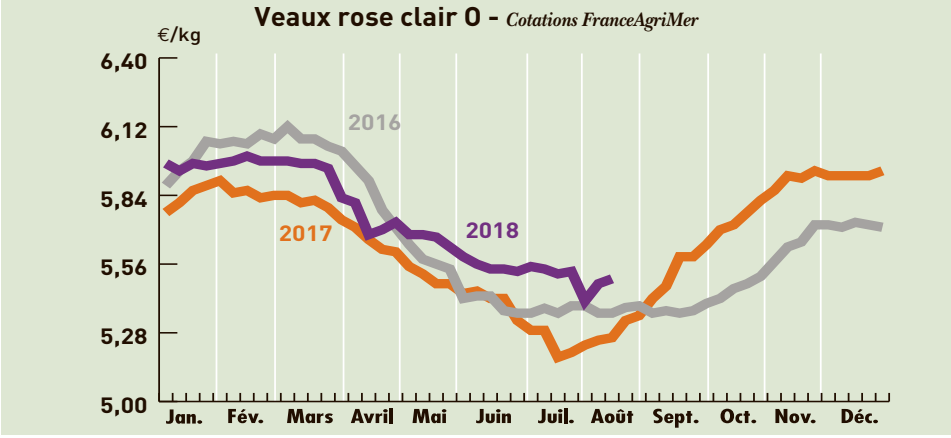
1,53 € /carcasse euros

Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* *Cotations nationale FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	8,37 €	-	-
U	-	7,16 €	5,98 €	-
R	-	6,11 €	4,50 €	-
O	-	5,50 €	4,55 €	3,81 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Veaux de 8 jours à 4 semaines *(en euros/tête)* *Synthèse nationale FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Marchés	Effectif	Tendance
Bourg-en-Bresse	630	Malgré une demande très sélective, l'ensemble des cours est facilement reconduit.
La Talaudière	628	Vente plus facile en bonnes marchandises, toujours calme en veaux légers

Type viande (viande, mixte, croisé)	Euros/tête	Variation
Mâles	206	=
Femelles	125	-1
Prix moyen pondéré des veaux	**Euros/tête**	**Variation**
Mâles	110	- 1,00

Caprins

Chevreau vif *(prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif)* *Cotations FranceAgriMer du 3/09 au 9/09/2018*

Poids	Prix moyen	Variation Valeurs	Variation %
8 à 11 kg	2,80	0,20	7,14 %

Céréales

Marché du 11 septembre 2018

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Sud Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	195	V	C
	fourrager	oct.-déc	190	N	C
Nord Côte d'Or	meunier	oct.-déc.	195	V	C
	fourrager	oct.-déc	190	N	C
Aube/Yonne	meunier	sept-déc.	188,50	N	C
	fourrager	sept-déc.	182,50	N	C
ORGE FOURRAGÈRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	62-63 kg/hl	sept-déc.	187,50	N	C
Sud Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	sept-déc.	184	T	C
Nord Côte d'Or	sans limit. d'orgettes 62 kg/hl	sept-déc	184	N	C
AVOINE NOIRE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube/Yonne	51-52 kg/hl	sept-déc	165	N	C
Côte d'Or/Haute Saône	48-50 kg/hl		inc.		C
SEIGLE PANIFIABLE — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or		-	inc.		C
TRITICALE — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or/Haute Saône		oct.-déc	185	N	C
Yonne			inc.		C
MAÏS — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	flat base juil. 2018	sept.	186	N	C
MAÏS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube		oct.-déc.	179,50	N	C
Sud Côte d'Or/Saone et Loire			inc.		C
SORGHO — RÉCOLTE 2017					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Yonne	alim.animale	-	inc.	-	C
POIS — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Côte d'Or	fourrager	sept-déc	207	N	C
Yonne	fourrager	sept-déc	205	N	C
Aube	fourrager	sept-déc	205	N	C
Luzerne déshydratée — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	18% 1ère main		inc.	-	-
Pulpes de betterave — RÉCOLTE 2018					
Départ	Spécifications	Échéance	€/t	Observations	
Aube	6 mm 1ère main	-	inc.	-	-

Matériel

Tracteur

38 - Vds Troupeau de moutons Préalpes du sud 25 agnelles 25 brebis, 1 bélier sélection génotype de 2 ans
✆ **06 88 35 36 22**

PIÈCES OCCAS.
Tract. Tracto Télesc. Moiss.
Bat. Pelle Hitachi Case NH
Fiat Job etc. Job pièces
Dobermann SV
170 pièces mini pelle etc.
03 80 23 30 22
03 80 23 68 44

38 - Vds Same Silver 110, 4 rm relevage avant 5200 hrs Année 2003 : 18000 euros sans TVA, TBE.
✆ **06 87 40 25 93**

63 - AV foin luzerne bio seconde coupe TB récolté 40 tonnes.
✆ **06 78 38 99 88**

Travail sol

01 - Cause retraite vends charrue Kuhn multi master 150, 4 corps, sécurité NSH grand dégagement très bon état 4000 euros.
✆ **04 79 42 00 05**

21 - Vends déchaumeur à dents Vaderstad Swist 440, - charrue déchaumeuse Rapidlab Bugnot 11 socs, le tout BE. (réf. 370A)
✆ **03 80 93 24 14 HR**

38 - Vds Charrue Huard 370 trissoc bon état non stop versoir (30 ha labour) : 1200 euros.
✆ **06 71 34 95 56**

71 - Vds charrue Huard, 365 NSM, portée 3 corps, non stop mécanique, axe de retournement neuf, versoirs neufs, bon état, 2.500 Ð, vibroculteur Siam, 28 dents, largeur 2,80 m, 250 Ð.
✆ **06 09 44 66 09**

Récolte

63 - AV MB MF 87 année 1965 1000 euros faucheuse GMD 600 GII Kuhn année 2002, 2000 euros.
✆ **06 32 93 18 63**

84 - Vends calibreuse à cerises Calibrex longue avec tapis de tri : 9 000 euros à débattre.
✆ **06 09 11 81 83**

Traitement

26 - Vds pulvé Nodet porté 1500 L 24 M 6x4 rampe pommier alu 3600 euros TTC livré cause bio
✆ **06 89 88 16 95**

Arbo-viti

26 - Vds épand. engrais KUHN 600 porté 2 ass. TBE 1200 euros + Rem basse susp. air 4 R miplat. 5 m2 x 1m1 hors t. 1m9 rénovée fin 2017 4800 euros TTC
✆ **07 57 54 16 14 après 18 h**

Irrigation

89 - Constructeur puits, forage, curage de puits, pompage, - RECHERCHE d'eau. Serge Poinsot - Tonnerre (réf. 2301)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Cave

01 - Vds réchauffeur de cuve à bain marie tout inox + vanne axiale inox pour pressoir Bucher 3 hl RPO.
✆ **04 74 35 82 48**

Agri. divers

01 - Vds cse retraite faneue 7m70 Lely charrue Naud 4 corps semoir engrais Kuhn 1500 kg MDS 932 scie ruban volant 70.
✆ **06 26 94 75 70**

01 - Vds 1 paire de charrue bisoc - vis à grain diam 12 - moulin à farine - tombereau - bétaillère - cuve à fioul 1100 L.
✆ **04 74 25 94 78 après 18 h**

10 - Vends semoir Monog Nodet gougi PN2, 6 rangs, 3 m., disc. C T B M, 1 300 euros HT, - sèch. tabac Muller fuel 3 rangs, 23 m3, - selètes pour semi-remorques, - godet fumier croco Riman 2.20 m., 1 000 euros HT, - 2 désil. Lucas 4 000, semi-portées, - pièces mot. MF 835, Perkins AD3 152, rel. hydro, PPE inj Lavalète, 200 euros, - Renault 4, 2 places sans carte grise pour pièces (réf. 350D)
✆ **03 25 70 01 68 après 21 h**

21 - Vends pulvérisateur Hardi 12 m., TBE, - remorque 7 T. Duchesne, - charrue simple 5 socs non stop, - vis à grains diam. 90 (réf. 2902)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - Recherche mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes, tracteurs Claas, John Deere, New Holland,Fahr, Fiat, MF, Renault, Fendt, Welger et autres.(réf. 350B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds charrue HUARD 375 EGO Clairvoie Broyeur Desvoy DR4 3,2 M sem Comb. MACHIO GASP. pneu 3,5 M 28 dis. roue etroite 9.5.44
✆ **06 88 59 62 54**

26 - Vds ancien élévateur D modèle DVHM1622 Desta sur pneus LEV H3 3 m dans état moyen 1400 euros sans TVA - Epandeur engrais Kuhn 600 2 ass + agitateur TBE 1200 euros
✆ **06 03 95 64 56 ap 17 h**

RENAULT 113-14
7 000 H. TBE **Prix: 9 000 €.**
Mini-pelle TAQUCHI
Tip 28 FR 3 300 H. Arceau
Ann. 2005. **Prix : 10 000 € HT**
03 80 23 30 22
03 80 23 68 44

38 - Vds semoir Nodet 19R béta. prix 600 euros, moulin farine Law, broyeur à fruits recherche table triiage. ✆ **04 76 93 51 07**

38 - Vends charrue monocoque attelage 3 points et faucheuse latérale Mc Cormick CK pr tracteur 135.
✆ **06 44 85 60 89**

38 - Vds combiné de semis herse altrnative Kuhn HA3000 semoir Amazone + tracteur John Deere 2120 moteur HS.
✆ **06 89 38 52 90**

38 - Vds cse erreur et surplus poutres + chevrons + 10x10+10x8 planches 20x27 + 30 mm liteaux + vauliges + madriers 20x6 le touts neufs jamais servie + 1 char et tombereaux bois pour décoration + 4 pneus neige pour Renault 19.
✆ **06 85 88 63 37**
ou 04 76 59 25 39
le soir ap. 18h

38 - Vd cultivateur à dents, benne 3 points, treuil forestier, rouleau lisse, benne 5T basculante.
✆ **06 80 85 11 84**

38 - A v. pousseur gutin, mot. triphase 7 cv1/2 remor. fer, tombereau sr pneus, roul. en fer 1,80 m, pressoir cage 0,70 m, broy. à pommes av. mot. px à déb.
✆ **04 76 07 53 92 HR**

38 - Vend extirpateur 10 socs largeur 30m10 + cuve mazout sur pieds 3000 litres, cuiseur à brochettes 2 foyer 2 roues.
✆ **04 76 07 10 88**

58 - ACHETE tracteurs agricoles 4 RM en panne, épave ou brulé, - Chariots élévateurs ou engin TP (360A)
✆ **06 38 78 36 28**

71 - Vends citerne à eau acier galvanisé 3 500 l. sur chassis, bon état (réf. 37VB1)
✆ **06 33 60 15 96**

84 - Cherche MF 152 avec vitesse rampante + dérouleuse plastique.
✆ **06 13 24 23 15**

84 - Vends bac à raisin B.E. : 200 euros, charrue tourne-oreille monosocle B.E. : 250 euros.
✆ **04 90 34 53 87 HR**

Véhicule

Utilitaire

07 - Citroën Jumpy frigo 78000km, groupe froid carrier+ET-moteur et froid refaits. Bon état 5200 euros HT
✆ **06 81 87 70 74**

26 - Vds Kangoo 190 tolé BL 10-2000 148 000 km C.U.625 Emb. Dist. C.T. ok 4200 euros TTC
✆ **07 57 54 16 14 après 18 h**

42 - Vds remorque magasin réfrigéré Euromag, type Alizé, long. 4,50 m, an. 2007 08 prix 24 000 Ð TTC.
✆ **06 36 51 17 67**

71 - Vends camion bétaillère 3,5 T Mercedès 407 D, bon état, contrôle OK (réf. 370D)
✆ **06 74 09 49 89**

Tourisme

42 - Vds camping-car Notin, année 2011, Mercedes 316 CDI, 163 Ch, boite automatique, 36 000 km, confort s/Privilège. Renseignement / tél. ou mail.
✆ **04 77 24 55 71**
ou gdelmoure@gmail.com

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds coupe bois sur pied (chêne et autres) sur 2 parcelles à Margès 1.5 ha environ prix à débat.
✆ **06 87 51 48 38**

38 - Vds récolte de châtaignes greffés en pleine production 600 à 1000 kg à ramasser sur place, faire offre :
✆ **06 83 48 17 25**

39 - Vds paille blé orge colza foin de qualité liv camion remorque
✆ **06 73 92 81 55**

42 - Agri du 42 vd maïs ensilage irrigués, épis, en balles enrubannées, tb qual. livré.
✆ **04 77 36 74 81**
ou 06 66 93 88 00

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
ou 03 84 32 30 91

Fourrage

01 - Vds GERMAGNAT maïs à ensiler 3.30 HA, maïs vert épis fait.
✆ **06 73 43 54 50**

01 - Vds maïs à ensiler 25 ha d'une même parcelle canton Montrevel en Bresse
✆ **06 74 18 42 54**

18 - Vends paille orge et blé + foin de prairie de qualité, bottes rectangles, par camion remorque complet, départ du 18, tarif selon distance.
✆ **06 03 07 54 83**

18 - Vends foin, récolte 2018, bonne qualité, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21**

18 - Ach. et vds paille et foin, extra, tout tps en cam/rem plateau. Ets Reybier.
✆ **06 08 53 16 44**

38 - Vds 3e coupe de luzerne sur pieds 24 Ha à St Quentin Fallavier, à débattre.
✆ **06 83 48 17 25**

Divers

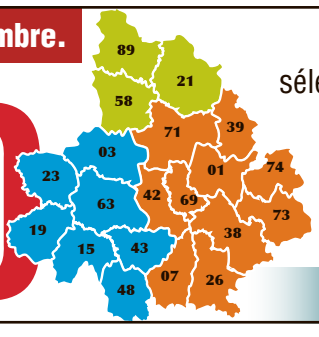
01 - Recherche pièces jeep willys ou épave et minipelle hs.
✆ **06 84 26 47 65**

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

À découvrir dans votre journal ou sur la page Facebook, dès le 24 septembre.



Les Occasions et offres d'emploi puissance 20



• Des **listes de matériels** sélectionnées par des professionnels proches de chez vous
• Des **offres d'emploi** machinisme sur un panel de 20 départements



Les occasions puissance 20

ESPACE Affaires

TRACTEURS		an	Heures	CV
JD 5080 G + chargeur, **TBE**		2012	2500	80
JD 6105 R + chargeur, **BE**		2013	4300	105
JD 6320, **BE**		2002	5800	100
JD 5090 R + bati JD, **BE**		2013	4000	90
DEUTZ FHAR Agroplus 87 + chargeur, **BE**		2008	7300	87
MF 4235 + bati MX AD 05, **BE**		1998	4800	75
MF 5445 + chargeur, **BE**		2007	4650	90
MF 362 + chargeur, **BE**		1994	4300	65
RENAULT ARES 640 RZ, **BE**		1997	5650	130
RENAULT 652 + chargeur, 2 roues motrices, cab, **BE**		1983	9000	65
VALTRA T 151 HI TECH, rel et pdf avant, **BE**		2007	3750	160
VALTRA T 190, **BE**		2003	5650	190
NH TM 165, **BE**		2000	6925	165
ZETOR FORTERRA 95 + chargeur, **TBE**		2009	4250	95
MATÉRIELS			an	capacités
F. conditio.	KUHN - FC 313 TG, **BE**, trainée	2005		3 m
F. conditio.	KUHN - FC 250 G, **état moyen**	1994		2,50 m
Fauch. front.	CLAAS - Disco 3050 FC plus, *à réviser*...	2005		3 m
Fauch. front.	KUHN - GMD 802 F FF, *à réviser*	2013		3,10 m
Presse B.R.	CLAAS - VARIANT 260, ficelle filet, **TBE**	2003		
Presse B.R.	CLAAS - VARIANT 260, **TBE**	2004	14000 bttes	
Presse B.R.	VICON - RV 1601, liage ficelle, **BE**	2003	15000 bttes	
Faneuse	KUHN - GF 8501 T, trainée, **BE**	2006		8,50 m
Faucheuse	DEUTZ FHAR - DISCMASTER 428 H,**BE**	2014		2,80 m
Épandeur	ROLLAND - V2.140, **BE**	2006		12 m³
Épandeur	ROLLAND - V2.12, *à réviser*	2004		12 m³
Épandeur	DEGUILLAUME - HVD 80, *à réviser*, **BE**	1997		8 T
Rouleau de prairie	JEAN DE BRU - HR 11 G, *à révi*...	2011		6 m
Bétaillère	HAUSWIRTH - RBA 668, dble essieux, **BE**	1999		6 m
Transport automot	JD - Gator HPX 4x4, diesel, **TBE**	2011		1743 h
Bol mélangeur.	TATOMA - MV 12, *à réviser*	2006		12 m³
Désileuse pailleuse	JEULIN - SCIRROCO, **en état de marche**	1996		3 m³
Mélangeuse automot	RMH - VSL 14, petit prix, 14 m³, **en état de marche**	2005		9200 h
Épareuse	MC CONNEL - PA 5600, commandes élect, **BE**	2010		5,60 m

Défi-Mat www.defimat.fr
UZERCHE 19 : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16 ou 06 47 18 94 80 Mail : lparsoire@defimat.fr

Vos bétons glissent ?
Une solution
Le surfaçage thermique
Luc Papeta / 06 20 01 48 74
Réhel - 56800 Ploërmel
www.decapage-tounet.fr
Déplacement sur toute la France



Remorque Lambert
Votre partenaire transport



ALLIANCE
Présent au SPACE
Remorque Lambert CU 18 T
Tandem 130 – Côtés H 1150 + Rehausses H 550
17 900 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
02 43 00 75 31
www.lambert-sa.com

VENDS ENSILAGE MAÏS, PULPE BETTERAVE ET LUZERNE
MARGARON NUTRITION SOLUTIONS ✆ 0476362066

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
03 69 35 30 30
www.beiser.fr

BÂTIMENT MOBILE POUR ÉLEVAGE AVICOLE
DE 12 M² À 90 M²



NOMBREUX ACCESSOIRES EN OPTION
> Mangeoires
> Trémie
> Abreuvoirs
> Pondoirs
> Chauffage gaz
> Plumeuses
> Bacs de trempage
> etc.



> Couverture et façades en panneau sandwich
> 2 trappes de sortie (selon modèle)
> 2 rideaux de ventilation type Louisiane (selon modèle)

VIDÉO SUR WWW.BEISER.FR

Livraison gratuite en France Métropolitaine (hors Corse) à partir de 800 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express.

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
03 69 35 30 30
www.beiser.fr

BEISER RECRUTE
Commerciaux sédentaires (h/f)



Missions :
- Vous assurez le conseil aux clients et la commercialisation de nos produits par téléphone.
- Vous préparez en amont vos actions commerciales par des campagnes d'appels sortants.
- Vous participez ponctuellement à des foires et salons.

Profil :
Vous êtes issu du milieu agricole ou avez un intérêt avéré pour l'agriculture. Une première expérience sera appréciée. Vous aimez le contact et relever des challenges. Vos compétences métier et agricoles, votre sens du travail en équipe et du résultat seront des atouts indispensables pour réussir ce challenge.

Conditions : Poste en CDI, à 30 minutes de Strasbourg. Rémunération motivante, croissante grâce à l'atteinte des objectifs.

POUR POSTULER Contactez Nathalie Cogniel par mail à **nathalie.cogniel@beiser.fr**

07 - Mr Franck : le plus grand voyant Medium guérisseur expert retour affectif de l'être aimé, désenvoutement, protection, chance aux jeux,etc...travail sérieux et efficace
✆ 06 03 27 81 28

38 - Vends 2 poutres en treillis sapin ou épicéa L 11,50 et 12m. Excellent état 0,80 de hauteur. 700 euros les deux
✆ 06 89 54 67 93

Location

Agricole

01 - Loue local 780 m2, hauteur 3m50 en 2 salles zone agricole
✆ 06 88 07 82 70

Offre

Emploi

30 - Société spécialisée dans la vente et la réparation de matériel agricole, espaces-verts et bâtiments, travaux-publics depuis plus de 30 ans, 1er concessionnaire de France de la marque KUBOTA agricole et espaces-verts dans le Languedoc-Roussillon et distributeur des marques HUSQVARNA, TERRAL, BUGNOT, la Société CEVENNES MOTOCULTURE à NIMES recherche pour sa division agricole, secteur 30/34 : Un technico-commercial itinérant (H/F). Le/la candidat(e) fera preuve d'une excellente connaissance du secteur et des matériels agricoles/espaces verts et d'excellentes aptitudes en matière de relation clients. Le permis B ainsi qu'une parfaite pratique de l'outil informatique sont indispensables. L'envoi des candidatures se fait exclusivement par email (toute candidature ne respectant pas ce mode de transmission ne sera pas étudiée) :
emploi.cevennesmotoculture@gmail.com

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

Votre spécialiste en matériel d'élevage
SARL CHAPUIS FRÈRES
21450 St Marc sur Seine - Tel 03 80 93 22 28 - Fax 03 80 93 20 33
Site: www.chapuis-freres.fr

RECRUTE UN(E) TECHNICIEN(E) DE MAINTENANCE

Mission
Assurer les montages, dépannages et l'entretien des machines à traire et robots, des secteurs 21,10, 89.
Compétences requises
Bac+2 électrotechnique / électromécanique
Une formation ou expérience en maintenance (BAC ou BTS MEI/MAI) serait appréciée pour répondre aux exigences techniques de ce poste.
Poste à pourvoir immédiatement.
Salaire à négocier selon diplômes et expérience.

Pour tout complément d'information,
contactez Caroline ou Alexis au 03 80 93 22 28
mail à chapuis.freres@wanadoo.fr
DeLaval

01 - La commune de Saint Jean de Thurigneux recherche un agent d'entretien polyvalent contractuel pour une durée d'une année renouvelable à raison de 20 heures par semaine. Ses missions : entretien des espaces verts, arrosage, tonte, bonnes références en taille de végétaux, sécurité scolaire, astreinte neige, proximité. Poste à pourvoir au 17 septembre 2018. Envoyer lettre de motivation et cv à Monsieur le Maire de Saint Jean de Thurigneux :
59 place de l'Eglise
01390 St Jean de Thurigneux

71 - Domaine viticole région Mâcon, cherche salarié ou couple pour CDI, expérience souhaitée.
✆ 06 10 72 13 18

74 - Exploitation 40 VL bio montagne cherche CDI 35 h pour traite, alimentation et alpage.
✆ 06 73 97 01 83

89 - RECHERCHE salarié dynamique, impliqué et sérieux. CDI, polyculture élevage. St Fargeau. (réf. 360B)
✆ 06 60 72 36 20
manager@guilliens.com

Service

69 - ETA Rivoire sème toutes cultures : couvert, prairie, céréales, mélanges fertilisation. Semis direct ou travail du sol. Semoir 3 trémies, 3 profondeurs.
✆ 06 61 52 27 99

Animaux

Bovin

01 - Vds 30 génisses Montb croisées Holst. + 7 génisses Montb à saillir + vaches au lait.
✆ 06 22 48 68 03

01 - Vds cause retraite vaches prêtes au lait - génisses - Prim'Holstein CL indem IBR + exploitation laitière 475000L de quota + volailles
✆ 06 83 59 94 32

01 - Vds mâle repro Blond Aquitaine 5 ans inscrit production visible + jeune 12-16 mois
✆ 06 35 57 41 83

01 - Vds Blonde d'Aquitaine : Taureaux 12 à 24 mois, type mixte, calme, plus de trente ans de sélection. Dont 1 mâle hétérozygote sans corne. Livraison possible
✆ 06 77 19 11 44

18 - – Vends 1 taureau limousin adulte, inscrit, indem IBR, type mixte viande, indexé origine Bourboulux (19)
✆ 06 71 42 90 07

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vend reproducteurs charolais : 3 mâles (18 mois), père Artois, Hamel, Cabar P et 2 génisses pleines de Cabar P et Exotic P, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 2803)
✆ 06 21 88 22 77

21 - Elevage HBC Vends 17 taureaux 10 – 12 mois dont 10 pour vaches père Devred, Chabal, Cluedo et Vigny, 7 pour génisses père Artois, Calogéro, Caramel et Dumas , TGS, PCR-BVD négatives, vaccinés FCO, cheptel 100% IA depuis 35 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant (réf. 350F)
✆ 06 15 28 77 63

21 - Vends jeune taurillon né 25/12/2017 Brun des Alpes, père Lows Tic, mère Edday, ind. de tous, FCO OK, moins cher que adultes pour reprod. (réf. 3702)
✆ 03 80 89 04 36

21 - Elevage charolais BAUDOT Jean-Luc - Michel et Bertrand - Pont et Massène (21140) propose à la vente taureaux de 2 ans, - 30 taureaux 18 mois, - 40 veaux mâles. Elevage ayant sélectionné depuis des décennies le vêlage facile. Toutes garanties apportées et livraison toutes distances (réf. 370E)
✆ 06 07 75 59 74 (Jean-Luc)
06 67 58 18 03 (Michel)
06 74 69 62 41 (Bertrand

39 - Vds 40 bons veaux limousin mâles et femelles 1 an IDM IBR vaccinés FCO 4 et 8 poss livraison
✆ 06 26 20 05 40

42 - Vds 10 taureaux charolais 18 mois, 30 taureaux 10 mois HBC, Gaec Lapendery.
✆ 06 33 45 64 39

58 - Vends veaux reproducteurs IBR A, bonnes origines à partir de 1 800 euros. Elevage charolais inscrit (réf. 3701)
✆ 06 50 30 32 26

58 - Elevage charolais HBC, EARL BATHO Serge - L'Hatenon - Saxi Bourdon vend 25 taureaux de 18 mois, - veaux de l'année avec ou sans corne (réf. 370B)
✆ 06 83 68 07 96

58 - Vends vaches et génisses pleines CHAROLAISES, IBR A, vêlage novembre, décembre (réf. 370C)
✆ 06 15 97 93 39

58 - 21 Elevage charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan, - EARL Guenot Nicolas - Allerey, IND IBR, vend taureaux 21 mois et veaux reproducteurs. Visite permanente sur simple appel. Offre promotionnelle. Livraison toutes distances (réf. 370E)
✆ 06 70 34 71 84

58 - Eleveur-naisseur vend 5 taureaux charolais de forme, 30 mois, issus de vêlage facile + 2 culardes (réf. 370G)
✆ 06 68 67 23 23

71 - Vds taureaux limousins, 16 mois, ind., IBR, fin OS, vêlage facile, calme.
✆ 06 45 27 64 40

71 - Vds 9 génisses holstein gestantes, de sept à oct, cause cessation, NG84, TBO Bovec et Semex. Elevage Alain Bonnet.
✆ 06 84 51 71 10

71 - Vds cheptel charolais HBC, vaches et génisses 30 mois, pleines, taureaux 18 mois, 4 ans.
✆ 03 85 24 15 93

71 - Vds taureaux charolais 18 mois, non inscrits, IBR A. Lorton Thierry, 71430 Palinges.
✆ 06 35 28 34 63

71 - Vds génisses pleines 66 39, termes 15/09/2018, cause cessation.
✆ 06 83 13 82 29

74 - Vends VL ou génisses Montb prêtes ou vélées troup à plus de 9000, alim foin et vaches morpho pour collect
✆ 06 60 29 24 08

74 - Cherche places en hivernage bio pour environ 15 génisses de 2 et 3 ans, prix à fixer.
✆ 06 73 97 01 83

89 - PROPOSE génisses AUBRAC pleines (vêlage décembre) ou prête à saillir, bonnes origines issues du berceau. A réserver pour l'automne mâles reproducteurs, parents qualifiés, bonne souche avec lait, facilité de naissance et viande. IBR A. TGS. Emmanuel Hivert - Sceaux (réf. 240A)
✆ 06 38 83 04 06

Caprin

38 - Vds boucs alpins de 20 mois issus d'IA élevage cl Capgènes.
✆ 06 37 22 29 00

69 - Vds boucs chamoisés au choix 2 ans TB troupeau 46.7 TP 37.0
✆ 04 78 87 17 40

Ovin

42 - Achète brebis, chèvres réforme, agneaux 15 à 45 kg.
✆ 06 07 96 23 40

71 - Vds 11 agnelles charollaises inscrites ou non, TBO, GS, peut livrer. Fénéon Dutrion Amandine.
✆ 06 71 20 13 94

Equin

38 - Vends 2 juments Comtoise 7 ans, 3 ans - 1 pouliche 9 mois : couple de poneys Appaloosa.
✆ 06 76 93 45 96

Chien

74 - Vds patous gado transmontana x montagne des Pyrénés nés 17 04 18, un male, 4 fem. n° SIRET 81310699400011 non lof puc vac n° mère 9390000084772
✆ 06 85 82 37 40

Terres de Bourgogne
Retrouvez nos vidéos sur notre

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

PORTES OUVERTES d'élevage



VISITES D'ÉLEVAGES DANS
3 CHEPTELS CHAROLAIS H.B.C., IBRA et garanties sanitaires
Jeudi 27 et vendredi 28 septembre 2018
90 veaux mâles de l'année, 20 taureaux 18 mois,
6 taureaux adultes et 10 génisses pleines vêlage décembre
CACD GAEC CORNELOUP Beaulon 06 77 68 78 58
>> Animaux rassemblés à Santigny le Haut - 03230 Beaulon
VIDÉO VISIBLE SUR simongenetic.com

EN SAÔNE-ET-LOIRE
VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 SEPTEMBRE 2018
Portes Ouvertes
Reproducteurs charolais HBC - Mâles de l'année - Taureaux 18 mois - Taureaux adultes
Elevage Gaudet Fabien
71420 Marly/Arroux - Tél 06 62 14 35 44
Elevage Guillaume Mateuil
71420 OUDRY - Tél. 06 85 67 72 75

EARL BERGER
Stéphane vous ouvre ses portes les
14-15-16 Septembre
à Lenteur 58250 Ternant
06 25 72 20 74 06 03 61 72 87
Exposition au prés de taureaux charolais, veaux qualification IBR : A-TGS

PORTES OUVERTES les 28, 29, 30 septembre
ÉLEVAGE CHAROLAIS HBC VEND
reproducteurs veaux et taureaux 18 mois TGS,
SCA LEMAITRE Raymond - Chevannes - 58250 Montaron
03 86 30 61 65 - 06 72 29 06 85

GAEC **DES MORILLATS**
ÉLEVAGE DUVERNOY
PORTES **ouvertes**
28, 29 & 30 SEPTEMBRE
VEAUX REPRODUCTEURS
1 lot vêlage facile IA
issu de Celsius Bayonne - Sapristi
HBC - TGS - Prix raisonnable
Le meilleur accueil vous sera réservé
LES MORILLATS
58360 Préporché
Tel. 06 33 49 46 88

GAEC de CHANAUX
Didier et Nadine Poupon
PORTES OUVERTES
14, 15 ET 16 SEPTEMBRE
Veaux reproducteurs charolais NI
CHANAUX - 58170 FLETY
A 10 km de Luzy
06 19 55 14 20 - 06 29 16 46 90

6 élevages Charolais HBC du Val d'Arroux vous accueillent
Jeudi 27 et vendredi 28 septembre 2018
180 Reprod. mâles et femelles ttes catégories
- **GAEC LA CONDEMINE** - 71 Vendenesse/Arroux - 06 23 21 95 20
- **GAEC PIERRE** - 71 Gueugnon - 06 80 44 08 26
- **GAEC DEMEULE et Fils** - 71 Rigny/Arroux - 06 08 77 90 86
- **EL. GAGNEPAIN-CHAMPENOIS** - 71 Rigny/Arroux - 06 85 51 07 90
- **GAEC PORNET JM et Guillaume** - 71 Digoin - 06 21 06 16 60
- **PALLOT J. Ch.** – 71 Oudry 06 16 50 72 21

Ttes garanties sanitaires - Prix raisonnables

PORTES OUVERTES
Vendredi 16
et Samedi 17 septembre
1 taureau adulte, veaux de l'année et 18 mois inscrits et non inscrits
Gaec PAUTET
Le Bois Gizet - 58170 Savigny Poil Fol
03 86 30 85 24 - 06 13 33 44 38
06 09 40 50 63

ELEVAGE CHAROLAIS HBC
GAEC BONNOT Fernand & Fils - 71220 La Guiche
Portes Ouvertes
28, 29 et 30 septembre 2018
Vente de Veaux mâles de l'année
Vente de 70 taureaux de 20 mois
Très bon lot, très bonnes qualités et origines. Livraison possible
06 81 89 18 52 http://gaecbonnot.free.fr

À la découverte de la race limousine
JOURNÉES PORTES OUVERTES LES 29 ET 30 SEPTEMBRE
Génisses, vaches pleines,
mâles 1 et 2 ans, Animaux sans cornes
Visite complète des troupeaux
- **BREUGNOT François** Rangleau 58120 Blismes 06 76 29 30 60
- **THOULE David** Le Couault - 58340 - Diennes Aubigny 06 10 09 65 69

Fabienne et Jean-Michel
CHATILLON
Elevage HBC aux Angles
71190 MESVRES
06 15 93 22 70
PORTES OUVERTES
Vend. 21 et Sam. 22 Septembre
Veaux, taureaux de 18 mois, exposés au pré. Prix raisonnables
Les Ets BIGALLET présents sur le site exposeront leur gamme d'aliment. (Un Big Bag d'aliment et divers lots à gagner)

CHAROLLES (71) - MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018 - 14H
100 REPRODUCTEURS HBC EN VENTE
L'Ass des Eleveurs Charolais d'entre Saône vous invite à la
VENTE AUX ENCHÈRES (63 veaux mâles, d'automne, vêlage facile et sans corne)
VENTE AMIABLE de taureaux
Expo dès 9 H - Les meilleurs des élevages de la région
Tél. : 03 85 24 17 54 - Catalogue visible sur le site internet : www.charolais71.fr

PORTES OUVERTES
21 et 22 septembre
2 élevages bovins limousins HBL
GAEC DESCOMBES - Boucansaud
71300 MARIGNY - 06 32 55 74 51
Bernard THERVILLE - Serles
71300 GOURDON - 06 20 55 81 02
Présentation des élevages, vente repro. de l'année et 18 mois

LE GAEC GAUTHÉ VOUS PROPOSE
une vente organisée le vendredi 28 septembre
20 taureaux de 18 mois HBC
5 taureaux de 18 mois HBC sans corne
30 veaux reproducteurs HBC
5 veaux reproducteurs HBC sans corne
VISITE À PARTIR DE 10H - VENTE À 14H00
Domaine St Etienne - 58290 Vandenesse

PORTES OUVERTES
Vendredi 21
et samedi 22 septembre
Olivier VIEUX
Chérault - 58270 St Benin d'Azy
07 86 72 80 09
VEAUX de l'année - TAUREAUX adultes et 18 mois
élevages HBC, IBR A, TGS
Le meilleur accueil vous sera réservé

PORTES OUVERTES **28, 29 & 30 SEPTEMBRE**
AVEC LES ÉLEVAGES

Gaec SAVRE	Domaine Fleury - 58300 Decize	**06 89 28 18 82**
Scea RAYMOND JC et S	Villecourt - 58300 Decize	JC **06 81 06 35 07**
		Sophie **06 87 47 38 99**
Earl BAUDOT RAYMOND	Villecourt - 58300 Decize	**06 80 20 55 39**
Gaec TOUILLON MOIRON	Le Grand Saisy - 58300 Decize	**06 19 82 08 94**
Pierre BERNARDET	Crécy-les-Forges - 58300 Decize	**06 16 63 93 25**

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 21 décembre 2017 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2018 à 1,82 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,95 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

SUCCESSION

Société Civile Professionnelle «Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000) 16 avenue Victor Hugo

AVIS D'ENVOI EN POSSESSION

Date d'établissement du procès-verbal d'ouverture du testament : 31 juillet 2018

Informations concernant le défunt : GERMAIN Christiane Andrée Paule Louise

Nom d'usage : LAROMER

Date de naissance : 20 septembre 1924.

Lieu de naissance : Chalon sur Saone (71100).

Date du décès : 17 avril 2018.

Lieu de décès : Dijon (21000)

Adresse : 21110 Varanges, 2 rue des Iris

Notaire chargé du règlement de la succession : COURLET DE VREGILLE Clémentine, 16 Avenue Victor Hugo, 21000 Dijon.

Le défunt a institué un légataire universel.

L'opposition est formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du code civil.

Pour avis et mention

Me Clémentine COURLET de VREGILLE, Notaire

AL213722358

NOMINATION

LE FOURNIL DE L'AUBES'PAIN

**SAS au capital de 175 820 €
Siège social
19, route de Dijon - 21500 Montbard
519 337 075 RCS Dijon**

AVIS

Par délibération du 26/07/2018, l'AGE des associés a nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire la société EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT (ECA), S.A.S au capital de 136.000 €, siège social : Parc Valmy, 37 rue Elsa Triolet à DIJON (21000),300 465 093 RCS DIJON, ce pour une durée de six exercices.

Pour avis

AL213722350

MITAS

**Société par actions simplifiée
au capital de 70.000 €
Siège social
8, rue Louis Neel Parc
Technologique 21000 Dijon
477 796 270 RCS Dijon**

Aux termes d'un procès-verbal en date du 12 juin 2018, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Ralph Kellenberger de ses fonctions de Président de la Société à compter du 12 juin 2018, et a nommé en qualité de Président, à compter du même jour, Monsieur Ludovic Revel, demeurant 37, rue de Garnaudes, 63450 Tallende.

Pour avis.

AL213722369

TRANSFERT DE SIÈGE

EXPERT ENVIRONNEMENT HABITAT 21

**Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 euros
Siège social
38, rue Amiral Pierre
21000 Dijon
795 206 663 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'associé unique du 11 juillet 2018, le siège social a été transféré au 25 rue René Coty – 21000 DIJON, à compter du 11 juillet 2018. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de DIJON

AL213721835

LARA SARL ECOMARKET

**Siège social
Rue Antoine Saint Exupéry, 21300 Chenôve
Capital social : 60 000 euros
Numéro SIREN 753 302 306 000 18
RCS Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 01.08.2018, les associés ont décidé de transférer à compter du 01.09.2018 le siège social qui était à Rue Antoine Saint Exupéry,21300 Chenôve à l'adresse suivante ; 14 Rue Jacques Daguerre, 21300 Chenôve

L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon

Pour avis et mention.

AL213722368

MODIFICATION DE CAPITAL

BOURGOGNE STRUCTURE

SARL au capital de 28000 € Siège social : 1 RUE GEORGES LAVIER, 21000 Dijon 387 727 563 RCS de Dijon L'AGE du 27/06/2018 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 28000 Euros, à 17500 Euros Modification au RCS de Dijon

AL213722343

LE PARI DES GOURMETS

**SARL au capital de 3.000 euros
Siège social
10, Rue du Lac 21140 Pont et Massène
750 488 538 R.C.S. Dijon**

Par AGE du 08 Août 2018 il a été décidé une augmentation du capital social de 30.000 euros par apports en numéraire, pour le porter de 3.000 euros à 33.000 euros

AL213722360

ALDARIA

**SARL au capital de 25 000 €
Siège
14, rue Paul Claudel
21800 Chevigny Saint Sauveur
510 957 582 RCS Dijon**

Par décision du 27.07.2018, l'associé unique, a décidé une augmentation du capital de 4 000 € par incorporation de réserves, et une augmentation du capital social de 31 000 € par apport en numéraire, qui entraîne la publication des mentions suivantes :

AM : Capital social : 25 000 €

NM : Capital social : 60 000 €

Dépôt légal RCS Dijon

AL213722372

BURGUNDY VENTURES FRANCE

**Société par actions simplifiée
au capital de 4.758.049 €
Siège social
44 Rue de Longvic 21300 Chenôve
803 559 905 RCS Dijon**

Aux termes de l'AGE du 27 avril 2018 et des décisions du président des 11 mai et 1er juin 2018, le capital social, augmenté de 15.373 € par apports en numéraire, a été porté de 4.742.676 € à 4.758.049 €.

AL213722373

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale n° 213522319 du 31 août 2018 n° 1491, il fallait lire :

Dénomination sociale : SALON LC au lieu de E.U.R.L. SALON LC.

Pour avis

AL213722363

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n° 213422298 du 24/08/2018 n° 1490 il fallait lire :

Siège social : 7 B rue du Docteur Renardet 21000 Dijon

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon.

Pour avis

AL213722365

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Société d'Avocats REVEST LEQUIN NOGARET -5 rue Marcelin Berthelot
89004 AUXERRE CEDEX
& Cabinet LVI AVOCATS ASSOCIES
14 rue Castiglione – 75001 PARIS**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

**au Palais de Justice d'AUXERRE (Yonne)
Place du Palais de Justice
VENDREDI 19 OCTOBRE 2018 à 14 heures**

A la requête de La société GIAC GESTION, société par action simplifiée au capital de 735 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n°520 064 288, dont le siège social est situé au 30, avenue Franklin Roosevelt 75010 Paris, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, agissant en qualité de société de gestion du fonds commun de titrisation FCT GIAC OBLIGATION LONG TERME

Ayant pour Avocat postulant la SCP REVEST LEQUIN NOGARET représentée par Me Patricia NOGARET, Avocat inscrit au Barreau d'AUXERRE et pour Avocat plaidant le Cabinet LVI AVOCATS ASSOCIES, Avocats inscrits au Barreau de PARIS

il sera procédé le VENDREDI 19 OCTOBRE 2018 à 14 heures, à la Barre du Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE, au Palais de Justice de cette ville, à la VENTE, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens suivants :

LOT N°1 :

Commune de CHABLIS (Yonne)

Les sept (7) parcelles cadastrées sections :

- D 1617, lieudit «Les Beaumonts» pour 1a 28ca, en nature de «terre vigne» d'après le cadastre.

- D 1619, lieudit «Les Beaumonts», pour 1a 33ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.

- D 1621, lieudit «Les Beaumonts», pour 17a 97ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.

- D 1623, lieudit «Les Beaumonts», pour 12a 08ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.

- D 1625, lieudit «Les Beaumonts», pour 10a 48ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.

- D 1627, lieudit «Les Beaumonts», pour 20a 19ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.

- D 1629, lieudit «Les Beaumonts», pour 7a 10ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre

Sur la commune de LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE (Yonne) :

Les trois (3) parcelles cadastrées sections :

- ZI 36, lieudit «Vau Courcières», pour 35a 10ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre

- ZI 40, lieudit «Vau Courcières», pour 1ha 36a 03ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre

- ZI 38, lieudit «Vau Courcières», pour 20a 40ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre.

Visite sur place le 10 octobre 2018 à 15 heures devant la Mairie de CHABLIS

LOT N°2 :

Sur la commune de POMMARD (Côte d'Or -21630) :

Les deux (2) parcelles cadastrées sections :

- AN 31, lieudit «Taupe Maison Dieu», pour 21a 84ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre.

- AN 34, lieudit «Taupe Maison Dieu», pour 42a 72ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre.

Visite sur place le 9 octobre 2018 à 14 heures 30 devant la Mairie de POMMARD

MISES A PRIX : - Lot n°1 : 314 244.43 € - Lot n°2 : 20 000 €

outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE.

Consignation obligatoire pour le lot n°1 : 31 424.44 €, pour le lot n°2 : 3 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'AUXERRE ou caution bancaire.

Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.

Pour avis : Patricia NOGARET

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Cabinet LVI ASSOCIES, 14 rue de Castiglione - 75001 PARIS - 01.44.50.79.80

AL213722323

MODIFICATION DE STATUTS

SAS FAISCA FABIEN

**Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social : 5 Rue du Lavoir
21490 SAINT JULIEN
839 671 948 RCS DIJON**

Aux termes de la décision de l'Associé unique du 1er juillet 2018, le siège social a été transféré à FONTAINE LES DIJON (21121) - 2 Rue des Champs aux Fèves – ZA Le Champ aux Fèves, à compter du 1er juillet 2018. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence. Et la dénomination sociale a été modifiée et devient DIJON NORD AUTOMOBILES, à compter du 1er juillet 2018. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de DIJON.

AL213722248

SARL L'ATELIER DE LA CARRE

**Société au capital social de 62 500 €
10 rue de la Carre, 21150 Pouillenay
R.C.S. Dijon n° 835 366 667**

Par PV d'AGE du 23/07/2018, l'associé unique a agréé la nomination d'un nouvel associé gérant et l'augmentation du capital social, à effet du 01/02/2018 :

Capital :

Ancienne mention : 62 500 €

Nouvelle mention : 70 900 €

Gérance :

Ancienne mention : M. David PETIT

Nouvelle mention : M. David PETIT demeurant à SOUGÉ (36500), 4 route de Levroux,

et M. Damien PETIT demeurant à VENAREY LES LAUMES (21150), 66 ter du Jean Dampt.

Un gérant.

AL213722355

OPCI TRANSIMMO

**Société Professionnelle à Prépondérance Immobilière à capital variable
Siège social
15 place Grangier 21000 Dijon
537 440 513 RCS Dijon**

Aux termes du PV des DUA en date du 22/05/2018, il a été décidé de nommer en qualité de co-commissaires aux comptes titulaire : la SAS PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT sise 63 rue de Villiers 92200 NEUILLY SUR SEINE immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 672 006 483 et constaté le non renouvellement du mandat de la SA SALUSTRO REYDELL de commissaire aux comptes suppléant.

Mention en sera faite au RCS de DIJON.

AL213722359

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL LE MEIX PHILIPPON

**Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
au capital de 33 220 euros
Siège social : 33 route de Dole
21170 Losne
RCS Dijon 512 379 116**

Suivant décision collective des associés en date du 27/02/2018, il a été pris acte de la démission de Mme MORATIN Yveline épouse ROBIN de ses fonctions de cogérante à compter du 01/03/2018. Elle n'est pas remplacée, Madame ROBIN Perrine qui était cogérante reste seule gérante. Mention sera faite au RCS de DIJON.

Pour avis.

AL213722351

CMC BOURGOGNE

**EURL au capital de 8 000 €
Siège social
Impasse Jean-Baptiste Gambut
21200 Vignoles
488 344 474 RCS de Dijon**

En date du 17/07/2018, l'associé unique a nommé en qualité de Gérant Mme SOPPELSA Mylène, demeurant à Fontenille - 63490 Saint-Jean-en-Val en remplacement de Mme RITCH Christiane, à compter du 17/07/2018.

Modification au RCS de Dijon

AL213722364

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL CHAOPTIC

**Société à responsabilité limitée
Au capital de 9 000,00 euros
Siège social
Chaussée de l'Europe
Centre Commercial Intermarché
21400 Chatillon sur Seine
819 114 083 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 14 août 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, en statuant en application de l'article L 223-42, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, la gérance.

AL213722376

DISSOLUTION LIQUIDATION

LAVAGE KIRI

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège
7 rue Aristide Briand,
21700 Nuits St Georges
435 023 502 RCS Dijon**

Le 30/06/2018 l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Michel MAZOYER, demeurant rue Haute, 21640 FLAGEY ECHEZEAUX, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Aristide Briand, 21700 NUIT SAINT GEORGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis Le Liquidateur

AL213722353

LAVAGE KIRI

**Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 8 000 euros
Siège
7 rue Aristide Briand,
21700 Nuits St Georges
Siège de liquidation
7 rue Aristide Briand,
21700 Nuits Saint Georges
435 023 502 RCS DIJON**

L'AG réunie le 30/06/2018 au 7 rue Aristide Briand, 21700 NUITS SAINT GEORGES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Michel MAZOYER, demeurant rue Haute, 21640 FLAGEY ECHEZEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce jour.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au RCS.

Pour avis. Le Liquidateur

AL213722354

ALBUS IMMO

**SARL en liquidation
Au capital de 7 630 €
Siège social : 2 bis rue Cazotte 21000 Dijon
Siège de liquidation
2 bis rue Cazotte 21000 Dijon
RCS Dijon 443 299 201**

Par décision du 30.06.2018, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Sylvain RODRIGUE (2 bis rue Cazotte 21000 DIJON) de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 30.06.2018 Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON.

Pour avis Le Liquidateur

AL213722374

AVIS DE CONSTITUTION

**DU PARC-CABINET D'AVOCATS
4, rue Jeanne Barret, 21000 Dijon**

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à DIJON du 03/09/2018, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, dénommée BGT EXPLOITATION, dont le siège social est situé 41, rue Maufoux - 21200 BEAUNE, qui a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement, l'organisation de circuits touristiques et oenologiques et l'organisation de séjours et de voyages et la location de véhicules de tourisme avec ou sans chauffeur. Sa durée est de 99 ans à compter de la date de son

immatriculation au RCS de Dijon. Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Clause d'agrément : Toute cession d'actions au profit de tiers étrangers à la société sera soumise à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent tous les associés ; le cédant prenant part au vote. Monsieur Youri LEBAULT, demeurant 5, impasse Henri Marc - 21300 CHENOVE, assure la Présidence sans limitation de durée.

AL213722361

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 31/08/2018 il a été constitué une société

Dénomination sociale : SCI DELPHAIN

Siège social : 5 rue Alphonse legros, 21000 Dijon

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : 1 000 €

Objet social : La société a pour objet La propriété,l'administration, et l'exploitation, directe ou indirecte, de tout immeubles bâtis ou non bâtis, dont elle pourra devenir propriétaire Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation d'être ceux de ces immeubles devenus inutiles à la Société au moyen de vente,échange ou apport en société Et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifie pas le caractère civil de la Société.

Gérant : Madame Delphine LE COURT DE BÉRU , 5 rue Alphonse Legros , 21000 Dijon

Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL213722362

**SELARL « François-Xavier ROYET et Nicolas TAICLET, Notaires Associés »
1, Rue François Mignotte
21700 Nuits Saint Georges**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître François-Xavier ROYET le 06 septembre 2018, a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : GFV LES CHATELOTS

Forme : Groupement foncier agricole

Capital : 296.100,00 €, constitué d'apports en numéraire

Siège : 11 rue du Tilleul, 21220 CHAMBOLLE MUSIGNY

Objet : Propriété, jouissance, administration et mise en valeur de biens immobiliers à usage agricole

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérant : Monsieur Gilbert FELETTIG, demeurant à CHAMBOLLE MUSIGNY (21220), 11 rue du Tilleul

Cession de parts : agrément dans tous les cas à l'exception des cessions intervenant au profit d'un associé et au profit d'un descendant ou du conjoint d'un associé.

Immatriculation : R.C.S. de DIJON

Le Notaire

AL213722367

CONSTITUTIONS

Suivant un acte sous seing privé, en date du 3 septembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de type supermarché sis à CHENOVE (21300) 27-29 rue Alfred Changenet, à l'enseigne CARREFOUR EXPRESS ou toute autre enseigne appartenant au Groupe CARREFOUR, à l'exclusion de toute autre.

La fourniture de tous services, de toutes prestations de services à la clientèle et à la vente de marchandises y afférentes. L'activité de location à court terme de véhicules terrestres à moteur, sans chauffeur.

Dénomination : DLHACHAT

Siège social : Chenôve (21300) 27-29 rue Alfred Changenet

Durée : 99 ans

Capital : 6.000 euros

Gérance : Monsieur Vincent DELHAYE, domicilié à 18 rue de Massigny 32350 VITTEAUX.

La société sera immatriculée au RCS de DIJON

AL213722375

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP à DIJON du 01/08/2018, la SAS France Verte a été constituée :

Siège : 27 rue Pasteur 21000 DIJON

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Objet : Commerce de détail de produits naturels

Agrément des cessions aux tiers

Président : Abdenour ZIDAN, 7 rue Soleil Levant 21850 Saint-Apollinaire

RCS Dijon

AL213722377

NIÈVRE

TRANSFERT DE SIÈGE

THOMAS

**SARL au capital social de 8 000 Euros
Siège social
36 rue de la Barre 58000 Nevers
R.C.S. Nevers 488 732 587**

Décision du 01.08.2018 avec effet à compter de cette même date

Ancienne mention :

Siège social : 36 rue de la Barre 58000 NEVERS

Nouvelle mention :

Siège social : 81 rue Camille Barrère 58400 LA CHARITE SUR LOIRE

AL583722363

ADDITIF

LE PETIT PANIER DU MOUESSE

Additif suite à l'annonce parue le 07/09/2018 concernant la société : LE PETIT PANIER DU MOUESSE, il y avait également lieu de lire : Lieu des oppositions 59 faubourg du Grand Mouesse 58000 Nevers

AL583722367

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**Maître Gérard LEGUY
Notaire à Avallon (89200),
4 rue de Lyon**

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 C. Civ.)

Suivant acte reçu par Me Gérard LEGUY Notaire à AVALLON (Yonne), 4 Rue de Lyon, office notarial n° 89031, le 31 août 2018 M José Auguste SALVANY et Mme Eliane Marie MEYER son épouse demeurant à SAINT GERMAIN DES CHAMPS (89) 6 Route de Bellevue - LE MEIX mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT PIERRE LE MOUTIER (58) le 30 avril 1971, ont décidé d'aménager leur régime matrimonial.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Gérard LEGUY notaire 4 Rue de Lyon 89200 AVALLON où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL583722360

MODIFICATION DE STATUTS

**Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

CLEAN AUTO

**S.A.R.L. au capital de 56.000 euros
Siège social
19 rue des Rollanges 58180 Marzy
379 916 430 RCS Nevers**

safer Bourgogne Franche-Comté

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, location échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

Biens à vendre :

Cmne de DECIZE

Recherche apporteur de capitaux :

Situation locative : Partie agricole + bâtiments d'exploitation loués en totalité. Maison d'habitation libre

Avec bâtiments habitation et exploitation

74 ha 02 a 74 ca

- Domaine des simons: AV-19-21-22-118[18]-119[18] - Etangs des simons: AW-1-2-3-4-5-6 - L ouche de la maison: AV-116[17]-117[17] - Les carrieres de corcelles: AV-12-13-14 - Les tribouts: AW-7-8-9-10-11

- Piece de la queue du loup: AW-46-60[45](*) - Pres des simons: AV-15-16 - Varenne des simons: AV-114[23]

Et, par extension, Cmne de CHAMPVERT:

54 ha 93 a 85 ca

- La varenne: C-26(*)-27(*)-28-29-30 - Pre corbe: C-13-14(*)-15-16-17 - Varenne de troncin: C-202(*)-719[209]-720[210](*)

Cmne de CHANTENAY-SAINT-IMBERT:

Location sur la totalité de la surface : Biens libres au 31/12/2018

13 ha 98 a 67 ca

- La corne: C-70-105-270[99] - Logeres: C-106(*)-107(*)-109(*)-294[108](*)

Cmne de ONLAY:

34 a 30 ca

- Le vignod: B-482-484

Cmne de VILLAPOURCON:

3 ha 28 a 95 ca

- Bois des boulats: AM-139 - Les fontenaux: AM-158 - Les ruchettes: AK-73 - Sur la baume: AM-267(J)-267(K) - Sur la comme: AM-16

3 ha 19 a 38 ca

- Champs de la fontaine: AM-155 - La charbonniere: AE-46-47 - Les fontenaux: AM-156 - Les murailles: AE-105 - Mourille: AK-131 - Pres verny: AE-48-49-50 - Regevaux: AE-4-5

61 a 45 ca

- Pres abon: AE-9

19 a 23 ca

- La galerie: C-924

80 a 37 ca

- La galerie: C-2015[921] - Sous la velle: C-1068

Biens à louer par bail SAFER :

Cmne de ALLIGNY-COSNE

58 ha 58 a 40 ca

- 'Fontenille': YI- 29(*) - 'La brosse aux bruns': YB- 74- 75- 76- 77- 78- 116- 117- 118- 123- 329 - 'Le buisson de la croix': YA-53 - 'Le chene droit': ZK- 149 - 'Le grand champ': YI- 44[20](*) - 'Les aubues': YK-76(*) - 'Les aubues bourgoin': YB- 24 - 'Les champs des rois': YK- 72 - 'Les chaumes de la bernotte': YA- 38- 42 - 'Les chetives vignes': YA- 6 - 'Les grands champs': YA-48(*) - 'Parigny': YK- 138- 140- 149- 152-153- 154- 155- 156- 158(*)- 245[151]

Biens à louer par intermédiation locative :

Cmne de LUTHENAY-UXELOUP

188 ha 68 a 67 ca

- 'Champ de l orme': C- 23- 24 - 'Champnille': C- 84- 85- 86 - 'L embouche': C-19- 20 - 'L etang': B- 83- 84 - 'La locature': C- 65 - 'Le buisson': C- 60 - 'Le cloury': C- 54(*) - 'Le gaillard': C- 75- 76- 77- 'Le jardin': C- 68(*)- 69- 70(*) - 'Le rompois': C- 22 - 'Le saule': C- 25 - 'Les cailles': C-21 - 'Les chamons': C- 30- 31- 32- 39- 45-235[32] - 'Les essarts': C- 64 - 'Les gourds': C- 26- 27(*)- 28(*)- 29(* - 'Les hommats': C- 87 - 'Les iles': C- 234[10] - 'Les saulettes': C- 78- 79- 80- 81 - 'Paturail de la grange': C- 67(*) - 'Pre des pins': C- 82- 83(*) - 'Vincieres': C- 284[66]

Et par extension, Cmne de CHEVENON

1 ha 84 a 30 ca

- 'Les celeris': C- 87 - 'Pre du chamont': C-92 - 'Pre surgit': C- 88

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 01/10/2018 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL583722372

L'assemblée générale extraordinaire du 07 juillet 2018 a décidé d'étendre l'objet social à l'achat, la vente et la location de tous véhicules terrestres.

Pour avis, le gérant Arnaud PELLERIN

AL583722369

CUMA DE GERLAND

N° d'agrément : 58-221
RCS Nevers 319 161 295

MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « DE GERLAND » à St Germain Chassenay, réunie le 10 septembre 2018, a décidé

- de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 28 Avril 2017,
- de transférer son siège social de Gerland – Saint Germain Chassenay – 58300 DECIZE à Les Glauds – 58300 TOURY LURCY

Le Président de la CUMA

Mr Anthony SAVRE

AL583722378

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 5 septembre 2018, la société BARTIN RECYCLING, SAS au capital de 63 845 926 €, ayant son siège social au 119 Avenue du Général Michel Bizot – 75012 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 552 130 734, a consenti à la société REVIVAL, SAS au capital de 15 250 000 €, ayant son siège social à SAINT-SAULVE (59880) Zone Industrielle n° 4, immatriculée au RCS de VALENCIENNES sous le n° 616 620 092, la location-gérance du fonds de commerce partiel de récupération de déchets triés, sis et exploité à FOURCHAMBAULT (58600) 60 Quai de la Loire, pour une durée d'une année à compter du 1er octobre 2018, renouvelable tacitement pour des périodes successives d'une année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Pour insertion unique.

AL583722364

RESILIATION DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 5 septembre 2018, il est convenu que la location-gérance du fonds de commerce partiel de récupération de déchets triés, sis et exploité à FOURCHAMBAULT (58600) 60 Quai de la Loire, consentie suivant acte sous seing privé en date du 1er mars 2017 par la société BARTIN RECYCLING, SAS au capital de 63 845 926 €, ayant son siège social au 119 Avenue du Général Michel Bizot – 75012 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 552 130 734, à la société VALRECY, SAS au capital de 1 000 000 €, ayant son siège social au 119 Avenue du Général Michel Bizot – 75012 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 802 671 651, prendra fin à la date du 30 septembre 2018.

Pour insertion unique.

AL583722365

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

Société d'Avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

SCI JACQUINOT

Société Civile
au capital de 61.955,28 €
Siège social
3 Quai des Mariniers - 58000 Nevers
337 803 233 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale du 06 août 2018, les mentions ci-après à publier concernant la gérance de la société :

Anciennes mentions

M. Ludovic GARBY, dt 140 Bd Maxime Gorki – 94800 VILLEJUIF

M. Jean-Louis GARBY, dt 10 rue du Général Gallieni – 14780 LION SUR MER

Nouvelles mentions

M. Jean-Louis GARBY et Mme Pascale GARBY, dt 10 rue du Général Gallieni – 14780 LION SUR MER

Pour avis, la gérance

J-L. GARBY

AL583722368

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

50CLDIVIN

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 €uros
Siège social : Lieudit Ville
58400 Narcy
511 285 546 RCS Nevers

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 30 juin 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 juin 2018 et sa mise en liquidation. L'Assemblée Générale nomme en qualité de liquidateur de la société, pour la durée de la liquidation, Monsieur Anthonius BAKKER demeurant Lieudit Ville – 58400 NARCY et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé : Lieudit Ville – 58400 NARCY.

C'est à cette adresse que la correspondance, ainsi que tous les actes et documents concernant la dissolution, devront être envoyés ou notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.

Pour avis, le liquidateur

AL583722366

AVA Conseil - Contentieux Yonne & Albe

AVOCATS VIGNET ASSOCIES
SCP D'AVOCATS
INTER-BARREAUX
1 Place du Palais de Justice
89000 Auxerre

18 rue du Général Leclerc
89100 Sens
4 rue Aristide Briand
10000 Troyes
Tel : 03.86.52.60.00

BRIDOR

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 50 000 euros
Siège social
Route d'Avallon 58530 Dornecy
Siège de liquidation
Route d'Avallon 58530 Dornecy
450 494 349 RCS Nevers

Aux termes d'une décision en date du 24 août 2018, l'associé unique, après avoir

entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

AL583722370

CUVILLIER FRERES

SARL en liquidation au capital de 7 622.45 €
Siège social
La Fougère 58390 Dornes
414 696 401 RCS Nevers

L'A.G.O. du 31 août 2018 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Daniel CUVILLIER, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Comptes de liquidation déposés au RCS Nevers

Pour avis

AL583722371

SARL FUN BOARD

SARL au capital de 500 euros
Le moulin de Chazeau 58110 Rouy
RCS Nevers 789243086.

A compter A.G.E du 28-02-2018: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur durée liquidation: Mr MOUROT Eric, Route De Saint Julien, 39160 Les Trois Chateaux . Siège liquidation: adresse liquidateur.

Mention au RCS Nevers.

AL583722374

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES BRETON S.A.R.L.

SARL en liquidation
au capital social de 25 600 Euros
Siège social
Le Paradis 58210 Varzy
R.C.S. Nevers 401 126 958

Le 31.08.2018, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31.08.2018. M. Benoît BRETON demeurant Le Paradis 58210 VARZY, a été nommé Liquidateur.

Le siège de liquidation a été fixé au siège de la société.

Pour avis.

AL583722375

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Maître Amaury PANIER CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/09/18 à BLISMES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée (SARL).

DENOMINATION : MECANO SOUDURE CHAPERON.

SIEGE SOCIAL : Vaumery - 58120 BLISMES.

OBJET : La société a pour objet l'activité de mécanique générale, chaudronnerie, serrurerie.

DUREE : 99 ans RCS de NEVERS.

CAPITAL : 260 000 euros (apport en nature)

GERANCE : Monsieur Jean-Michel CHAPERON demeurant à Vaumery - 58120 BLISMES.

Pour avis et mention

La Gérance

AL583722353

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale : TAXI LYON

Forme sociale : SAS

Capital social : 5 000 €

Siège social : 2, impasse du Serpolet – 58180 MARZY

Objet social : Activité de taxi

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Christophe LYON dt à MARZY (58) – 2, impasse du Serpolet.

Immatriculation : RCS de NEVERS

AL583722361

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE DE SERVICES EN ECHAFAUDAGE – 2 SE

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital social : 5.000 €

Siège social : 11 rue de Montchevreau – 58200 Cosne Cours sur Loire

Objet : Toutes prestations de services aux entreprises du bâtiment et de l'industrie en matière d'échafaudage et de levage

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

Président : Mme Nelly SAJDA dt 11 rue de Montchevreau – 58200 Cosne Cours sur Loire.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles. Chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : Toute transmission d'action à titre onéreux ou gratuit à des personnes non associées est soumise à l'agrément préalable des associés pris par décision collective.

Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président, N. SAJDA

AL583722373

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTSAUCHE LES SETTONS le 8 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI LND

Siège social : Rive Droite - Lac des Settons, 58230 Montsauche les Settons

Objet social : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle

pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

Madame Laetitia THIBAULT, demeurant chez Mr VIGOT Gilles - 63 rue du Faubourg St Georges, 21250 SEURRE

Monsieur Jonathan VIGOT, demeurant chez Mr VIGOT Gilles - 63 rue du Faubourg St Georges, 21250 SEURRE

Clauses relatives aux cessions de parts :

dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS

Pour avis, La Gérance

AL583722376

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONTSAUCHE LES SETTONS du 22 août 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques

suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : La Nouvelle Diligence

Siège social : Rive Droite - Lac des Settons, 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS

Objet social : Chambres d'hôtes, tables d'hôtes,

débit de boissons, restauration rapide, à consommer sur place ou à emporter, pension de chevaux, promenade en calèche, à dos d'ânes, terrain de camping

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 20 000 euros

Gérance : Monsieur Jonathan VIGOT et Madame Laetitia THIBAULT, demeurant ensemble chez Monsieur VIGOT Gilles, 63 rue du Faubourg St Georges – 21250 SEURRE,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

Pour avis, La Gérance

AL583722377

YONNE

➜ DÉMISSION

ATHERM

Société par actions simplifiée
au capital de 7.500 €
Siège social :
Route de Voulx
89100 Courtois sur Yonne
831 907 506 R.C.S. Sens

Aux termes d'un Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2 Mai 2018, il a été :

Pris acte de la démission de Mr Jean-François BRENIER en qualité de Directeur Général.

Mention sera faite au RCS de SENS

Pour Avis

AL893722444

➜ AVIS

COMMUNE DE SEIGNELAY

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1.POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité territoriale - Commune de Seignelay

Correspondant : Monsieur Thierry Corniot Maire

1 Place Colbert – 89250 Seignelay - Tél 03.86.47.72.83 – courriel : mairie@seignelay.fr

adresse profil acheteur : https:// https://e-marchespublics.com

2. OBJET DU MARCHE

Piscine municipale : Réfection partielle des installations techniques et réhabilitation partielle des ouvrages extérieurs, bassins et plages

3. ALLOTISSEMENT – TRANCHES

- Les travaux sont prévus en un lot unique: maçonnerie-génie civil- carrelage -résine polyester – traitement d'eau

- Les travaux sont prévus en 1 tranche ferme et une tranche conditionnelle

- Tranche ferme : réfection des installations techniques et rénovation du bassin principal

- Tranche conditionnelle : création d'une plaine de jeux aqualudiques

4. PROCEDURE DE PASSATION

Marché public de travaux passé selon procédure adaptée (article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)

5. LIEU D'EXECUTION : VISITE DES LIEUX OBLIGATOIRE

Piscine municipale – 5 avenue Colbert – 89250 Seignelay

6. VARIANTES ET OPTION :

Les variantes sont autorisées.

Une option est prévue : structure de protection provisoire du bassin.

7. DUREE DES TRAVAUX

- 9 semaines pour la tranche ferme

- 6 semaines pour la tranche conditionnelle

8. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX

- Octobre 2018

9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :

Détail figurant au règlement de la consultation.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

Liberté – Egalité – Fraternité Communauté de communes « Serein et Armance »

1, place Colbert - 89250 SEIGNELAY

E-mail : mairie seignelay.fr

11. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

12. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur.

L'acheteur a la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques 40 points

- Valeur technique au vu du mémoire et délai d'exécution 60 points

13. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Maîtrise d'oeuvre :

Philippe PRADEAU – Architecte

46 avenue des Bois Clairs - 91700 Sainte Geneviève des Bois

Tél. 06 87 68 38 65 – Email. pradeau1@free.fr

ou via la plate-forme de dématérialisation https:// https://e-marchespublics.com

14. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET OU DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE

Consultable et/ou téléchargeable et/ou dépôt d'offre par voie électronique :

https:// https://e-marchespublics.com

Envoi sous format papier à Commune de Seignelay - Place Colbert – 89250 Seignelay : sous pli cacheté portant la mention :

Ne pas ouvrir : Piscine municipale : Réfection partielle des installations techniques et réhabilitation partielles des ouvrages extérieurs, bassin et plages

15. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

1er octobre 2018 à 12h00

16. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

17. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

6 septembre 2018

AL893722461

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SCI ANYJO

Société civile au capital de 1.500 €
Siège social
Sens (89100) – 10 Bis rue Pasteur
– Appartement 19 transféré à Sens (89100)
– 94 Bis Rue du Général Dubois
450.784.152 RCS Sens

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 3 Septembre 2018, il a

été décidé : - de transférer le siège social de la société de SENS (89100) – 10 bis rue Pasteur, Appartement 19 à SENS (89100) – 94 Bis Rue du Général Dubois, à compter du 1er Septembre 2018, - de modifier l'article 4 des statuts,

Pour insertion

AL893722445

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SCI GEROT

Société civile au capital de 1.500 €
Siège social
10 Bis Rue Pasteur – Appartement 19
89100 SENS transféré à SENS (89100)
– 94 Bis Rue du Général Dubois
450.608.757 RCS Sens

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 3 Septembre 2018, il a

été décidé :

- de transférer le siège social de la société de SENS (89100) – 10 bis rue Pasteur, Appartement 19 à SENS (89100) – 94 Bis Rue du Général Dubois, à compter du 1er Septembre

2018,

- de modifier l'article 4 des statuts,

AL893722446

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SCI DEQUATRE

Société civile au capital de 7.622,45 €
Siège social : 10 Bis Rue Pasteur –
Appartement 19 – 89100 SENS
transféré à SENS (89100) –
94 Bis Rue du Général Dubois
418.106.084 RCS Sens

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 3 Septembre 2018, il a été décidé :

- de transférer le siège social de la société de SENS (89100) – 10 bis rue Pasteur, Appartement 19 à SENS (89100) – 94 Bis Rue du Général Dubois, à compter du 1er

Septembre 2018,

- de modifier l'article 4 des statuts,

AL893722447

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

SOCIETE FINANCIERE DEQUATRE - S.F.D.

SARL unipersonnelle au capital de
936.494,31 euros
Siège social : Sens (89100)
– 10 Bis rue Pasteur – Appartement 19
transféré à Sens (89100)
– 94 Bis Rue du Général Dubois
407.664.929 RCS Sens

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Le 3 Septembre 2018, l'associé unique a décidé :

- de transférer le siège social de la société qui est à SENS (89100) – 10

Bis Rue Pasteur – Appartement 19 à SENS (89100) – 94 Bis rue du Général Dubois, et ce, à compter du 1er Septembre 2018 -

de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

AL893722448

SCI ANAMANDINE

SCI au capital de 200 €
59 Grande-Rue 89340 Villeneuve-la-Guyard
RCS Sens 489 185 678

Aux termes de l'acte de cession de parts en date du 25/06/2018, il a décidé de transférer le siège social au 1 chemin de la Landette 85540 Saint Vincent Sur Graon

L'article 7 des statuts est modifié en conséquence.

Madame Magali LE LIEVRE reste gérante de la société.

La durée de la société court jusqu'au 16/03/2105

L'objet de la société est l'acquisition de biens mobiliers et immobiliers La société sera radiée du greffe de SENS et immatriculée au greffe de LA ROCHE SUR YON

AL893722450

PITCHOUN

SCI au capital de 1000,00 euros
rte de Lyon BP 07, 89200 Avallon
529173965 R.C.S. Auxerre

Par décision en date du 07/09/2018 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3 BIS PLACE DE L'ÉGLISE , 89200 Magny à compter du 07/09/2018.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL893722459

SAS LABEL PLUS

au capital social : 2 000 euros,
sise 13 Rue Gustave Eiffel
89340 Villeneuve la Guyard
et immatriculée 820277135 RCS Sens.

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique **SAS CBS** Centre Commercial Cora Les Grandes Haies 89470 Monéteau. RCS Auxerre 525356770. CIP 4021

AL893722423

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Edgar Henrique CARDOSO SILVA** 41 grande rue 89144 Varennes. RCS Auxerre 490014552. CIP 4022.

AL893722424

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl à associé unique S.N. SMOKE TONNERRE** Centre Leclerc, route de Paris 89700 Tonnerre. RCS Auxerre 810490029. CIP 4024.

AL893722425

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Madame Nadine Louise Julienne DESHAYES Nadine Née BERNARD** 6 grande-rue Basse 89430 TANLAY. RCS Auxerre 309985877. CIP 2675.

AL893722426

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl PAINS, SAVEURS ET TENTATION** avenue Haussmann 89000 Auxerre. RCS Auxerre 534665039. CIP 3337.

AL893722427

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de **Monsieur Jérôme BOSCARDI**N 17 Rue de Seignelay 89550 HERY. RCS Auxerre 521412577. CIP 3729.

AL893722428

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl LE SALON BY BENOIT** 68, Boulevard Vauban 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 791439219. CIP 3741.

AL893722429

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl FL RENOVATION** 65 Ter Grande Rue 89360 Jaulges. RCS Auxerre 812802874. CIP 3845.

AL893722430

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS BRINES** 13 impasse de la Lampe 89400 Cheny. RCS Auxerre 318699006. CIP 3848.

AL893722431

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl AUXERRE RESTAURATION & TOURISME** 84 rue de Paris 89000 Auxerre. RCS Auxerre 332077809. CIP 3858.

AL893722432

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl **SARL E.T.B** 3 rue L. Renault 89000 AUXERRE. RCS Auxerre 818646051. CIP 3865.

AL893722433

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ART VITRAIL** 3 rue du Stade 89250 Gurgy. RCS Auxerre 434702452. CIP 3786.

AL893722434

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS E.M.V** 1 rue des Murs Puits de Courson 89800 SAINT CYR LES COLONS. RCS Auxerre 811801968. CIP 3867.

AL893722435

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **Sàrl ANNE et Jérôme GODOT** 10 Grande Rue Basse 89430 Tanlay. RCS Auxerre 522782069. CIP 3871.

AL893722436

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de la Sàrl **SARL PRESTIGE ALIMENTATION** 19 rue du Pont 89000 Auxerre (alimentation générale). RCS Auxerre 827655754. CIP 4073. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722408

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Madame Valérie Marie JOSSELIN JEANNESSON** lieu dit les Salzards à l'Ancienne Poterie 89170 Saint Martin des Champs (tables et chambres d'hôtes). RCS Auxerre 751587023. CIP 4074. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722409

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Xavier Alexandre BERTHEREAU** Vieux Champs 35 Grande Rue 89600 GERMIGNY (terrassement). RCS Auxerre 793392838. CIP 4075. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722410

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire de **Madame Simone Madeleine DANIEL épouse MARCEAUX** Hôtel de la Poste 9 Rue d'Orbandelle 89000 Auxerre (Hôtel, restaurant). RCS Auxerre 426712675. CIP 4076. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722411

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée sur résolution du plan de redressement de la **Sàrl à associé unique CPC** 7 Grande rue 89800 Chemilly-sur-Serein (plomberie). RCS Auxerre 532938537. CIP 4077. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC

AL893722412

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la Sàrl à associé unique **EURL ALAIN WERNIMONT** 33 rue de la Procession 89250 Gurgy (services à la personne). RCS Auxerre 523782704. CIP 4078. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722413

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de **Monsieur Abdelmajid OUAZZAN** 9 place Marie Noël 89240 Diges (Épicerie). RCS Auxerre 800664294. CIP 4079. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722414

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 ouvrant une procédure de sauvegarde au profit de la **Sàrl à associé unique BEOX** Centre Commercial Géant Les Clairions 89000 Auxerre (vente de prêt à porter). RCS Auxerre 534002241. CIP 4080. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me CARBONI 24 RUE D'EGLENY 89000 AUXERRE. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722415

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la Liquidation Judiciaire simplifiée de la **Sàrl BMC** 24 Grande rue 89290 JUSSY (maçonnerie). RCS Auxerre 818000762. CIP 4081. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722416

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Madame Maria Lucia PEREIRA CUNHA épouse MARTINS PIRES** 40 R du 24 août 89000 AUXERRE (pressing). RCS Auxerre 533985974. CIP 4082. Administrateur : la SELARL Ph.CONTANT B.CARDON A.BORTOLUS en la personne de Me A. Bortolus 7 rue du Pithou 10000 TROYES. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique https://www.creditors-services.com, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL893722417

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 mettant fin à l'application des règles de la liquidation judiciaire simplifiée et ordonnant l'application de la procédure de liquidation judiciaire au profit de **Madame Coralie Sylvie FABIOLE épouse NEVEU** 5 rue des Écoles 89130 Leugny. RCS Auxerre 399883404. CIP 4023.

AL893722418

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique FINANCIERE LOMAS** 5, Avenue Jean Moulin 89000 AUXERRE (prise de participations). RCS Auxerre 791928427. CIP 4057. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL893722419

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 03/09/2018 arrêtant le plan de redressement sur 10 ans au profit de **Monsieur André Marie TRIBUT** 39 Rue de la Gare 89520 Saint Sauveur en Puisaye (charpentes, ébénisterie). RCS Auxerre 419790894. CIP 3930. Commissaire au plan : Maître Rémy BOURTOURAULT 12 Bd Thiers 21000 Dijon.

AL893722420

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée de **Monsieur Bernard GOMIS** Etage 1 Apt 85 3 Rue Charles Trenet 89000 Auxerre (peinture bâtiment). RCS Auxerre 530576875. CIP 4058. Liquidateur : Maître Bernard DELIBES 12 boulevard Davout 89000 AUXERRE.

AL893722421

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée de **Madame Pascale Odile Marguerite COHU épouse MILOT** Centre Commercial RAMI 89290 Champs-sur-Yonne (pressing). RCS Auxerre 339184202. CIP 4059. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL893722422

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1er mars 2018, le président a décidé, à compter du 1er mars 2018, de transférer le siège social au 9 avenue du Mas de la Garric - ZAE de Meze, 34140 Meze.

Radiation du RCS de Sens et immatriculation au RCS de Montpellier.

AL893722460

S.J.B.
Société d'Avocats

SAUREA

**Société par actions simplifiée
au capital de 24 200 euros
Siège social
8, rue Marcellin Berthelot
89000 Auxerre
819 426 164 RCS Auxerre**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 2 JUILLET 2018, la collectivité des associés de la société par actions simplifiée SAUREA a décidé de transférer le siège social du 8, rue Marcellin Berthelot - 89000 AUXERRE au 6 Rue Soufflot – 89000 AUXERRE, à compter du 2 juillet 2018 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL893722464

SCI LEGENDRE -MASSON

**Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 euros
Siège social
5 place Ravally 66700 Argeles sur Mer
419 596 390 RCS Perpignan**

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2017, l'Assemblée a décidé de transférer le siège social du 5 place Ravally 66700 ARGELES SUR MER au 24 avenue Charles de Gaulle 89140 SERGINES à compter du 30 juin 2017, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERPIGNAN sous le numéro 419 596 390 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SENS.

L'Assemblée a pris acte du décès de Mme Muguette MASSON et a nommé en en qualité de nouvelle gérante Mme Janine JOMAT, demeurant 24 avenue Charles de Gaulle 89140 SERGINES, pour une durée illimitée à compter du 30 juin 2017.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de Mme Muguette MASSON a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Mme Janine JOMAT.

Objet : l'acquisition, la construction, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles.

Durée : 70 ans à compter de son immatriculation

Immatriculation sera faite au Greffe du SENS

AL893722465

MODIFICATION DE CAPITAL

ETC AUDIT

**SARL au capital de 15 000 euros
Siège social
Place de l'Europe
89000 Saint Georges sur Baulches
RCS Auxerre 493 539 944**

AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes d'une délibération en date du 6 Juillet 2018, l'assemblée générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 210 000 euros pour le porter de 15 000 euros à 225 000 euros par apport de 210 000 euros prélevés sur les réserves. En conséquence, l'article des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à quinze mille euros (15 000 €) Il est divisé en 1500 parts sociales de 10 euros chacune, entièrement libérées

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent vingt cinq mille euros (225 000 €).

Il est divisé en 1500 parts sociales de 150 euros

chacune, entièrement libérées. Pour avis,

AL893722406

SOCIETE YVON USINAGE

**S.A.R.L. au capital de 1 000,00 euros porté à 20 000 €
Siège social : chemin de Halage
89360 Flogny-la-Chapelle
R.C.S : 818980674 Auxerre**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2018, les associés ont approuvé l'augmentation du capital social par voie de capitalisation d'une somme de 19 000 € prélevée sur les autres réserves . L'augmentation de capital est réalisée par voie de création de 1 900 parts nouvelles de 10 € chacune, attribuée gratuitement aux associés, à raison de 950 parts nouvelles pour 50 parts anciennes, entièrement libérées.

Ils ont décidé en conséquence, d'augmenter le capital de la société d'un montant de 19 000 €, ce capital étant ainsi porté à 20 000 €.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit:

Article 6 - Apports. Il est ajouté le paragraphe supplémentaire suivant:

« Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 1er septembre 2018, une somme de 19 000 € prélevée sur les autres réserves a été incorporée au capital. «

Article 7 - Capital.

Le capital social est fixé à la somme de 20 000 € (vingt mille euros)

Il est divisé en 2 000 parts de 10 € chacune et attribué en rémunération de leurs apports, à savoir :

- 1 000 parts à Monsieur YVON Patrick
- 1 000 parts à Monsieur YVON Gaëtan

Total égal au nombre de parts composant le capital social soit 2 000 parts

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis et mention,

M. YVON Patrick, gérant.

AL893722455

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LES COMMUNES DE VAUX (COMMUNE ASSOCIÉED'AUXERRE), AUXERRE, AUGY et CHAMPS-SUR-YONNE

Le public est averti qu'en execution :

du code de l'expropriation, du code de l'environnement, de l'arrêté n° PREFSAPPIE-

BE-2018-0360 du 14 août 2018, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale relevant de la loi sur l'eau et préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP) de travaux pour la reconstruction du barrage de Vaux, déposée par la Direction Territoriale Centre-Bourgogne de Voies Navigables de France (VNF), sera ouverte du jeudi 13 septembre 2018 (9h00) au lundi 15 octobre 2018 (17h00) inclus, soit une durée de 33 jours consécutifs en mairies de Vaux (commune associée d'Auxerre), Auxerre, Augy et Champs-sur-Yonne.

Est désigné M. Daniel COLLARD en qualité de commissaire enquêteur. Le dossier de demande d'autorisation environnementale comprenant une

étude d'impact, l'avis de l'Autorité environnementale, la réponse du porteur de projet à cet avis, les avis des services consultés en phase d'examen et les registres d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 13 septembre 2018 au 15 octobre 2018 inclus, en mairies de Vaux, Auxerre, Augy et Champs-sur-Yonne, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies suivants :

Lieux et adresses de consultation - Horaires

- Mairie de Vaux 5 Grande Rue – 89290 Vaux :

Mardi et vendredi de 14 h 30 à 18 h 00

- Mairie d'Auxerre 14 Place de l'Hôtel de Ville 89000 Auxerre :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30

et Mercredi de 10 h 30 à 18 h 30 sans interruption

- Mairie d'Augy 3 Rue Paul Visse 89290 Augy :

Lundi de 8 h 30 à 10 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00, Mardi et mercredi de 8

h 30 à 10 h 00, Vendredi de 8h30 à 10h00 et de 15h00 à 17h00

- Mairie de Champs-sur-Yonne 2 Place Binoche 89290 Champs-sur-Yonne :

Lundi de 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00, Mardi de 10 h 00 à 12 h 00

et de 14 h 00 à 16 h 00, Mercredi de 10h00 à 12h00, Jeudi de 10 h 00 à 12

h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30, Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00

à 16 h 00 et Samedi de 10 h à 12 h 00

- Préfecture de l'Yonne (bureau de l'environnement) Place de la Préfecture,

CS80119 - 89016 Auxerre Cedex :

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30.

Le dossier complet de demande d'autorisation environnementale relevant de la loi sur l'eau et préalable à la DUP pourra être consulté sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne www.yonne.gouv.fr (rubrique

politiques publiques / environnement / installations classées Loi sur l'eau

DUP / enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition

du public du 13 septembre 2018 au 15 octobre 2018 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.17 ou au 03.86.72.79.89.

Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève

le dossier pourront être consignées :

soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante : pref-dupbarragevaux@yonne.gouv.fr

soit par écrit:

- sur les registres déposés dans les mairies de Vaux, Auxerre, Augy et

Champs-sur-Yonne, ou - courrier adressé à la mairie de Vaux (commune associée d'Auxerre) à l'attention du commissaire enquêteur.

Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur

recevra les observations et propositions du public qui seront également

consignées dans le procès-verbal :

- **à la mairie de Vaux, les** :
- jeudi 13 septembre 2018 de 9 h à 12 h,
- samedi 29 septembre 2018 de 9 h à 12 h,
- lundi 15 octobre 2018 de 14 h à 17 h,
- **à la mairie de Champs-sur-Yonne, le** :
- mercredi 19 septembre 2018 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra

prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne (Bureau de

l'Environnement) et en mairies de Vaux, Auxerre, Augy, Champs-sur-Yonne,

ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à

disposition du public sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Yonne.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

Des informations peuvent être demandées auprès de la Direction Territoriale Centre-Bourgogne de VNF (M. Pascal BRIDET) 3–1 Chemin Jacques de Baerze – CS 36229 – 21062 DIJON – Tél : 03.45.34.13.00 – courriel : segt.dt.centrebourgogne@vnf.fr

AL893722353

RECTIFICATIF

LE REFUGE

**Société Civile Immobilière
au capital de 30 489,80 euros
Siège social
Rue de la Compagnie Moreau - ZI Maux de Grange
89500 Villeneuve sur Yonne
393 890 165 RCS Sens**

RECTIFICATIF A L'ANNONCE PARUE LE 27/04/2018

Concernant le siège de la liquidation celui-ci est fixé au 21 Rue de Bourgogne 89510 ETIGNY, et non au numéro 31 de la même rue.

Le reste de l'annonce est inchangée.

AL893722397

AVA
Conseil Conception
Vente & Audit

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce légale parue le 8 juin 2018 concernant la SCI C.J.M.T ayant son siège de liquidation 3 rue Marie Noël – 89100 SENS et immatriculée sous le numéro 383 025 491 RCS SENS : la nomination du liquidateur a mis fin aux fonctions de cogérante de Madame Chantal TROUE demeurant à SENS (89) 3 rue Marie Noël.

AL893722456

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP François et Guillaume DINET Notaires à Clamecy (Nièvre), 24, rue Marie Davy

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ.)

Suivant acte reçu par Maître Guillaume DINET notaire, membre de la Société Civile Professionnelle dénommée «François DINET et Guillaume DINET, Notaires Associés» titulaire d'un office notarial dont le siège est à CLAMECY (Nièvre), 24, rue Marié-Davy office notarial n° 58034, le VINGT HUIT AOÛT DEUX MILLE DIX HUIT Monsieur Francis Gilles VAN MUYLDERS et Madame Marie-France Marthe Lucienne CHERTEMPS son épouse demeurant ensemble à SAINT MARTIN DES CHAMPS (Yonne) Route de Bléneau - lieudit Maison Frat mariés sous le régime de la communauté réduite aux acquêts aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître TARTARY alors notaire à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 4 août 1966 préalable à leur union célébrée à la Mairie de COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) le 5 août 1966, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Guillaume DINET sis 24 Rue Marié Davy à CLAMECY (58500) où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis.

AL893722437

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

**Société d'Avocats REVEST LEQUIN NOGARET -5 rue Marcelin Berthelot
89004 AUXERRE CEDEX
& Cabinet LVI AVOCATS ASSOCIES
14 rue Castiglione – 75001 PARIS**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

**au Palais de Justice d'AUXERRE (Yonne) <\n>Place du Palais de Justice
VENDREDI 19 OCTOBRE 2018 à 14 heures**

LOT N°1 :

Commune de CHABLIS (Yonne)

Les sept (7) parcelles cadastrées sections :

- D 1617, lieudit «Les Beaumonts» pour 1a 28ca, en nature de «terre vigne» d'après le cadastre.
- D 1619, lieudit «Les Beaumonts», pour 1a 33ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.
- D 1621, lieudit «Les Beaumonts», pour 17a 97ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.
- D 1623, lieudit «Les Beaumonts», pour 12a 08ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.
- D 1625, lieudit «Les Beaumonts», pour 10a 48ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.
- D 1627, lieudit «Les Beaumonts», pour 20a 19ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre.
- D 1629, lieudit «Les Beaumonts», pour 7a 10ca, en nature de «terre vigne», d'après le cadastre

Sur la commune de LA CHAPELLE VAUPELTEIGNE (Yonne) :

Les trois (3) parcelles cadastrées sections :

- ZI 36, lieudit «Vau Courcières», pour 35a 10ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre
- ZI 40, lieudit «Vau Courcières», pour 1ha 36a 03ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre
- ZI 38, lieudit «Vau Courcières», pour 20a 40ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre.

Visite sur place le 10 octobre 2018 à 15 heures devant la Mairie de CHABLIS

LOT N°2 :

Sur la commune de POMMARD (Côte d'Or -21630) :

Les deux (2) parcelles cadastrées sections :

- AN 31, lieudit «Taupe Maison Dieu», pour 21a 84ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre.
- AN 34, lieudit «Taupe Maison Dieu», pour 42a 72ca, en nature de «vigne» d'après le cadastre.

Visite sur place le 9 octobre 2018 à 14 heures 30 devant la Mairie de POMMARD

MISES A PRIX : - Lot n°1 : 314 244.43 € - Lot n°2 : 20 000 €

outre les clauses contenues au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du juge de l'exécution près le Tribunal de Grande Instance d'AUXERRE.

Consignation obligatoire pour le lot n°1 : 31 424.44 €, pour le lot n°2 : 3 000 € par chèque de banque libellé à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'AUXERRE ou caution bancaire.

Enchères obligatoires par Avocat inscrit au barreau d'AUXERRE.

Pour avis : Patricia NOGARET

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Cabinet LVI ASSOCIES, 14 rue de Castiglione - 75001 PARIS - 01.44.50.79.80

AL893722368

MODIFICATION DE STATUTS

CONSEIL IMMOBILIER AUXERROIS

**SARL au capital de 7.500 €
Siège social
51 Bis avenue Jean Jaurès
89000 Auxerre
493 845 804 RCS d'Auxerre**

L'AGE du 31/08/2018 a décidé de :

- modifier l'objet social comme suit : La société a pour objet l'exercice complet de la profession d'agent immobilier, L'achat, la vente, la recherche, l'échange, la gestion, la location ou la sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis.

- nommer gérant, Mme Ombeline DUPONT 3 impasse du chêne, ANQUIN, 89110 SAINT-MAURICE-LE-VIEIL en remplacement de M. Gérard VILLETTE.

Modifications à compter du 03/09/2018.

Mention au RCS d'AUXERRE.

AL893722404

EURL MATTHIEU ANTUNES

**Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité limitée
au capital de 25 000 euros
2 Avenue de la gare
89270 Arcy sur Cure
RCS 809 936 669 Auxerre**

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 24 juillet 2018, la société susvisée a décidé de:

- transférer son siège social de 2 Avenue de la gare - 89270 Arcy sur cure au Rue du Four - 89800 Chablis, à compter du 24

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42 - legales@terres-de-bourgogne.net

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

TONNERRE - vente d'une exploitation laitière avec maison d'habitation à rénover et bâtiments d'exploitation, avec reprise de matériel, cheptel et DPB. Vente : 19 ha 29 a 52 ca ; Bail Rural : 148 ha 11 a 92 ca

En vente : 3 ha 25 a 36 ca : Les brions: C-710[536]-711[536]-712[536]-713[73]-751[747](J)-751[747](K)[P1]-

751[747](K)[P2]-752[715] ; 16 ha 04 a 16 ca : La grande reculee: ZW-74[71](J)-74[71](K) - Les bois de la ville: C-610[114]-762[616](J)-762[616](K)-763[617]

En Bail Rural : 32 ha 15 a 50 ca : 'Les brions': YB- 17(J)- 17(K) - 'Les malpierres': YT- 47[97](A)- 47[97](B)

10 ha 49 a 26 ca : 'Les brions': C- 748[531] - 'Les tirboules': YT- 6

35 ha 66 a 60 ca : 'La grosse haie': ZX-10 - 'Les longues raies': YD- 2 - 'Les vaux ligny': YT- 50[101](J)- 50[101](K)- 51[102]-52[103](J)- 52[103](K) - 'Pres de la ferme des brion': YB- 25[18][P1]

7 ha 52 a 79 ca : 'Les vaux ligny': YT-54[105](J)- 54[105](K) - 'Vaux frais': YT-21(A)

10 ha 67 a 34 ca : 'Les montants de la chappe': YB- 13[P1] - 'Les monte loup': YC-101[101][P1]- 102[102][P1] - 'Les plantes d ivry': YC- 37- 42- 43- 44- 137[137]-138[138]

10 ha 69 a 67 ca : 'Les bois de la ville': C-119(J)- 119(K)

40 ha 23 a 30 ca : 'Fermes de cheron': YE- 26[5][P1] - 'Les vaux ligny': YT- 39[P1]- 40[P1]- 56[1111]- 57[1112]-58[1113]- 59[1114]- 60[1115]- 61[1116]-62[1117]- 63[1118] - 'Terres de cheron': YD- 5 YE- 2

67 a 46 ca : 'Culasse des vaux ligny': YT-41[P1]- 64[753]

Location par Bail Rural de 18 ans sur les communes de OUANNE et MERRY SEC avec reprise d'actifs d'exploitation – terre :

MERRY-SEC : 1 ha 97 a 00 ca - 'Champs de debat': XC- 11- 12

OUANNE : - 95 ha 69 a 58 ca - 'Champs de l egland': ZL- 54 - 'Champs facon': ZK- 94[20](J)- 94[20](K) - 'Chanterelle': ZH- 32- 69[31](J)- 69[31](K) - 'Fion': ZK-35(J)- 35(K) - 'Fontaine aux loups': ZN-37[2](J)- 37[2](K)

- 'Fontaine du jonc': ZI- 49 - 'La cornue': ZH- 41(B)- 41(AJ)- 41(AK) - 'La garenne': C- 40 - 'La tour': ZL- 117[29](BJ)- 117[29](BK)[F1] - 'Les aubues': ZL- 42- 44 - 'Les luzernes': ZL- 24- 25- 28(J) - 'Les montees': ZK- 43- 44 - 'Les plantes': ZI- 37(BJ)- 37(BK)- 43- 47(B) - 'Les santigny': ZN- 35[4] - 'Les sougis': ZM- 4(J)-4(K)- 10(BJ)- 10(BK) - 'Les usages': ZH-9(J)- 9(K)- 9(L) - 'Poirier quatrin': ZI- 17 - 'Sous la garenne': C- 66 - 'Terre rouge': ZH- 42(J)- 42(K)- 43(J)- 43(K) - 'Usselot': ZK- 11(J)- 11(K) - 'Vallee des caves': ZL-13(BJ)- 13(BK) - 'Vaufleur': ZH- 16- 17 - 'Vaugeleaux': ZN- 18- 19- 20- 21

- 5 ha 47 a 40 ca : 'La cornue': ZH- 36 - 'Le buisson': ZL- 49(J)- 49(K)

- 5 ha 65 a 65 ca : 'Bois gallois': ZL- 48(B)

- 3 ha 45 a 20 ca : - 'Les sougis': ZM- 3(J)-3(K)

BLENEAU - terre et bois-taillis

44 ha 60 a 35 ca - La saulee: H-17 - Le grand derompis: F-227-228-229 - Les houches piquees: H-12-13-14-15

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - vente d'un bien indissociable comprenant des bâtiments d'habitation et d'exploitation avec terres

21 ha 41 a 60 ca - Champ de la vente: MD-383-562 - Champ du cormier: MD-391 - Chaume de blandy: MD-390 - La houssiere: MD-672[373] - La metairie au roi: MD-379(A)-379(Z)-380(A)-380(Z)-381-382 - Le grand champ: MD-674[374]

SEIGNELAY - terre, pré et bois-taillis - recherche d'un bailleur pour le maintien de l'exploitant par Bail Rural

35 ha 08 a 53 ca - Chauffoir: ZH-34-36 - Chemin d appoigny: ZK-20-23-25-32-33 - Haut du chemin d appoigny: D-139-141 - L affaire: ZC-24-25 - L etang: ZK-47-55-67 - La courvoute: ZH-68-69(J)-69(K)-90 - Le glapier: ZH-20-21-22(A)-22(B) - Le grand marteau: D-334-337-343-346-347-348-349-359-360-362-364-728[342]-729[342] - Le gros chene: ZE-71(A)-71(B)-75-76 - Le ru de la buche: ZD-52-53-54-55-56-57 - Les cotes: ZH-458[238]-459[109]-463[108]

- Les coulanges: ZE-56(J)-56(K)-156[31] - Les garennes: ZH-27-28-29-31-73-77-78-79-451[26]-455[80] - Les grandes vignes: ZH-141-143 - Les sables: D-369-370-376-377-379-380-388-395 - Pres de chauffoir: ZH-3

- Pres henry bougey: ZE-154[54] - Sur la pature aux boeufs: ZB-10-11-117[4](J)-117[4](K)-118[5]-121[7] - Vignes du gros chene: ZH-5(A)-5(B)-6(A)-6(B)-8

AUXERRE – terre – parcelles occupées en partie

1 ha 30 a 71 ca - Le haut de jonches: HR-35 - Le thureau: ZT-14 - Les caillottes sud: ZV-16- Les grandes bruyeres: AH-11 - Sous le thureau: AD-

MONETEAU – terre – parcelles occupées en partie

1 ha 17 a 48 ca - La cote des archies: AP-126 - La pointe des champs barre: AN-117 - Le bas des archies: AP-73 - Le petit saint quentin: AN-24

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 1er octobre 2018 à

Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL893722467

juillet 2018. Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS d'Auxerre.

- de ne pas dissoudre la société, statuant en application de l'article L 223-42 du code de commerce.

Pour avis, La gérance

AL893722405

ABBAYE SAINT ANTOINE 1583

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 20 000 €
Siège social
13 rue Jules Philippe – 89800 Chablis
513 346 411 RCS Auxerre

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 30 Juin 2018, les associés ont décidé qu'à compter du 30 juin 2018 :

- En application de l'article L 223-43 du Code de commerce, la Société sera transformée en Société civile immobilière

- L'objet social sera l'acquisition et exploitation sous forme de mise en location de tout immeuble

- La dénomination sociale sera SCI DU DOMAINE SAINT ANTOINE 1583

- Madame Ilda CAMU, née MARQUES et

Monsieur Laurent CAMU, demeurant tous deux au 13 rue Jules Philippe - 89800 CHABLIS, sont nommés cogérants de la société sous sa nouvelle forme, pour une durée illimitée

En conséquence, de nouveaux statuts ont été adoptés.

Le siège social, la durée de la société, et le capital sont inchangés Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis et mention,

AL893722407

LE FORESTIER BOURGUIGNON

SARL au capital de 1 500.00 euros
Siège social
Le Bas du Parc La Petite Celle
89116 La Celle-Saint-Cyr
501 970 040 RCS Sens

Suivant décisions de l'associé unique du 03 août 2018 :

- Le siège social a été transféré, à compter du 03/08/2018, de Le Bas du Parc La Petite Celle, LA-CELLE-SAINT-CYR (89116), à 4 rue des Alouettes, Etage 1 Logement 49, 89 100 SENS. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

- L'associé unique a désigné comme nouveau gérant de la société Monsieur Ozgur BOZKURT demeurant à SENS (89100) 4 rue des alouettes, Etage 1 Lgt 49, pour une durée indéterminée.

- L'associé unique décide de modifier l'activité de la société : Exploitation forestière, achat et ventes de bois de chauffage, débardage de bois, travaux forestiers. travaux de maçonnerie générale. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.

Pour avis, la gérance

AL893722443

SENONAIS MOBILITES

SAS au capital de 100 000 €
Siège social
Rue Saint Sauveur des Vignes
ZI des Vauguillettes – 89000 Sens
789 923 018 R.C.S. Sens

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 24/05/2018, il a été pris acte du non-renouvellement, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Guillaume POTEL.

Le dépôt prescrit par la loi sera effectué au RCS de Sens.

AL893722457

CESSION

CESSION

Par acte SSP en date du 16/07/2018 à Saint-Denis (93),enregistré à Auxerre le 19/07/2018, dossier 2018 21150 réf 2018 A 01728,la SARL LE PANIER D'OR RCS Auxerre 813719036 sise au 31 ,rue de Paris à Avallon 89200 a cédé à M. MKAOUEM Mounir dt: 31,rue de Paris à Avallon 89200 ,le Fonds de commerce alimentation générale , sise au 31 ,rue de Paris à Avallon 89200 ,moyennant le prix de 17000 EUR ,l'entrée en jouissance est fixée au 16/07/2018.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours au Fonds vendu et pour la validité au 31, rue de Paris 89200 Avallon . mention faite au RCS d'Auxerre.

AL893722449

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LPB

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 rue de la Forêt
89570 Sormery
RCS Auxerre 509 941 829

Aux termes d'une délibération en date du 3 septembre 2018, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Pascal LECRINIER de ses fonctions de gérant à compter du 4 septembre 2018 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et la mention de Monsieur Pascal LECRINIER a été supprimée.

Pour avis

La Gérance

AL893722396

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL DOMAINE DU BEAUSEJOUR

SARL au capital de 8000 euros
siège social
18 avenue Ch.De Gaulle
89140 Sergines
RCS 513287045 RCS de Sens

l'AGE du 11 aout 2018 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 10/08/2018, nommé en qualité de liquidateur Mr Joel VIGNEAUD demeurant les maisons rouges rue de la vallée du chat 16460 chenon et fixé le siège de liquidation rue de la vallée du chat 16460 CHENON

modification au RC de Sens (89100)

AL893722392

SCI CASCADES DES BUTTES

SCI au capital de 304.898,03€
Siège social
3 allée Hameau les Caves
89100 Saint Martin du Tertre
407 654 979 RCS de Sens

Le 29/08/2018, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de SENS

Pour avis, la liquidatrice.

AL893722401

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 09/09/18, il a été constitué la SCI à capital variable dénommée CHAMAREL.Siège social: 41 bd du nord 89300 Joigny.Capital min: 100euros, capital init: 100euros, capital max: 1000000euros-Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers. Gérance: Mme CATHERINE FAGOTAT, 41 bd du nord 89300 Joigny. Cessions soumises à agrément. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de

Sens.

AL893722334

SCI GALED

Le 3/09/2018, il a été créé la société suivante :

Nom : GALED

Forme : SCI

Siège social : 8 Rue des Trois Marchais, 89140 SAINT SEROTIN

Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, y compris par bail à construction, de biens immobiliers qui seront apportés ou acquis par elle au cours de la vie sociale, ainsi que la construction de tous immeubles à usage industriel ou d'habitation.

Durée : 99 ans

Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts

Gérance : M ROSSIGNOL Édouard demeurant 8 Rue des Trois Marchais à SAINT-SÉROTIN (89140),

Dépôt légal RCS SENS

La gérance

AL893722394

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé, à Migennes, en date du 1er Septembre 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée.

Dénomination sociale : Renov'plomberie chauffage

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : plomberie, chauffage électricité en sous-traitance les activités suivantes : maçonnerie, ravalement, couverture, traitement de charpente, sous face PVC, menuiserie, peinture, zinguerie, imprégnation du bois, carrelage.

Négoce de tous matériaux et matériels de bâtiment

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 12 Rue Victor Hugo - 89400 Migennes

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Président : Monsieur Manuel Patrick Marques demeurant 3 bis route de Joigny – Le Grand Bailly - 89116 Sepeaux,

Directeur général : Monsieur Nicolas Sellier demeurant 3 Rue des Pêcheurs - 89400 Charmoy

Admission aux assemblées et droit de vote : Pas de distinction entre actionnaires. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Cessions d'actions : Toutes cessions aux tiers non associés ainsi qu'aux conjoints, ascendants ou descendants non associés sont soumises à l'agrément d'une assemblée générale extraordinaire.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.

AL893722400

AVIS DE CONSTITUTION

Par Acte SSP du 6 juillet 2018 est constituée la SARL BOURNEAU EVENEMENTS.

Objet : La mise à disposition et la gestion d'hébergements touristiques et de tout autre

hébergement de courte durée, comprenant les gîtes et chambres d'hôtes.

Durée de la société : 99 ans.

Capital social : 3 000 €.

Siège social : 12 Chemin des Chats 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.

Gérants : Erin CHOA et Jean-Baptiste GOIS, demeurant 12 Chemin des Chats 89120 CHARNY OREE DE PUISAYE.

La société sera immatriculée au RCS de SENS.

AL893722403

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à EGRISELLES-LE-BOCAGE en date du 25/07/2018, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : JUHEL DE LA PETITE BRETAGNE - JDLPB

Siège social : 55 grande rue, EGRISELLES-LE-BOCAGE (89500)

Objet : Fabrication et commercialisation (distribution, vente, publicité...) au détail, en gros ou demi-gros de produits alimentaires et notamment de tout ce qui à trait aux pâtes fraîches et sèches, ravioles...

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 5 000 euros

Gérance : Madame Catherine JUHEL, demeurant 55 grande rue, EGRISELLES-LE-BOCAGE (89500)

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de SENS.

Pour avis, le gérant

AL893722438

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 04/09/2018, il a été constitué une SCI à capital variable dénommée : NOT'BOITE

Siège social : 1 avenue des promenades, 89340 VILLENEUVE-LA-GUYARD

Capital minimum : 1.000€ **Capital initial :** 1.000€ **Capital maximum :** 300.000€

Objet : acquisition, mise en valeur, transformation, administration gestion (et vente exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers et généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet

Gérance : Mme Anais COMOY, 96 grande rue, 89340 VILLEBLEVIN, M. Jean-Philippe COMOY, 96 grande rue, 89340 VILLEBLEVIN

Cessions de parts sociales : toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SENS

AL893722442

CONSTITUTION

Constitution SSP en date du 01/09/2018 de STOP AND SHOP AUTOS, EURL au capital de 5000 euros. Siège: 184 Avenue De Senigallia, 89100 SENS. Durée: 99 ans. Gérance: M. FARAT Chadi 999 Route De Merinville, 45210 ROZOY LE VIEIL. Objet: Négoce, réparation et entretien tous véhicules automobiles neufs et occasions, accessoires, équipements , pièces détachées et outillages . RCS: Sens.

AL893722452

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BELLECHAUME (Yonne) du 10 septembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : EURL FOUREAU MULTI-SERVICES

Siège social : 3 bis Rue du Hangar - 89210 BELLECHAUME

Objet social : Lavage industriel dans tout secteur d'activité ; Entretien d'espaces verts

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 500 euros

Gérance : Monsieur Gérémy FOUREAU, demeurant 3 Rue du Hangar 89210 BELLECHAUME

Immatriculation de la Société au RCS de SENS.

AL893722462

AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 10.9.2018, il a été constitué une SCI dénommée : AFV.

Capital : 1 000€.

Siège : 8 rue de Belfort, 89000 Auxerre.

Objet : La société a pour objet la propriété, la gestion et plus généralement l'exploitation par bail, location ou tout autre forme de tout immeuble que la société se proposera d'acquérir ou qui sera apporté à la société et plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet ; la société peut, notamment, constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme VIAUT Fanny, 8 Rue de Befort, 89000 Auxerre.

Cession de parts sociales : Toute mutation entre vifs de parts sociales doit être constatée par acte authentique ou sous seing privé. Elle n'est opposable à la société qu'autant qu'elle lui aura été signifiée par acte d'huissier de justice ou qu'elle aura été acceptée par elle dans un acte authentique. La cession n'est opposable aux tiers qu'après accomplissement de ces formalités et après publication sous forme d'un dépôt, en annexe au registre du commerce et des sociétés, de deux copies authentiques de l'acte de cession s'il est notarié, ou de deux originaux s'il est sous seing privé. Lorsque deux époux sont simultanément membres d'une société, les cessions faites par l'un d'eux à l'autre, pour être valables, doivent résulter d'un acte notarié ou d'un acte sous seing privé ayant acquis date certaine autrement que par le décès du cédant. Toutes pièces visées au présent article seront délivrées en copies certifiées conformes par un gérant à tout associé sur demande, aux frais de la société à moins qu'elles n'aient déjà été fournies auquel cas la gérance sera en droit d'exiger le remboursement des frais de copie et d'envoi. Lorsqu'une copie à jour des statuts est délivrée en suite d'une modification statutaire, à ce document est annexée la liste à jour des associés ainsi que des gérants et, le cas échéant, des commissaires aux comptes ou des membres du conseil de surveillance. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société. Les propriétaires indivis d'une part ou de plusieurs parts sociales sont représentés à l'occasion des diverses manifestations de la vie sociale par le mandataire unique, visé à l'article 31.

Immatriculation au RCS de Auxerre

AL893722463







CÔTE-D'OR (21)

Paroles de jeune

OPPORTUNITÉ

Matthieu Besançon, 30 ans, a choisi un élevage de poules pondeuses bio pour s'installer à Saulx-le-Duc, près d'Is-sur-Tille. Un atelier de 1 850 m² accueille 9 000 poules sur des périodes de douze mois et lui permet de récolter, puis de vendre, 2,5 millions d'œufs chaque année.



J'aime

- Mon épouse et nos deux filles
- Mon métier
- Les soirées entre amis

Je n'aime pas

- La sécheresse du printemps
- La surenchère française en termes sanitaires et réglementaires

Savoir s'adapter au marché

Quitte à produire, autant le faire dans quelque chose qui se vend bien. En 2012, Matthieu Besançon a senti le bon filon en se lançant dans un projet associant la volaille et le bio, deux pans agricoles en nette progression. *« À l'époque, la très grande majorité de la production française d'œufs se faisait en cages, le bio n'en était qu'à ses débuts »,* indique le jeune Côte-d'orien, *« les centres de conditionnement de la région s'approvisionnaient en Bretagne et recherchaient des œufs dans un périmètre plus proche, alors j'ai sauté sur l'occasion après avoir visité plusieurs élevages de ce type dans la Drôme et l'Allier ».* L'imposant investissement de l'atelier (450 000 euros) n'a pas freiné les banques devant les garanties du projet assurant une rentabilité et des prix de vente verrouillés sur une période de douze ans. Matthieu Besançon, déjà familiarisé avec la volaille de par les deux poulaillers label de ses parents, dresse aujourd'hui un bilan extrêmement positif de ses six premières années d'activité : *« l'élevage de poules pondeuses bio répond à toutes les promesses. Le marché est en plein essor, les besoins sont énormes. Tout est contractualisé, l'outil est valorisant et très sécurisant. Je n'ai pas les mêmes craintes que mes collègues dans les autres productions ».*

« Un coup d'avance »

L'atelier est très bien équipé et comprend notamment des pondoirs automatiques et des automates régulant la ventilation et la température. *« Les poules ont plus de place que dans un bâtiment conventionnel »,* décrit le jeune éleveur. *« La surface des nids est également supérieure, les animaux sont moins nombreux par mangeoire et par pipette. Il y a aussi plus de perchoirs que dans un système non bio. J'utilise des produits naturels à base de plantes pour soigner les poules. Je n'assure que des traitements préventifs, jamais de curatifs. Une usine bio me fournit l'aliment. Selon les demandes, je peux ajouter des compléments alimentaires comme du lin pour obtenir le label Bleu-Blanc-Cœur, témoin d'une richesse en oméga-3 ».* En moyenne, un tel élevage ne nécessite que trois heures de travail par jour. *« C'est très appréciable, cela m'a permis d'aider mes parents sur leur exploitation puis de construire ma maison. En revanche, l'atelier occupe un réel plein-temps en période de vide sanitaire, qui dure à chaque fois un mois et demi après la réforme des animaux chaque année »,* commente Matthieu Besançon. Son installation n'a pas nécessité une grande surface, loin de là : *« c'est un autre atout de ce type de production et je n'attends pas éternellement du foncier pour m'agrandir et gagner en rentabilité. J'ai tout de même 26 hectares de cultures avec, cette année, de la luzerne, du pois et du blé en conversion bio. Les fientes issues de mon atelier d'élevage me permettent d'ailleurs de disposer d'engrais organiques pour ces terres, cette interaction entre l'élevage et les grandes cultures est capitale à mes yeux »,* indique l'exploitant qui ne manque pas d'idées : *« en agriculture, tout le monde sait que les situations favorables n'ont jamais duré. Je réfléchis donc à un nouveau projet. Je pense avoir dix ans devant moi pour le concrétiser et tenter d'avoir un coup d'avance, sur une autre production ou un autre type de vente ».*

Aurélien Genest



Le jeune agriculteur cultive de la luzerne, du pois et du blé sur 26 hectares. DR

Son parcours

- **2006 : Bac Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement**
- **2008 : BTS Technologies végétales**
- **2009 : Licence professionnelle « Agro-ressources et environnement »**
- **De 2009 à 2011 : poste de chargés d'études « Développement durable » à Dijon Céréales**
- **2012 : installation à Saulx-le-Duc**



L'élevage AB permet aux poules d'évoluer sur une plus grande surface. DR

> *« En agriculture, tout le monde sait que ces situations favorables n'ont jamais duré. Je réfléchis donc à un nouveau projet. »*

Tourisme

Un petit tour en montgolfière ?

La société France Montgolfières, basée à Semur-en-Auxois, propose plusieurs sites d'envol en France, dont plusieurs dans la région.

Un spectacle à couper le souffle ! Un vol en montgolfière procure toujours de magnifiques sensations. France Montgolfières, avec sa flotte de 17 ballons pouvant accueillir de 2 à 19 passagers, propose au public de se retrouver aux premières loges. Plus de 8 000 passagers ont tenté l'expérience lors de la saison 2017, notamment à Beaune et Vézelay. France Montgolfières est en capacité, par le jeu de partenariats, de proposer de nouvelles destinations, dont l'une à Alésia. Un vol test s'est d'ailleurs déroulé le 30 août à Alise-Seine-Reine, au plus grand plaisir des passagers. Pendant le survol du site archéologique, Sylvie Tortiller, médiatrice culturelle au MuséoParc Alésia, en a profité pour commenter le paysage et sa riche histoire, avec l'empreinte de Vercingétorix.



Edouard Barra



Edouard Barra

Un vol était organisé le 30 août dans le ciel d'Alise-Saint-Reine.

Des services d'exception

France Montgolfières établit un programme de vols réguliers d'avril à octobre avec différentes formules. L'entreprise créée en 1985 au cœur de la Bourgogne à Vermenton sait s'adapter à tous types de demandes et proposer des services d'exception. Il est ainsi possible de privatiser un vol pour un évènement particulier. Quoi de plus romantique que d'emmener sa fiancée, là-haut en duo, pour y faire sa demande en mariage ? Comment mieux souder une équipe de collaborateurs en les embarquant pour un séminaire ? Ou encore, quel plus inestimable cadeau d'anniversaire qu'un baptême de l'air dans un moment de partage entouré de ses proches ? Ce sont là quelques-unes des prestations de prestige déjà réalisées par l'entreprise.

L'adrénaline douce au rendez-vous

Baroudeur ou néophyte, chaque vol est différent. Mais la sensation est là. Il va falloir s'envoler à plusieurs centaines de mètres dans une nacelle accrochée à un ballon, poussé par les vents, et accepter une part d'incertitude sur l'itinéraire et le lieu d'atterrissage. C'est parti pour l'aventure ! Qu'il soit tôt ou tard, après les présentations de circonstances, on embarque dans un 4x4, direction le site d'envol avec le matériel et l'excitation qui l'accompagne. Arrivés sur le site, plus le temps de gamberger… les équipiers déchargent et préparent le matériel. Sur les instructions du pilote, on prépare l'aéronef ! Il faut déployer les 300 kg de tissu du ballon… Fini de blaguer pour se rassurer, place au professionnalisme de l'équipage France Montgolfières qui prend les choses en main avec énergie et une sérénité rassurante. Au bout d'une petite heure, voilà, on y est… le ballon s'est formé. Le pilote invite à prendre place dans la nacelle, le décollage est imminent. C'est parti pour un voyage inoubliable.

Contact : France Montgolfières SARL, 4 bis rue du Saussis, 21140 Semur-en-Auxois. Tél. : 03 80 97 38 61, site internet : francemontgolfieres.com

Des prestations adaptées à tous les goûts

Les vols réguliers

Passeports pour la découverte
Quelle que soit la destination, les billets sont valables un an à partir de leur date d'achat car les vols sont toujours soumis aux impondérables météorologiques (la saison des vols s'étend d'avril à la fin octobre).

Billet semaine
L'occasion idéale de s'offrir une bulle de tranquillité et de profiter d'un vol à tarif préférentiel pendant une période moins chargée, en semaine uniquement hors jours fériés. Tarif : 189 euros

Billet 7 jours sur 7, même les jours fériés
À la date de son choix, y compris week-end et jours fériés. Tarif : 219 euros

Billet tandem
Partir à deux, à la date de son choix, y compris week-end et jours fériés. Tarif : 399 euros

Billet enfant : le rêve d'Icare
Accès pour un enfant de 6 à 12 ans à la date de son choix, y compris week-end et jours fériés. Tarif : 158 euros

Billet totale liberté
Vol à la date de son choix, week-end et jours fériés, y compris sur les bases partenaires partout en France. Tarif : 260 euros

Les vols privés

Un peu plus près des étoiles
«Privatiser le spectacle» permet d'accéder à un moment de pur plaisir partagé. Quel bonheur que de pouvoir laisser libre cours à ses émotions sans autre passager, en toute intimité. France Montgolfières étudie toutes demandes et propose des vols uniques qui répondront aux attentes les plus ambitieuses.

En tandem
Quoi de plus romantique que de privatiser une nacelle en tête-à-tête ? S'envoler pour une heure de bonheur avec l'élu(e) de son cœur pour un moment de partage inoubliable. Tarif : 850 euros.

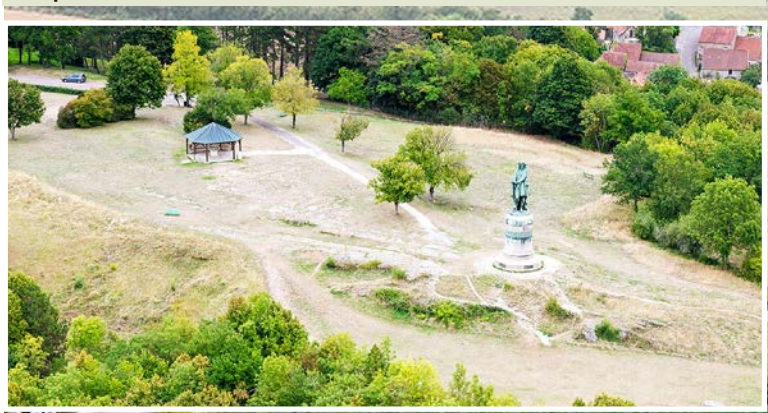
Entre amis ou en famille
Faire des selfies ou prendre l'apéro à 500 m d'altitude avec ses proches en contemplant les splendeurs de nos régions est une expérience unique qui soude les amitiés. À partir de 4 personnes, tarif indicatif : 1 300 euros.

En groupe
France Montgolfières peut organiser des vols de 20 à 100 passagers et propose d'étudier des destinations « à la carte » sur demande. Pour les entreprises, le vol en montgolfière est un excellent vecteur de promotion de l'esprit d'équipe et du travail en groupe. Il est aussi un moyen original et exceptionnel de remercier ses clients. Tarif sur devis

À Beaune et Vézelay, aussi

Échappée belle au cœur du vignoble
Cité de patrimoine s'il est en, avec notamment ses fameux hospices fondés par Nicolas Rolin au XV^e siècle, Beaune est avant tout la capitale des vins de Bourgogne. La célèbre vente de vins des hospices en témoigne chaque année, le troisième dimanche de novembre, par sa popularité et parfois par des enchères qui dépassent l'entendement, toujours pour la bonne cause. Survoler les côtes de Beaune et les côtes de Nuits permet de mieux appréhender la particularité unique du vignoble bourguignon qui lui vaut aujourd'hui de voir ses climats classés au patrimoine mondial de l'Unesco. La mosaïque des clos et des parcelles, dessinée à flanc de coteaux au fil du temps par les vignerons, témoigne d'un savoir-faire ancestral qui produit des vins d'exception en respectant les terroirs. Au petit matin, il n'est pas rare que quelques nappes de brume viennent donner à ces paysages un caractère mystérieux, presque fantastique, où les villages ont su rester pittoresques et conserver leur authenticité malgré leur renommée internationale. Aloxe-Corton, Meursault, Puligny-Montrachet ou encore Pommard, autant de noms évocateurs pour les œnophiles, berceaux de quelques-uns des plus grands crus de Bourgogne, sont au programme de cette destination de rêve au pays du vin et de la gastronomie.

Un village perché sur la colline éternelle
Considéré comme l'un des plus beaux villages de France, Vézelay est incontournable à plus d'un égard et cette réputation n'est pas galvaudée. Haut lieu du christianisme depuis le moyen-âge avec sa célèbre basilique Sainte-Marie-Madeleine, restaurée par Viollet-le-Duc, perchée sur la colline des pèlerins, l'ensemble est classé au patrimoine mondial de l'Unesco. La vue sur la campagne bourguignonne depuis la basilique est impressionnante, mais elle devient époustouflante depuis la nacelle d'une montgolfière. La juxtaposition de champs et de forêts jusqu'aux contreforts du Morvan, forme d'extraordinaires tableaux, parfois animés par la présence de gibiers. On se sent alors privilégié de profiter d'un point de vue aussi unique, loin de la cohorte des touristes pressés. On comprend aussi pourquoi la région a répondu depuis des siècles à la quête de spiritualité et d'inspiration de religieux et d'artistes. On ne s'étonne pas, par conséquent, que Vézelay soit, depuis lors, l'un des principaux points de départ du pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle par la Via Lemovicensis. À quelques centaines de mètres du sol, la nature reprend ses droits et donne du sens à notre histoire.



Edouard Barra

Les richesses d'Alésia ont été observées et commentées par un guide

Repères

Une montgolfière est un aérostat composé d'une nacelle surmontée d'une enveloppe légère et dont la sustentation est assurée par l'air chauffé qu'elle enferme, selon le principe de la poussée d'Archimède. Le maintien de la température de l'air est assuré par la combustion en vol d'un gaz (propane en phase liquide). L'enveloppe est constituée d'un tissu nylon ou polyester enduit de polyuréthane ou de silicone pour le protéger des U.V. et réduire le taux de fuite de l'air chaud. Le déplacement latéral d'une montgolfière ne dépend que du vent. Ainsi les pilotes jouent avec les altitudes pour trouver les courants d'air qui pousseront le ballon vers sa destination. La montgolfière a été inventée par les frères Montgolfier, en 1782. À la fin des années 1950, les améliorations techniques avec l'utilisation d'une fibre synthétique pour l'enveloppe et d'un gaz de pétrole liquéfié comme carburant, permettent un usage souple et sécurisé et relancent l'utilisation de la montgolfière, supplantée alors par l'essor de l'aviation. Les premières montgolfières modernes sont développées aux États-Unis. Elles arrivent en France dans les années soixante-dix.

Edouard Barra